



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

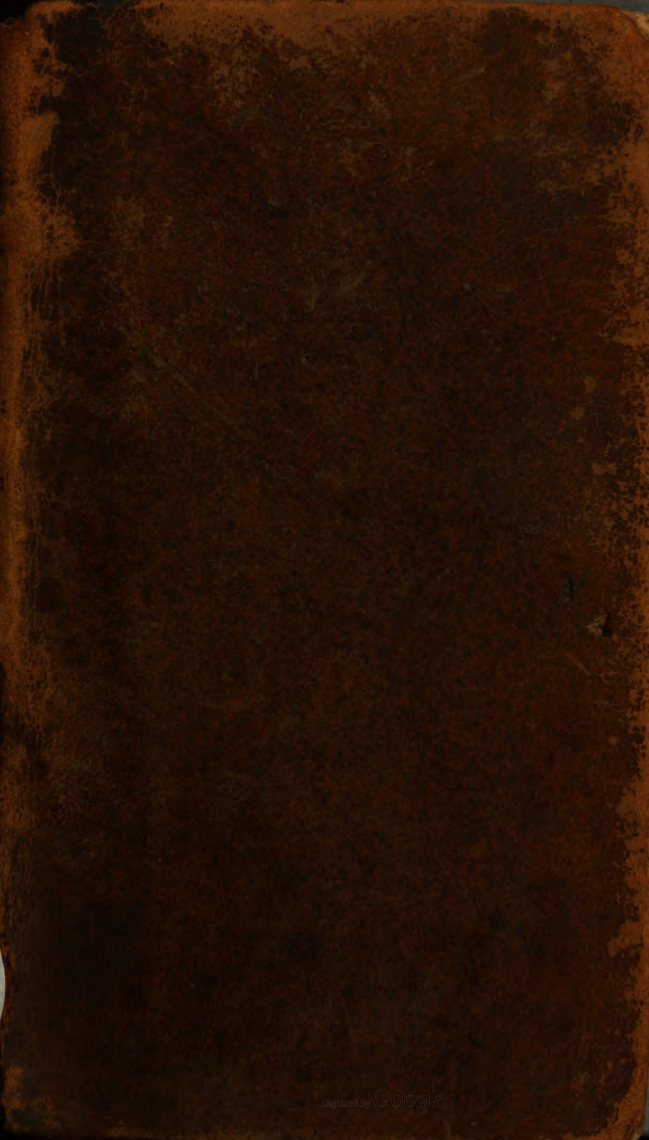
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



me

R. P. Claudius Franciscus Menestrier So-
cietatis J E S U Bibliothecam Colle-
gii Lugdunensis S S. Trinitatis pio hoc
munere locupletavit.

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

OCTOBRE 1687

*Colleg. Lugd. St. Trinit.
Sae. Yelu Cat. Insc.*



A LYON

Chez THOMAS AMANERY, rue
Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXVII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Là
plaisir de vous voir est un plaisir
extrême*, doit regarder la page 84.

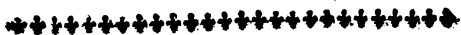
La Médaille qui represente le
Prince Charles de Lorraine, doit
regarder la page 166.

L'Air qui commence par ,
Non, vous ne m'aimez plus, Bergere,
doit regarder la page 250.

Le Libraire au Lecteur.

Comme l'on ne parle par tout que de l'Opera de Mr^s le Guay & la Croix, qui se devoit représenter à Lyon, le 15. de ce Mois. Ils sont en état de le faire, mais pour mettre cette premiere representation dans sa derniere perfection ce ne sera qu'au commencement de Decembre. Je ne doute pas sur ce que l'on vous en a mandé que vous n'y veniez avec vos amis en grands nombres, vous devez croire par des connoisseurs qui en ont vû quelques Fragmens, qui disent qu'il ne se peut rien voir de plus juste & de mieux executé.

L'on distribuëra sans faute le Journal des Sçavans après la S. Martin.



L I V R E S N O U V E A U X
du Mois d'Octobre 1687.

Dictionarium novum Latino Gal-
licum auct. Tachard. D. Societatis

à 2

Jesus , à l'usage de Monseigneur le Duc de Bourgogne , in 4. 8. livres.

Le Droit de la Guerre & de la Paix , par Mr Grotius divisé en trois Livres , où il explique le Droit de nature , le Droit des gens , & les principaux Points du Droit public , ou qui concerne le Gouvernement public d'un Etat ; traduit du Latin en François, par Mr de Courtin , 2. v. 4. 12. liv.

Recueil Historique de la Vie & des Ouvrages des plus celebres Architectes, par M. Felibien , in 4. 4. liv.

Recueil de plusieurs pieces d'Eloquence & de Poësie présentées à l'Academie Française , pour les prix de 1687. avec les Discours prononcés le même jour ; in 12. 25. s.

Relation de l'Inquisition de Goa , 12. 60. s.

Discours prononcez à la presentation des Lettres de provision de Messire Michel le Tellier en l'Office de Chancelier de France au Parlement le 20. Janvier, & à la Cour des Aydes, le 18. Mars 1678. par M. l'ageau Avocat au Parlement, 12. 15. s.



MERCURE

GALANT

OCTOBRE

16



E suis bien-aïse, Madame, de pouvoir satisfaire vostre curiosité, & vous faire trouver en mesme temps l'Eloge du Roy au commencement de cette Lettre. Ce que je vous ay dit dans ma dernière, du Panegyrique de ce Prince qui fut prononcé le jour de la Feste

Octobre 1687.

A

2 MERCURE

de Saint Loüis , dans l'Eglise Cathedrale de saint Pierre de Poitiers , au suiet de la Statuë qui lui a été élevée dans la Place Royale de la même Ville , vous a fait naistre l'envie de le voir , & je suis assez heureux , pour vous le pouvoir envoyer entier. Il est du Pere Chefnon Jesuite, Docteur & Professeur en Theologie. Vous sçavez le zele extraordinaire que cette sçavante Compagnie marque en tous lieux pour le Roy , & que cet illustre Corps n'est composé que de personnes d'un mérite distingué. En effet on peut dire , que si l'on ne peut se dispenser de faire preuve de Noblesse pour rentrer dans de certaines Communautéz ; il faut pour être receu dans celle-

là avoir autant d'esprit , que si l'on étoit obligé d'en faire des preuves , & je puis mesme ajoûter que l'on en fait , quoy que les Statuts ne le portent pas. Vous vous souvenez que je vous ay déjà dit que le Père Chesnon avoit pris pour texte de cet excellent Panegyrique, ces paroles de S. Mathieu, qui avoient un entier rapport à son sujet. *De qui est cette Image?* Ils repondirent de Cesar. Alors il leur dit , *Rendez donc à Cesar ce qui est à Cesar & à Dieu ce qui est à Dieu.* Voicy de quelle maniere il continua.

Il faut , Messieurs , se tenir aux bornes que nostre Evangile nous prescrit , & quelque honneur qu'on donne au plus grand des Rois , il ne faut pas le confondre avec ce culte singulier qu'on ne doit qu'à Dieu seul.

4 MERCURE

LOUIS LE GRAND regne sur toute la terre par la force de ses Exemples & par les influences de sa Sagesse, mais il n'est pas immense. La Hollande, la Flandre, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, toute l'Europe tremble au seul bruit de son nom, mais il n'est pas tout puissant. Il est digne de l'immortalité, & merite de vivre toujours dans la memoire des hommes, il n'est pas éternel. Il est Grand, mais c'est de vous, ô mon Dieu, qu'il tient sa grandeur, & il se fait bien plus d'honneur d'estre vostre Sujet, que d'estre nostre Maître. Ce n'est donc pas, Seigneur, pour vous ravir cette gloire que vous ne cedez à personne, que nous érigeons aujourd'huy une Statue à l'Auguste Monarque que vous nous avez donné; mais c'est au contraire pour reconnoître la grace que vous nous avez faite de nous soumettre à luy,

& puis que c'est par une mesme loy
 que vous nous commandez de vous
 craindre & d'honorer le Roy, ce se-
 roit manquer, de vous rendre ce
 qu'on vous doit, si nous ne luy ren-
 dions pas ce que nous luy devons.
 C'est pourquoy, Messieurs, ne pre-
 nons point d'ombrage de la celebrité
 de ce jour. Que rien ne trouble la
 joye de ce Triomphe, & assurons-
 nous que le Ciel approuve encore plus
 que nous ne faisons; le dessein d'une
 pompe si raisonnable & si juste. Je
 contribueray de ma part à cette
 Feste, en vous proposant les motifs
 qui sont les plus propres à vous in-
 spirer les sentimens que vous devez
 avoir. Le premier motif se prend de
 vostre devoir. Le second, de vostre
 honneur & de vostre gloire. Le troi-
 sième, de vostre interest. Le devoir
 vous oblige d'ériger une Statue en
 l'honneur du Roy, puis qu'il faut

qu'il y ait dans cette Ville un monument éternel des graces tres-particulieres que vous avez receüe de Sa Majesté. La gloire & l'honneur vous invitent à ériger une Statue au Roy , puis que la Statue du plus grand Roy du monde , sera aussi le plus grand ornement de vostre Ville. L'intérest & l'amour du bien public vous engagent enfin à ériger cette Statue , puis qu'en donnant au Roy cette marque de vostre affection & de vostre attachement à son service, vous attirerez sur vous sa faveur, & tout les avantages d'une protection singuliere. Reddite ergo quæ sunt Cæsaris , Cæsari, & quæ sunt Dei, Deo.

Il n'y eut jamais de Monarque qui meritaist mieux que LOUIS LE GRAND les honneurs que nous luy rendons aujourd'huy. On trouve en luy un assemblage de toutes les ver-

tus, & si ce fut une espece de Monstre, que cette Statuë bizarre qui estoit composée de tous les Metaux, ce seroit au contraire une juste expression des éminentes qualitez du Roy, de faire la base, ou du moins la matiere de sa Statuë de celles de tous les plus grands Heros. On voit tout à la fois dans cet incomparable Prince la sagesse de Justinien, la pieté de Theodose, le zele & la religion de Constantin, la moderation des Antonins, la bonté de Trajan, la majesté d'Auguste, & la valeur de Cesar. Il est cet Alexandre pour qui le Monde seroit trop petit, s'il regloit ses desirs par l'étendue de sa puissance; cet Hercule qui a véritablement réuni les Mois, qui a soutenu le Ciel en protegeant l'Eglise, & qui a défait une infinité de Monstres exterminant les Pirates, en détruisant l'Herésie, en abolissant les

2 M E R C U R E

Duels, l'Impieté, les Blasphêmes, les Ennemis de Dieu & de l'Estat. Ce n'est pas assez, il faut parler du Roy comme on parle des Causes les plus universelles; & si l'Ecriture a pû comparer la capacité de l'esprit de Salomon à la vaste étendue des rivages de la Mer, il faut dire que l'esprit de LOUIS LE GRAND est un Ocean qui embrasse tout, qui se fait des noms dans tous les Pays, & qui par des conduits secrets porte ses influences dans les lieux les plus éloignez. Il faut dire que c'est un Soleil dont tous les mouvemens sont reguliers, dont toutes les voyes sont lumineuses, qui répand sa vertu, son feu & sa lumiere iusqu'aux extremités du Monde, & iusque dans le Ciel mesme, que c'est une intelligence qui donne le branle à toutes les grandes affaires, & qui a toujours la meilleure part en tout ce

qui se fait de plus considerable dans l'Univers.

Mais outre les raisons communes qui obligent generalement tous les François à laisser des Monumens éternels des grandes actions de LOUIS LE GRAND, vous avez des obligations particulieres de le faire, pour reconnoître les graces extraordinaires que vous avez reçues de Sa Maïesté. Ce seroit assez pour vous en persuader, de vous mettre devant les yeux ces Illustres Personnes qui tiennent sa place dans le Gouvernement de cette Province, & qu'Elle vous a choisies par un dessein si positif de vous obliger & de vous faire plaisir. Il suffiroit de vous faire mention de cet admirable Prelat, que tant de vertus éminentes, sur tout une extrême bonté, rendent si semblable au Prince des Pasteurs, le Sauveur du Monde; mais c'est

A. 5.

particulierement pour le rétablissement de la Religion dans ce Pays, que vous devez au Roy ce Monument de reconnoissance que vous luy avez destiné dans la Statue qui se doit ériger aujourdhuy en son honneur. Vous en tomberez d'accord, Messieurs, si vous faites reflexion que comme il y a peu de Villes que le Ciel ait autant favorisées que la vostre par des graces extraordinaires, on s'est creu obligé de tout temps d'établir de certaines celebritez, pour conserver la memoire de ces grands bien-faits, & pour en marquer sa reconnoissance. Une fois tous les ans Messieurs le Maire avec les Echevins vont à S. Hilaire rendre au Saint de solennelles actions de graces de cette lumiere miraculeuse qu'on vit autrefois sortir de son Eglise, & qui montra au grand Clovis l'Ennemy qu'il devoit vain-

ere, la Religion qu'il devoit embrasser & aux Poitevins le Roy que le Ciel leur donnoit, & auquel ils se soumirent. Tous les ans, le Lundy de Pasques, il se fait une procession Generale pour celebrer le miracle que firent vos trois grands Protecteurs, lors que paroissant sur vos murs en des figures glorieuses, il défièrent une Armée d'Ennemis qui étoit à vos portes. Chaque année le septième de Septembre, tous les Ordres s'assemblent pour remercier Dieu solennellement de la protection qu'il donna à vos Peres contre l'Admiral de Coligny, & contre un Party, qui graces à Dieu & au Roy, n'a plus de nom dans ce Royaume. Plusieurs fois l'année l'on voit triompher dans vos rues l'Image de la Vierge avec les Clefs de vostre Ville, dont cette Mere de Misericorde eut la bonté de se saisir pour prevenir la trahison d'un miserable qui vou-

loit ouvrir vos Portes à un Ennemy qui étoit autour de vos murs. Seroit-il donc dit, Messieurs, que le rétablissement de la Religion dans cette Province fut une grace qu'on seroit moins obligé de reconnoître que toutes celles dont je viens de parler, & s'il faut la reconnoître, peut on le faire avec bien-seance si l'on ne voit dans les Etablissements qu'on fera pour cela, l'Image d'un Prince à qui l'on doit tout le succès de cette grande affaire ? Seroit-il dit que dans une Ville, où l'on voit l'Effigie de Constantin, où l'on voit encore, dans les débris des Aqueducs & des Amphitheatres, les superbes restes de la grandeur Romaine, on ne vîst pas la Statue du Destructeur de l'Herésie, du Protecteur de la Religion, du Conquerant de deux millions d'Ames ? Seroit-il dit enfin, que dans une Province où le grand Cardinal

GALANT. 13

de Richelieu qui en estoit, à fait venir les Statuës d'un Neron, d'un Tibere & de tant d'autres Princes qui ne nous sont rien, nous ne verrions pas celle d'un Prince à qui nous devons tout? En vérité le Ciel ne nous pardonneroit jamais une si lâche indifférence & une si noire ingratitude; & le grand Saint Louis dont l'Eglise celebre aujourd'huy la memoire, & qui a traversé tant de Mers, & donné tant de Batailles pour la Conversion des Infidèles, vangeroit infailliblement l'injure que nous ferions à un Monarque qui fait la plus grande gloire de son sang sur la terre. Qu'il partage volontiers, ce grand Saint, les honneurs de ce iour avec cet Auguste Fils; & s'il est vray que les Anges du Seigneur font de si grandes Festes pour la Conversion d'un Pecheur, qu'elle complaisance n'auront-

pas ces Bienheureux Esprits, pour un Prince qui a été du si considerablemēt l'Empire du Sauveur du Monde par le nombre prodigieux des Conversions qu'il a faites ? Certainement ce n'est presque pas à nous qu'il appartient de celebrer les actions de Louis le Grand ; nos Concerts , nos feux d'artifice , nos Eloges , nos vœux mesme & nos prieres sont de foibles expressions de son merite ; il n'y a que le Ciel qui sçache rendre justice à sa vertu ; & si le Seigneur eut autrefois de l'admiration pour un Capitaine qui avoit la foy des Patriarches , ne doutons pas qu'il n'en ait aussi pour un Roy qui a le Zele des Apostres, qui consacre à Dieu tout son pouvoir , & qui ne veut regner que pour le faire servir avec plus d'autorité. C'est donc le Ciel mesme qui nous apprend qu'il est de nostre de-

voir d'honorer nostre Maistre. Voyons maintenant combien il est de nostre honneur & de nostre gloire, de le faire.

Comme ce droit naturel que nos Rois ont de regner, leur donne dès leur naissance un certain panchant à aimer leurs Sujets, leurs Sujets aussi naissent avec une certaine correspondance de cœur qui les attache à leurs souverains, comme aux principes naturels de leur bonheur, & leur inspire pour eux un amour, qui paroist plutôt une impression de la Nature, qu'un effet de la reflexion. De si belles inclinations se trouvent à la verité dans tout ce qu'il y a de véritables François, mais l'on peut dire, nobles & genereux Poitevins, que le Roy n'a point de Sujets plus illustres que vous à cet égard, & que si Paris est le Chef de la Capitale du Royaume, Poitiers en est le cœur

par la fidelité, & par l'attachement qu'il a toujours marqué pour son Roy. Je n'ay que faire de rappeler ces fâcheuses conjonctures où la France s'est trouvée si souvent de tristes idées ne feroient que troubler la serenité d'un jour qu'on destine tout entier à la joye. Il suffit de dire que les occasions qui ont esté les plus funestes à la fidelité des autres peuples, n'ont servy qu'à faire paroistre la vostre avec plus d'éclat. L'on diroit mesme que c'est le destin particulier de Poitiers, de n'avoir jamais d'autres Souverains que nos Rois.. Le Ciel qui fit autrefois un miracle pour soumettre cette Ville à leur Empire, en a fait souvent d'autres pour l'y conserver lors que la force & la violence l'en ont voulu soustraire. N'est-il donc pas, Messieurs, de vostre gloire, qu'une fidelité si admirable & si éprouvée, soit marquée

par quelque Monument éclatant qui en soit comme le sceau éternel & public? Et s'il est vray d'ailleurs que cette belle vertu ne peut vous faire plus d'honneur que par l'attachement qu'elle vous donne pour la personne sacrée de Louis le Grand, il s'ensuit aussi qu'elle ne peut estre marquée par un sceau plus sacré & plus auguste, que par la Statue de ce Monarque. Vous avez par ce moyen l'avantage de voir vostre Histoire confondue avec celle d'un Prince qui vivra toujours dans la memoire des hommes; vostre gloire sera meslée avec la sienne, & l'Eloge de vostre fidelité ne durera pas moins que celui de son Regne. D'ailleurs si c'est le plus beaux droit des Peuples de rendre iustices aux Grands, en baissant à la posterité de iustes idées & de fidelles memoires de leurs merite, vous ne pouvez donner une

preuve qui vous soit plus honorable , de vostre discernement & de vostre équité , qu'en laissant un monument singulier de l'estime , du respect & de l'admiration que vous avez toujours eüe pour Loüis le Grand. Il y a de la stupidité à voir passer sans reflexion les merveilles d'un Regne si admirable. Il y va de la justice de tenir compte à la posterité de tout ce que fait ce Monarque ; le monde ne peut se passer de son Histoire ; & il semble qu'on se fait plus ou moins de réputation selon qu'on prend plus ou moins de part à sa gloire & à ses interests. C'est pour cela qu'un des plus grands Heros de la France , après s'estre rendu digne des plus grandes récompenses que la valeur puisse meriter , a cru que l'amour & l'attachement qu'il a toujours eu pour le Roy , estoit la qualité qui pouvoit le faire considerer davantage , &

qu'il ne pouvoit rien faire de mieux pour sa propre gloire, que de laisser dans la Statue qu'il a érigée à son Prince, le gage éternel de cette affection si iuste & si heroïque, qu'il a marqué en toutes occasions pour sa Personne sacrée. Ce n'est pas, incomparable Monarque, qu'on pretende représenter entierement les éminentes vertus de Vostre Maïesté par les Statuës qu'on luy érige. Ce rayon de la Divinité qui éclate sur vostre front, & qui fait qu'on est toujours vostre Sujet par inclination; lors qu'on n'a pas le bonheur de l'estre par sa naissance; cet air naturel de grandeur qui vous distingue de tous les autres hommes, sont des traits que tous les efforts de l'Art ne scauroient exprimer, & qu'il faut absolument réserver à la main de ce Dieu qui vous a fait ce que vous estes. Neanmoins comme on ne laisse pas de com-

noître les grands mouvemens du Soleil par les ombres mesmes & les perfections infinies du Createur, par les foibles Images qu'on voit de luy dans les Creatures, vostre Statuë aussi nous fera resouvenir de ce qu'elle ne sçauroit nous dire elle entretiendra les grandes idées que nous avons de vos veetus; elle excitera plus nos esperances, & nous la regarderons toujours comme un signe de bonheur qui nous promet la protection singuliere de Vostre Maïesté.

Pour vous persuader, Messieurs, qu'il n'est rien que vous ne puissiez esperer de la bonté de nostre Monarque, il suffiroit de vous dire que vôtre Ville est remplie des bienfaits de nos Rois, & que tout ce que l'on y voit de plus beau, & de plus considerable, & de cette affection particuliere qu'ils ont toujours eüe pour vous N'est-ce pas de cette source que vien-

nent ces Privileges qui font de nobles
 de tous vos Echevins & de vostre
 Maire, la Capitaine de cette Ville,
 & le premier Baron de la Province ?
 N'est-ce pas de ceete mesme source
 que vient cet illustre Presidial, qui
 est absolument le plus considerable
 qui soit en France, soit par l'é-
 tenduë de sa Jurisdiction, soit
 par le nombre & par la qualité de
 ses Iuges, soit par les marques
 d'honneur qui lui sont particulieres,
 soit par le merite de ses Chefs, que
 le Roy mesme a jugez dignes des
 Prerogatives les plus honorables &
 les plus singulieres ? N'est-ce pas en-
 core de ce mesme principe que vous
 tenez cette fameuse Université qui
 est une des grandes lumieres de
 ce Royaume, un si solide appuy
 de la Religion, & qui a donné à
 à cet Auguste Chapitre, d'ailleurs
 si recommandable par la pieté, &

par les autres qualitez des personnes qui le composent , un Chef & des Dignitez qui sont si utiles à l'Eglise par tous les secours qu'on peut attendre d'une capacité extraordinaire, d'une vie tres-exemplaire, & d'un zele tres-éclairé ? Je ne dis rien de ce noble Chapitre de S. Hilaire enrichi des liberalitez du grand Clovis , & dont nos Rois sont les Abbez. Je ne parle point de celui de Sainte Radegonde doté par Clotaire , Je laisse ce grand nombre d'Abbayes Royales que nos Monarques ont fondées, & que l'experience de nos jours fait voir , qu'ils ne confient qu'à des personnes d'une qualité éminente , & d'une vertu consommée. Je laisse tout cela , & je ne m'attache pas mesme à vous faire valoir les grandes avances que le Roy a faites en vostre faveur. J'ay quelque chose de

plus particulier à vous dire , c'est que Loüis le Grand estant le Monarque du monde le plus sensible à tout ce qui vient d'un bon cœur , & d'une veritable affection pour sa Personne ; il sera sans doute touché de toutes les marques d'attachement que vous lui avez données en cette occasion. On lui en fera un rapport exact , & cet illustre Ministre qui a ménagé si avantageusement les dispositions où il vous a trouvez d'honorer vostre Prince , fera tout réüssir pour vostre bien , & vous attirera de graces qui surpasseront infiniment tout ce que je vous pourrois promettre. C'étoit une superstitions des anciens Empereurs , de tenir dans leur Cabinet une Statuë qu'ils appelloient la fortune de l'Empire , mais nous avons lieu de croire que la Statuë du Roy sera un signe de bonheur pour vous , & si je

*l'ose dire, la fortune de votre Ville,
& qu'ayant déjà fait tant de bien
à cet excellent Ouvrier qui l'a en-
treprise & finie avec tant de gloire
elle étendra sa vertu sur tout le
monde, & sera la source éternelle
d'une félicité publique. Nous sça-
vons, incomparable Monarque, la
complaisance que vous avez eue
pour ce Heros, qui a fait à Paris,
dans la Place des Victoires, ce que
l'on fait aujourd'hui à Poitiers dans
la Place Royale. Pourriez-vous donc
n'aimer pas une Province, où le peu-
ple même sçait prendre des senti-
mens si genereux, & imiter les sen-
timens des Heros? Le Clergé, la No-
blesse, le Peuple, tout s'est décl-
aré dans cette occasion, tout a parlé,
tous les cœurs se sont ouverts &
l'on a vu jusques à la plus tendre
Jeunesse marquer pour vous une ar-
deur digne de votre bonté & de vô-
tre*

tre complaisance. Ce sont ces vœux
 & ces considérations qui ont inspiré
 le dessein de cette célébrité, à celui
 qui en est le principal Auteur, &
 comme cet illustre Ministre a tou-
 jours cherché les moyens d'accroître
 le bonheur, la gloire, & la beauté
 de vostre Province, il a cru ne pou-
 voir rien faire de plus avantageux
 pour vous, que de vous insinuer dans
 l'esprit du meilleur Prince du monde,
 & dont il connoist le naturel, par
 l'expérience qu'il a de ses bontez.
 & par le bonheur qu'il a eu de luy
 plaire en tout ce qu'il a fait pour
 luy. Vne politique si sage doit servir
 de règle à nostre conduite, & nous
 persuader que nous ne sçaurions éta-
 blir nos esperances sur un fondement
 plus solide que sur celui de nostre
 obéissance, & d'un attachement in-
 violable à la sacrée Personne du
 Roy. Ce sont les mesures que la Pro-

Octobre 1687.

B

vidence a prises pour nous conduire à nostre fin: & ces esprits seditieux & inquiets qui cherchent les moyens d'estre contens ailleurs que dans leurs dependance, ne sont pas moins de-raisonnables que s'ils cherchoient à vivre sous un autre Ciel, & dans un autre Monde que celui-cy. Ces veritez sont encore plus sensibles sous le Regne de Louïs le Grand, & l'estat florissant où ce Monarque à mis la Religion & l'Estat, est une preuve éclatante que les interêts publics ne pourroient estre en de meilleures mains, & que c'est de luy seul qu'on pouvoit attendre de si grands succès. De là vient que le chemin le plus court pour arriver à la gloire, c'est de travailler sous les ordres & par la direction de cet admirable Prince. Nous voyons tous les jours des François trouver dans leur obeissance des succès qui

feroient honneur à des Souverains,
 & faire des actions qu'on n'attribue-
 roit jamais à des Sujets, s'ils avoient
 un autre Maître que le nostre. Que
 toutes ces raisons nous persuadent
 donc de contribuer avec plaisir à la
 célébrité de ce jour. L'intérêt nous
 y engage, la gloire nous y invite, le
 devoir nous y oblige. Vous le devez,
 Pasteurs du Troupeau du Seigneur,
 Ouvriers Evangeliques vous le de-
 vez, puisque les conquestes de vô-
 tre Zele, sont les effets de celuy du
 plus Chrestien de tous les Roys. Vous
 le devez, brave & genereuse No-
 blesse, puis qu'en exterminant les
 Duels, il a sceu vous faire un sujet
 d'opprobre de ce point d'honneur qui
 estoit si funeste à vostre salut. Vous
 le devez, Juges & Magistrats, puis
 qu'il vous a donné des Loix qu'on
 peut nommer le Trésor de la Justice.
 Vous le devez, Professeurs des Scien-

ces & Maistres des beaux Arts, puisque l'esprit n'a iamais receu de plus. grands honneurs que sous les auspices d'un Prince si sage & si éclairé. Vous le devez, vous qui êtes dans le negoce, & qui avez le maniment du Commerce. C'est pour vous qu'il a fait tant de Ports, qu'il a détruit les Pirates, qu'il a réünny les Mers. Vous le devez enfin, leste & florissante ieunesse; & si l'ardeur que vous faites paroistre, vous rend si aimables, & seconde si bien les inclinations de ceux qui vous instruisent, sçachez que vous ne sçauriez commencer trop tost à aimer un Prince qui vous aime si tendrement, & qui a fait dans tous ses Etats de si merveilleux Establissemens pour vôtre éducation. Mais enfin, Seigneur, puisque ce Monarque si parfait & si admirable est vôtre Creature, & que c'est vous qui nous l'avez donné,

c'est aussi à vous seul que nous nous adressons pour sa conservation. Vous l'avez rendu nécessaire à nostre bonheur, & sa vie nous est infiniment plus chere & plus precieuse que toutes les graces qu'il nous a faites. Conservez-le donc, mon Dieu, pour les interests de vostre Eglise, & pour le bonheur de la France. Benissez les grands desseins qu'il a formez sur la Conversion des Peuples de l'Orient, & enfin, après une longue & heureuse suite d'années, introduisez-le dans ce Royaume qui ne finira jamais.

Je ne vous dis rien de ce cet Eloge, puis qu'ayant autant de penetration que vous en avez pour découvrir toutes les beautez des Ouvrages que je vous envoie, ce seroit faire tort à vôtres jugement que de les louer.

Je vous diray seulement que ce Panegyrique du Roy charma si fort toute l'Assemblée, que le choix que Monsieur Foucault avoit fait du Pere Chesnon pour le prononcer, receut une approbation generale. La grande part que cet Intendant avoit à la Feste, & à tout ce qui l'avoit causée, luy avoit acquis le droit de se mesler de beaucoup de choses qui la regardoient, & mesme de les regler. Voicy encore quelques Devises qui ont esté faites à l'occasion de la Statuë qui fait aujourd'huy l'ornement de la Place Royale de Poitiers.

Vn Stile qui marque les heures dans un Cadran solaire avec ces mots, *Ipsa vel umbra regit*, pour marquer que la Statuë, qui n'est que comme

l'ombre du Roy , ne laissera pas de tenir les Peuples dans le devoir, & toutes chose en bon ordre.

Vn Parelle formé dans une nuée , *Alium non reddit Imago* , pour faire entendre que de même qu'un parelle ne sçauroit estre que l'Image du Soleil, cette Statuë ne peut l'estre que du plus grand de tous les Monarques.

Des Coqs qui chantent au lever du Soleil, *Degener est quisquis non cantat*, pour faire connoistre que tous les François ressentent une joye toute particuliere, lors qu'ils voyent rendre à leur Prince les hommages qui luy sont dûs.

Plusieurs Aigles qui reprennent leurs plumes au Soleil, *Virus animosque resumunt*. Les Peu-

ples semblent reprendre une nouvelle vigueur à la veuë d'une Statuë qu'ils regardent comme un signe de leur bonheur.

Un Feu d'artifice avec ces mots , *Et placet , & terret* , pour marquer le caractere particulier de la majesté du Roy , dont la veuë fait le plus grand plaisir de ceux qui ont l'avantage de l'approcher , & qui leur inspire en mesme temps le plus profond respect.

Diverses Lignes qui aboutissent au mesme centre. *Huc omnes recidunt* , pour montrer l'empressement de tout le monde à témoigner son zele pour la gloire de Sa Majesté.

J'ajoute un Madrigal qui a esté fait sur cette Statuë.

CET air si grand, cette mine
heroïque,
Cette Taille & ce Port si pleins de
majesté,
Disent assez sans qu'on l'explique
Que c'est LOUIS LE GRAND qu'on
a représenté.
L'ouvrier travaillant sur ce divin
modelle,
N'a pourtant pas gravé ce qu'il a
de plus grand,
Son Air, son Port, sa Taille, tout
surprend,
Mais son Ame est encore & plus
grande & plus belle.
Il auroit, ce Sculpteur, fait voir
en ce Portrait,
S'il en eust pu donner quelque mar-
que fidelle,
Ce que jamais le monde a vu de plus
parfait.

B 5

La continuation des grandes choses que le Roy fait tous les jours, est cause que l'usage s'est insensiblement introduit de faire le Panegyrique de cet Auguste Monarque dans toutes les Villes de France, le jour de la Feste de S. Louis, avec celuy de ce Saint. C'est ce qui fut fait le 25. Aoust dernier, dans la Chapelle de l'Hôpital General de Perigueux, où il y eut des Prières publiques pour le Roy.. Elle estoit tres-bien ornée, & fut remplie des personnes les plus considerables de la Ville.. Les Directeurs de cet Hospital, à la teste desquels estoit Monsieur de Chastillon, premier President, n'oublierent rien pour rendre la Feste des plus éclatantes. Les Compagnies du Regiment de Flandre qui vou-

lurent y prendre part , se mirent sous les armes dans la court de l'Hôpital, & firent plusieurs décharges en salüant le Buste du Roy. Les Officiers du Presidial & du Corps de Ville, s'estant rendus dans la Chapelle à l'heure de Vespres , le Pere Voisin Iesuite, fameux par diverses pieces d'Eloquence qu'il a faites à la gloire du Roy , prononça le Panegyrique de S. Louïs , auquel il mesla celuy de Sa Majesté , & il employa un stile si noble & si naturel dans cet Eloge , qu'il fut applaudy de tous ceux qui l'entendirent. Lors qu'il fut fortý de Chaire , on donna la Benediction , & cette solemnité se termina par les cris de *Vive le Roy* , que les Compagnies & les Particuliers firent retentir au

bruit des Boëtes, & d'une triple
salve du Canon.

Si tant de Predicateurs prennent l'occasion de faire le Panegyrique de Sa Majesté, on peut dire que l'Eglise a sujet de prendre part aux loüanges qu'on luy donne, puis que ce pieux monarque travaille de toutes manieres pour la Religion, & qu'il s'en declare hautement le Protecteur parmy les Princes & les Peuples les plus éloignez. Entre tant de preuves que l'on en pourroit donner, il ne faut que voir, ce qu'il a fait depuis peu en faveur des Catholiques de la grande Armenie, à la demande des Religieux de Saint Dominique, qui estant les seuls Ecclesiastiques de ce pais-là en ont le gouvernement spirituel depuis trois cens ans, ou en-

viron. Le Bienheureux Barthelemy, surnommé le Petit, Religieux de cet Ordre, du Convent de Bologne, ayant esté sacré Archevesque sous le Pape Jean XXII. s'en alla avec son Compagnon Pierre d'Arragon, dans la grande Armenie, pour tâcher d'éclairer les Infidelles Maistres du pays, & les Schismatiques qui y sont en fort grand nombre, & qui esperoient reduire à l'unité de la Foy Catholique. Après les avoir long-temps instruits, ils recueillirent une assez riche moisson de leurs travaux Apostoliques, sur tout dans la Province de Nahcivan, où ils trouverent les peuples plus disposés à se soumettre à l'Eglise Romaine. Ils y bastirent mesme douze Convents de leur Ordre,

dont les Religieux enseignent les enfans, pour avoir de quoy payer le Tribut, & subsister; & comme ils ne sont pas en grand nombre hors le Convent où reside l'Archevesque, leurs Disciples chantent avec eux l'Office divin, & mesme ont le soin de se trouver à Matines, quoy qu'on les chante à minuit. Tous les Catholiques, à l'exception des Malades, se rendent dans leur Eglise, pour y assister les Dimanches & les Fêtes. Ce petit Troupeau a subsisté jusques à present sous la conduite de ces Peres malgré les persecutions des Infidelles Mahometans & des Schismatiques, qui ne sont pas moins leurs ennemis. Une des plus grandes qu'ils ayent souffertes depuis leur établissement, vint il y a

quelques années, du Prince de Nahcivan, qui ayant peine à souffrir les Chrestiens, & encore plus les Catholiques, parce qu'il est de la Secte de Mahomet, cherchoit sans cesse à les opprimer. Les Catholiques se voyant poussez à bout, & abandonnez de tous les Princes leurs voisins, eurent recours à la pieté singuliere & à la puissante protection de LOUIS LE GRAND, auquel ils députerent leur Archevesque, appelé Matthieu Aranisez, tres-grand Religieux, & homme d'une rare vertu, qui ayant exposé les afflictions & les miseres que son Troupeau enduroit de la part du Prince de Nahcivan, obtint de Sa Majesté une Lettre adressée au Roy de Perse, pour retirer les Ca-

tholiques de l'oppression où ils estoient, & les mettre, comme ils l'avoient demandé, immédiatement sous l'autorité de ce Roy, ce qui leur fut aussitost accordé. Mais peu de temps après, il s'éleva une nouvelle & furieuse persecution contre les Catholiques, parce que le Prince de Nahcivan scachant les mauvais offices qu'ils luy avoient rendus, recommença à les inquieter plus qu'auparavant, quoy que sous main, & seulement par le ministere de ceux qui gouvernoient de la part du Roy de Perse, auquel le grand éloignemēt de la Cour ne permettoit pas qu'ils eussent recours. Cela les obligea de nouveau à implorer la protection de Sa Majesté Tres Chrétienne, qui représentant au

Roy de Perse les vexations que souffroient les Catholiques de Nahcivan, de la part des Turcs, & sur tout des Princes voisins, obtint de luy qu'ils seroient à l'avenir sous la conduite du Grand Visir de Tauris, qui n'en est pas éloigné; mais comme on ne laissoit pas de faire encore de nouvelles peines aux Fidelles de Nahcivan, ils envoyerent en France Monsieur Piquet, Evêque de Cesaropolis, & le Roy eut la bonté de le députer à celui de Perse, pour luy recommander fortement tous les Catholiques demeurans dans ses Etats, & particulièrement tous ceux de la Province de Nahcivan. Ce Prelat s'estant acquité avec beaucoup de zele de la commission qu'il avoit, obtint pour ceux-

cy un Privilege ; par lequel il a esté ordonné qu'aucun des Sujets du Roy de Perse , soit Prince, soit Commandant d'Armée , soit Vice-Roy , Soldat , ou quelque autre Officier que ce puisse estre , ne pourra sous aucun pretexte se mesler de leurs affaires , ou de leur gouvernement , à la reserve du Grand Visir , qui doit estre , non pas un Juge severe , mais un Protecteur favorable pour eux. Ce Privilege qu'ils ont par écrit , porte encore , que si quelque autre pretendoit à leur gouvernement , sous quelque cause ou pretexte que ce fust , les Catholiques auroient le pouvoir de se défendre jusqu'à les frapper , & mesme les emprisonner.

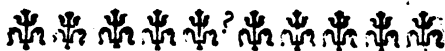
Ils ont eu une autre preuve

fort considerable de la bonté du
 Roy Tres-Chrestien, en ce que
 ceux de cette Province de Nah-
 civan ont un temps déterminé
 pour porter le Tribut à la Cour,
 & ce temps estant passé, il faut
 payer le double; de sorte qu'une
 Ville qui devra six mille écus,
 si elle differe de payer, est ta-
 xée à douze mille. Les Catho-
 liques estant tombez deux fois
 dans le cas, on leur a remis
 cette double paye à la recom-
 mandation du Roy de France,
 lequel a accordé depuis peu au
 Pere Provincial d'Armenie,
 venu pour cela à Paris, une
 Lettre adressée encore au Roy
 de Perse, pour demander qu'on
 les exemptast ainsi que tous les
 Catholiques de Nahcivan, des
 impôts que les Officiers du
 Roy exigeoient d'eux à son

insceu, & qu'on leur rendist les
eaux qui leur avoient esté
ostées par leurs voisins, ce qui
leur caufoit un grand préjudi-
ce. C'est ainsi que LOUIS LE
GRAND se montre le Protec-
teur de tous les Catholiques,
non seulement dans l'Europe,
mais encore par toute la Terre.

J'ay bien cru, Madame, qu'en
vous mandant la dernière fois,
que lors que l'Académie fit la
distribution des prix, Monsieur
de Fontenelle avoit remporté
celuy d'Eloquence, & Made-
moiselle des Houlières celuy
de Poësie, je vous engagerois à
me demander quelque chose de
particulier des deux Ouvrages
qui leur ont fait mériter ces
Prix. Il y a tant de beautés dans
l'un & dans l'autre, que tout ce
que je vous en dirois ne rem-

pliroit pas l'idée , que je voudrois vous en faire avoir. Ainsi j'aime mieux vous les envoyer entiers , afin que vous en puissiez juger par vous-mesme. Les Ouvrages de cette force sont toûjours dignes d'estre conservez. Voicy celui de Monsieur de Fontenelle.



DE LA PATIENCE, & du Vice qui luy est contraire.

Quelque peu d'usage que l'homme fasse de ses lumieres pour s'étudier soy-mesme , il découvre les foiblesses & les déreglemens dont il est rempli : aussi-tost s'araison cherche à y remedier , touchée naturellement d'un desir de perfection qui luy

reste de l'ancienne grandeur, où elle s'est veüe élevée. Mais que peut-elle maintenant, incertaine, aveugle, pleine d'erreurs, digne elle-même d'estre comptée pour une des miseres de l'homme ? Elle ne sçait que combattre des defauts par des defauts, ou guerir des passions par des passions ; & les vains remedes qu'elle fournit sont des maux d'autant plus grands & plus incurables, qu'elle est interessée à ne les plus reconnoistre pour des maux, & qu'elle s'est seduite elle-mesme en leur faveur.

En vain pendant plusieurs siecles , la Grece si fertile en Esprits subtils , curieux & inquiets, produisit ces Sages , qui faisoient une profcSSION téméraire d'enseigner à leurs disciples l'art de vivre heureux , & de se rendre plus parfaits ; en vain la diversité infinie de leurs sentimens, qui sera à jamais la honte des foibles lumieres

naturelles , épuisa tout ce que la raison humaine pouvoit pour les hommes : l'effet des plus grands efforts de la Philosophie ne fut que de changer les vices que produit la nature corrompue , en de fausses vertus , qui estoient , s'il se peut , des marques encore plus certaines de corruption. Un homme du commun , ou ignore , ou reconnoist ses défauts avec assez de simplicité , pour les rendre en quelque sorte excusables ; au lieu qu'un Philosophe Payen , fier d'avoir acquis les siens à force de meditations & d'étude , leur donnoit tous ses applaudissemens.

Ces desordres que la raison humaine causoit dans la Grece , où elle regnoit avec toute la hauteur dont elle est capable quand elle vient à se méconnoistre , les leçons trompeuses qu'elle envoyoit de là chez tous les Peuples du Monde , quine les recevoient qu'avec trop de doilité.

ne furent pas sans doute les moindres motifs qui inviterent la Raison éternelle à descendre sur la terre. Si d'un costé chez les Juifs les fameuses Semaines de Daniel qui expiroient, & le Sceptre de Juda qui avoit passé dans des mains étrangères, pressoient le Libérateur si longtemps promis & attendu, il est certain que d'un autre costé les Grecs livrez jusque-là à des erreurs orgueilleuses; & à une ignorance contente d'elle-même, demandoient également le Messie par leurs besoins, quoy qu'ils ne fussent pas en droit de l'attendre. Dieu le devoit aux uns pour dégager sa parole tant de fois donnée par la bouche de ses Prophetes; & il le devoit, ce semble, aux autres pour satisfaire à sa bonté, qui ne les pouvoit souffrir plus long-temps dans les égaremens de leur sagesse. Il falloit aux uns un Monarque qui s'établît un Empire

Empire tout divin sur les Nations ; un grand Prestre qui leur enseignast les veritables Sacrifices & il falloit aux autres un Sage, dont ils reçussent des preceptes solides, un Maître qui leur apportast toutes les connoissances, après lesquelles ils soupiroient depuis si long-tems.

Il parut donc enfin parmy les hommes, ce Messie si ardemment désiré d'un seul Peuple, & si nécessaire à tous. Alors les idées & du vray & du bien nous furent revelées sans obscurité & sans nuages ; alors disparurent tous ces phantosmes de vertus qu'avoit enfantez l'imagination des Philosophes ; alors des remèdes tout divins furent appliquez avec efficacité à tous les maux qui nous sont naturels.

*Arrêtons nos yeux en particulier sur quelqu'un des effets que produit la nouvelle Loy annoncée par Iesus-
Octobre 1687.*

C

Christ. L'impatience dans les maux est peut-estre un des vices auxquels la nature nous porte, & le plus généralement; & avec le plus de force; & il n'y a point de vertu à laquelle la Philosophie ait plus aspiré qu'à la patience; sans doute, parce qu'il n'y en a aucune ny plus nécessaire à la malheureuse condition des hommes, ny plus capable d'attirer une distinction glorieuse à ceux qui auroient pû l'acquérir. Cette impatience de la nature & la fausse patience de la Philosophie nous serviront d'exemples de l'heureux renouvellement qui se fit alors dans l'Univers. Voyons comment la véritable patience inconnue jusque-là sur la terre, prit la place de l'une & de l'autre. N'ayons point de honte d'envisager d'près, & d'étudier nos miseres; cette veüe, cette étude servira à nous convaincre des bienfaits du Redempteur.

Quel est ce mouvement impetueux de nostre ame qui s'irrite contre les maux qu'elle endure, & qui s'agitte comme pour en secouer le joug? Pourquoy tâcher à les repousser loin de nous par des efforts violens, dont nous sentons en mesme temps l'impuissance? Pourquoy prendre à partie ou des Astres, qui n'ont en aucune sorte contribué à nos malheurs; ou une Fortune & des Destins, qui n'ont point d'estre hors de nostre imagination? Que veulent dire ces plaintes adressées à mille objets dont elles ne peuvent estre écoutées? Que veut dire cette espee de fureur où nous entrons contre nous-mesmes, moins fondée encore que tous ces autres emportemens? Soulageons - nous nos maux, ou les redoublons - nous? Malheureux, si nous n'avons que des moyens si faux & si peu rai-

sonnables pour les soulager ! Insensibles , si nous les redoublons ! mais quel sujet d'en douter ? Il n'est que trop sûr que nous redoublons nos maux. Cet effort que nous faisons pour arracher le trait qui nous blesse , l'enfonce encore davantage ; l'ame se déchire elle-mesme par cette nouvelle agitation , & le mouvement extraordinaire où elle se met excitant sa sensibilité , donne plus de prise sur elle à la douleur qui la tourmente.

Cependant ny la honte de suivre des mouvemens dèreglez, ny la crainte d'augmenter le sentiment de nos maux , ne reprime en nous l'impatience. On s'y abandonne d'autant plus facilement , que la voix secrete de nostre conscience ne nous la reproche presque pas , & qu'il n'y a point dans ces emportemens une injustice évidente qui nous frappe, &

qui nous en donne de l'horreur. Au contraire, il semble que le mal que nous souffrons nous justifie, il semble qu'il nous dispense pour quelque temps de la nécessité d'être raisonnables. N'emploie-t-on pas même quelque sorte d'art pour s'exempter de rougir de ce défaut, & pour s'y pouvoir livrer sans scrupule? Ne se déguise-t-on pas souvent l'impatience sous le nom plus doux de vivacité? Il est vrai qu'elle marque toujours une âme vaincue par ses maux, & contrainte de leur céder; mais il y a des malheurs auxquels les hommes approuvent que l'on soit sensible jusqu'à l'excès, & des événemens où ils s'imaginent que l'on peut avec bien-seance manquer de forces, & s'oublier entièrement. C'est alors qu'il est permis d'aller jusqu'à se faire un mérite de l'impatience, & que l'on ne renonce pas

à en être applaudy. Qui l'eust crû que ce qui porte le plus le caractère de petitesse de courage, pût jamais devenir un fondement de vanité?

La Religion seule pouvoit remédier à un défaut si enraciné dans la nature, & quelquefois autorisé par nos fausses opinions. Elle nous apprend, pour reprimer en nous l'impatience toujours nuisible & insensée, que nous sommes tous pécheurs, que nous devons une expiation à la justice divine; que tous les maux que nous sommes capables de souffrir, nous les avons mérités. Quelle étrange consolation, à en juger selon les premières idées qui se présentent! Quoy, nous ne serons pas seulement malheureux, nous serons encore obligés de nous croire coupables? Nous perdrons jusqu'au droit de nous plaindre, nos soupirs ne pourront plus être innocens? En-

core un coup , quelle étrange consolation !

C'en est une cependant , & solide & efficace. Quelques tristes que paroissent quelquefois les veritez qui nous viennent du Ciel , elles n'en viennent que pour nostre bonheur & nostre repos. Un Chrestien vivement persuadé qu'il merite les maux qu'il souffre , est bien éloigné de les redoubler par des mouvemens d'impatience. Il est juste que la revolte de nostre ame contre des douleurs deües à nos pechez , soit punie par l'augmentation de ces douleurs mêmes : mais on se l'épargne en se soumettant sans murmure au châ-timent que l'on reçoit. Ce n'est pas que les Chrestiens cherchent à souffrir moins , c'est que d'ordinaire les actions de vertu ont des recompenses naturelles qui en sont inseparables. On ne peut estre dans une sain-

te disposition à souffrir , que l'on ne diminue la rigueur des souffrances. On ne peut y consentir sans les soulager ; & lors que nous nous rangeons contre nous-mêmes du party de la justice divine , on peut dire que nous affoiblissions en quelque sorte le pouvoir qu'elle auroit contre nous.

Faut-il que je mette aussi au nombre des motifs de patience que la Religion nous enseigne , les biens éternels qu'elle nous apprend à mériter par le bon usage de nos maux ? Sont-ce véritablement des maux , que les moyens d'acquiescer ces biens célestes qui ne pourront jamais nous estre ravis ? Souffre-t-on encore quand on les envisage , & leur idée laisse-t-elle dans nostre ame quelque place à des douleurs & foibles & passageres ? Ah ! il semble qu'ils nous empêchent bien plutôt de les sentir , qu'il ne nous aident à les endurer.

Tel a esté l'art de la bonté de Dieu, que dans les punitions mesme que sa colere nous envoie, elle a trouvé moyen de nous y ménager une source d'un bonheur infiny. Recevons avec une soumission sincere de si justes punitions, & elles deviendront aussi tost des sujets de recompense. Nous n'aurons pas seulement effacé nos crimes, nous aurons acquis un droit à la souveraine felicité. Aveuglement de la nature, lumieres celestes de la Religion, que vous estes contraires ! La nature par ses mouvemens desordonnez augmente nos doutes, & la Religion les met, pour ainsi dire, à profit, par la patience qu'elle nous inspire. Si nous en croyons l'une, nous ajoutons à des maux necessaires un mal volontaire, & si nous suivons les instructions de l'autre, nous tirons de ces maux necessaires les plus grands de tous les biens.

Aussi la patience Chrestienne n'est-elle pas une simple patience, c'est un veritable amour des douleurs. Si on ne portoit pas sa veüe dans cette eternité de bonheur dont elles nous assurent la jouissance, on se borneroit à les recevoir sans murmure, comme des chatimens dont on est digne par ses pechez; mais dès que l'on regarde le prix infiny dont elles sont payées, on ne peut plus que les recevoir avec joye comme des graces dont on est indigne. De là naissent ces merveilles dont les Annales des Chrestiens sont remplies; cette tranquillité dont les Saints ont joüy au milieu même des plus âpres tourmēs; cette égalité parfaite qu'ils ont toujours veüe entre les biens & les maux. Que dis-je, égalité? cette préférence qu'ils ont toujours donnée aux maux sur les biens; ces heureux excès de patience qu'ils ont poussés

jusques à oser appeller surs eux les maux que la main de Dieu leur refusoit.

Quel spectacle fut ce pour le monde corrompu que la naissance du Christianisme ! On voit paroître tout à coup & se répandre dans l'Univers des hommes qui disconviennent d'avec tous les autres sur les principes les plus communs; des hommes qui reiettent tout ce qui est recherché avec le plus d'ardeur, & qui ont un amour sincere pour tout ce que les autres fuyent. Les plaintes sont un langage qui leur est inconnu, si ce n'est dans la prosperité. Ils ne se contentent pas d'avoir au milieu des malheurs une constance inébranlable, ils ont une ioye qui va souvent jusqu'à des transports, s'ils ne s'offrent pas d'eux-mesmes aux tourmens & à la mort, ils se contraignent, la cruauté de leurs ennemis se

méprend éternellement. On leur donne pour supplices que ce qu'ils souhaitent. Quels sont ces prodiges, devoient dire les Payens? Quel est ce renversement? Les biens & les maux ont-ils changé de nature? Les hommes en ont-ils changé eux-mêmes? Cet étonnement fut sans doute d'autant plus grand que l'on voyoit les Philosophes, qui jusque-là avoient paru estre en possession de toutes les vertus & de toutes les veritez, confondus, & dans leur speculation, & dans leur pratique, par de nouveaux Philosophes incomparablement plus parfaits. Ce furent ces derniers Sages, ou plustost ce fut leur Maistre celeste que détruisit les fausses especes de patience établies par des Sages trompeurs, & plus vicieuses peut-estre que l'impatience mesme naturelle aux hommes, qui n'ont que leurs passions pour guides.

II. POINT.

Jamais la raison humaine n'a fait eclater tant d'orgueil, & n'a laissé voir tant d'impuissance que dans la Secte des Stoïciens. Ces Philosophes entreprirent de persuader aux hommes que leur propre corps estoit pour eux quelque chose d'étranger, dont les interets leur devoient estre indifferens, & que les douleurs qui affligeoient ce corps, estoient ignorées par le Sage, qui se retranchoit entièrement dans la partie spirituelle de luy-mesme. Ainsi le Stoïcien regardoit les maux avec dedain comme des ennemis incapables de luy nuire, & il se paroît d'une patience fastueuse, fondée sur l'impassibilité dont la Secte se flatoit. Souffrir avec constance eust esté quelque chose de trop humain, il ne souffroit point, semblable à Jupiter mesme dont il

n'avoit lieu d'envier ny les perfections ny le bonheur.

Jusqu'où vous égarez-vous , foibles esprits des hommes , quand vous estes abandonnez à vous-mesmes ? Quoy , il s'agit de soulager les blessures que nous recevons tous les jours , nous les recevõs , nous en gemissons , & on n'y trouve point d'autres remede que de nous soutenir que nous sommes invulnérables ? trop heureux encore si nous pouvions entrer dans cette illusion & en profiter ; mais si ces vaines idées élèvent pour quelques momens & enflent l'imagination seduite , on est aussi-tost rappelé au sentiment de ses maux par la nature plus forte & plus puissante , & si l'opiniâtreté du party dont on a fait choix , maintient encore dans l'esprit cette superbe speculation , le cœur la dément & la condamne. Quand ce Stoicien pressé par la dou-

leur d'une maladie violente s'écrioit , en s'adressant à elle ; Je n'avoüeray pourtant pas que tu fisses un mal ; Cet effort qu'il faisoit pour ne le pas avoüer , ce desaveu mesme apparent n'estoit-ce pas un avoué & le plus fort & le plus sincere qui püst iamaïs estre ?

Loin du Christianisme une erreur si contraire aux sentimens naturels , & un orgueil si indigne d'une raison éclairée. La patience des Chrestiens n'est point fondée sur ce qu'ils s'imaginent estre au dessus des douleurs , ils souffrent , ils avoient qu'ils souffrent ; mais la soumission qu'ils ont pour celui qui les fait iustement souffrir ; mais le prix qui est proposé à leurs souffrances produit cette constance , ce calme , cette joye qui ont si souvent arraché à leurs Persecuteurs de l'admiration & du respect. Ils ne re-

tiennent point leurs plaintes & leurs gémissemens, par la crainte de deshonorer le party qu'ils font profession de suivre, mais la divine Religion qu'ils suivent prévient en eux les plaintes & les gémissemens par les saintes pensées dont elle les remplit. Ils sont tels au dedans d'eux-mêmes que les Stoiciens avoient beaucoup de peine à paroître au dehors, tranquilles & vainqueurs de la douleur qu'ils endurent. Ils sont ce que toute la Philosophie elle-même ne sçauroit assez admirer, aussi sensibles que les autres hommes à toutes les misères humaines, plus satisfaits au milieu des plus grandes misères, que s'ils estoient les plus heureux des hommes.

Il n'y a rien où la patience éclate avec plus d'avantage, que dans les injures. Un Stoicien offensé ne conservoit un extérieur paisible.

que parce qu'il s'élevoit aussi-tôt dans son cœur au dessus de celui qui l'avoit offensé , & quelquefois même par un superbe jugement osoit le degrader de la qualité d'homme; insulte qu'on fait sans danger à son ennemy, vengance impuissante qui ne laisse pas de consoler l'orgueil. Un Chrestien se met dans son cœur au dessous de tous les hommes , & cependant il a au milieu des outrages une héroïque tranquillité qui le met au dessus de ses ennemis. Innocent & heureux artifice que la grace nous enseigne ! Sans prendre une fierté mal fondée , sans affecter une fausse insensibilité , nous n'avons qu'à nous humilier sous la main du Createur pour être supérieurs aux creatures. Nous n'avons qu'à la respecter dans les instrumens qu'elle emploie , pour être à l'épreuve des plus rudes coups que les hommes

puissent nous porter. Il n'y en a point qui n'ayent assez de pouvoir pour nous faire souffrir ; mais il n'y en a point qui en ayent assez pour troubler nostre repos. Lors que leurs bras sont tournez contre nous , un bras plus puissant qui les fait agir , se montre aux yeux de nostre foy , tient nos douleurs dans le respect , & reprime toute l'agitation qu'elles produiroient dans nostre ame. Les injustices que nous avons à essuyer ne se presentent plus à nous comme des événemens qui partent de la méchanceté des hommes ; & qui doivent exciter en nous de la haine & de l'indignation, nous remontons plus haut , & d'une vue plus éclairée nous découvrons que ces mesmes événemens nous viennent du Ciel , & comme de iustes châtimens qui demandent de la soumission , & comme des suiets de merite qui demandent des actions de graces.

Ce n'estoit pas ainsi qu'en jugeoient la plupart des Philosophes, persuadez que toutes choses étoient gouvernées par une fatalité aveugle, immuable, nécessaire, de laquelle partoient indifferemment & les biens & les maux. Il est vray qu'ils se soumettoient à elle dans les malheurs, & quelquefois avec assez de resolution ; mais quelle estoit cette espece de patience ? Vne patience d'esclaves attachez à leur chaisne, & suiets à tous les caprices d'un Maître impitoyable ; une patience qui n'estant fondée que sur l'inutilité de la révolte, arreste durement les mouvemens de l'ame, & au lieu de la consoler y laisse un chagrin sombre & farouche, en un mot, un desespoir un peu raisonné, plutôt qu'une vraie patience.

Graces à nostre auguste Religion, nous sçavons que nous ne dependons

point d'un destin aveugle qui nous emporte & nous entraîne invinciblement. Nos malheurs ne viennent point de l'arrangement fortuit de ce qui nous environne; une Intelligence éternelle, non moins puissante que le paroïssoit aux Philosophes leur fatalité imaginaire, mais de plus souverainement sage, preside à tout. Ce bras dont nous respectons les coups, est un bras qui nous distribue les maux même selon nos besoins & selon nos forces, qui, à proprement parler, ne nous envoie que des biens; c'est le bras d'un Père, nous souffrons comme des enfans, seurs de la bonté de celui qui nous fait souffrir, & non point comme des esclaves assujettis à toutes les rigueurs les plus bizarres & les plus cruelles: ce n'est point l'inutilité de la révolte qui nous arrête, c'en est l'injustice, & nostre patience est une

veritable soumission d'esprit qui répand dans le cœur une consolation presque aussi douce , si je l'ose le dire , que la jouissance mesme du bien.

Tels sont les effets que produit chez les Chrestiens le divin exemple de la patience qui leur fut proposé , lors que le Juste, le seul Juste qui l'ait jamais esté par luy-mesme, se vit sur le point d'expier les pechez du Genre humain. Abandonné de toute la Nature , hormis de quelques Disciples qui n'avoient plus que peu d'instans à luy estre encore fidelles , frappé de l'affreuse idée d'un supplice également honteux & cruel qui luy estoit destiné , il s'adresse à son Pere celeste. Il luy demande que s'il est possible les tourmens qu'il envisage luy soient épargnez , & un souhait que la grandeur de ses tourmens déjà presens à ses yeux rendoit si legiti-

me, un souhait plus legitime encore par l'innocence de celui qui le faisoit, un souhait où la moderation eclate jusque dans les termes qui l'expriment, est cependant reprimé dans le même moment par une soumission entiere, sans reserve aux desseins de Dieu. Que ta volonté soit faite, dit Jesus-Christ à son Pere, & quelle volonté ? Combien sçavoit-il qu'elle estoit severe & rigoureuse à son égard ! il se voyoit livré à la Justice irritée, il voyoit la bonté entierement suspendue, cependant pour satisfaire aux devoirs de l'obeissance d'un Fils, il souscrit à sa propre disgrâce, & son unique soulagement au milieu de ses douleurs les plus vives, & de tourner les yeux sur la main dont il les reçoit.

Il soupira encore sur la croix, il se plaignit d'avoir esté abandonné de son Pere; mais il ne murmuroit

pas de cette extrême rigueur, il nous marquoit seulement combien il y étoit sensible. Les Philosophes prétendoient à une impassibilité, qui dans l'état où nous sommes ne peut s'accorder avec la nature humaine, & Jesus-Christ ne voulut pas jouir de celle qu'il eust pû recevoir de sa Divinité. Il souffrit les plus cruels supplices pour laisser un exemple qui convint à des hommes nécessairement sujets à la douleur. Il prit toute nostre sensibilité pour nous porter avec plus de force à l'imitation de sa patience.

Inspirez nous, Verbe incarné, cette heroïque vertu si éloigné de la corruption qui nous est devenue naturelle, & de la fausse perfection à laquelle la Philosophie aspireroit. Daignez nous instruire dans la science de souffrir, science toute celeste, & qui n'appartient qu'à vos Dis-

ciples. Tout le cours de vostre vie nous en donne d'admirables leçons; mais comment les mettre en pratique sans le secours de vostre grace? C'est vous seul sur qui nous pouvons prendre une véritable idée des vertus, & c'est vous seul encore de qui nous pouvons recevoir la force de les suivre; vous qui êtes la raison & la sagesse de vostre adorable Pere, devenez aussi la nôtre pour regler les emporremens auxquels la nature s'abandonne dans les afflictions. Ne permettez, Seigneur, à vôtre Justice de les faire tomber sur nous, que quand vous aurez mis dans nostre ame les dispositions nécessaires pour en profiter, & ne nous envoyez tous les maux dont nous sommes dignes, qu'en nous donnant en mesme temps un courage vraiment Chrétien.

*Depuis que les Prix ont esté
donnez,*

donnez, on a sceu que les deux Discours qui ont concouru sur cette mesme matiere, estoient, l'un de Monsieur l'Abbé Raguenet, & l'autre de Monsieur de Clerville. Ils meritent l'un & l'autre de grandes loüanges, ayant écrit d'une maniere tres-noble, & fait le portrait de la Patience Chrestienne avec des traits vifs qui la font aimer. Le sujet que Messieurs de l'Academie avoient donné pour le Prix de Poësie, estoit l'éducation de la Noblesse dans les Ecoles des Gentilshommes, & dans la Maison de S. Cir. Vous seriez contente de la maniere dont Mademoiselle des Houlieres l'a traité, quand mesme l'estime que vous avez pour son nom, & l'intérest que vous devez prendre à tout ce qui fait hon-

Octobre 1687. D

neur à vostre Sexe , ne vous engageroient pas à lire cet Ouvrage avec plaisir.



O D E

Sur le soin que le Roy prend de l'éducation de la Noblesse.

Toy , par qui les Mortels rendent leurs noms celebres ,
 Toy, que j'invoque icy pour la premiere fois ,
 De mon esprit confus dissipe les tenebres ,
 Et soutiens ma timide voix.
 Le projet que je fais est hardy, je l'avoue,
 Il auroit effrayé le Pasteur de Mantoue
 Et i'en connois tout le danger.
 Mais , Apollon , pour toy si ie suis inspirée ,

*Mes Vers pourront des siens égaler
la durée ;*

Hâtez-toy, viens m'encourager.



*Dieu du iour, tu me dois le secours
que j'implore ,*

*C'est ce Heros si grand, si craint dans
l'Univers ,*

*Le Protecteur des Airs , LOVIS que
l'on adore ,*

*Que ie veux chanter dans mes
Vers.*

*Depuis que chaque iour tu sors du
sein de l'onde ,*

*Tu n'as rien veu d'égal dans l'un
& l'autre monde ,*

Ny si digne du soin des Dieux.

*C'est peu pour en parler qu'un lan-
gage ordinaire ,*

*Et pour le bien louer, ce n'est point
assez faire ,*

Dés que l'on pourra faire mieux.



*Il sçait que triompher des erreurs &
des vices ,
Répandre la terreur du Gange aux
flots glacez ,
Elever en tous lieux de pompeux Edi-
fices*

*Pour un grand Roy n'est pas assez .
Qu'il faut pour bien remplir ce sa-
cré caractère ,
Qu'au dessein d'arracher son Peuple
à la misere ,
Cedent tous les autres proiets ,
Et que , quelque fierté que le Trône
demande ,
Il faut à tous momens que sa bonté
le rende
Le Pere de tous ses Suiets.*



*A peine a-t-il calmé les troubles de
la Terre ,*

*Que ce sage Heros consulte avec la
Paix,*

*Les moyens d'effacer les horreurs de
la Guerre*

Par de memorables bienfaits.

*Il dérobe les cœurs de sa jeune No-
blesse*

*Aux funestes appas d'une indigne
moleste,*

Compagne d'un trop long repos.

*France, quels soins pour toy prend
ton auguste Maître !*

*Ils s'en vont pour jamais dans ton
sein faire naître*

Un nombre infiny de Heros.



*Il établit pour eux des Ecoles sça-
vantes*

*Où l'on regle à la fois le courage &
les mœurs,*

*D'où l'on les fait entrer dans ces rou-
tes brillantes*

*Qui menent aux plus grands
honneurs.*

*On leur enseigne l'art de forcer des
murailles ,*

*De bien asseoir un Camp , de gagner
des batailles ,*

Et de défendre des remparts.

*Dignes de commander au sortir de
l'enfance ,*

*Ils verront la Victoire attachée à la
France*

Ne suivre que ses Etendars ?

*Tel cet Estre infiny dont LOUIS
est l'Image ,*

*Par les secrets ressorts d'un pouvoir
absolu ,*

*Des differens perils où la misere en-
gage*

Scent delivrer sont Peuple élu.

*Long-temps dans un desert sous de
fidelles Guides*

Il conduisit ses pas vers les Vertus
solides,
Sources des grandes actions,
Et quand il eut acquis de porsées
lumières
Il luy fit subjuger des nations entie-
res,
Terreur des autres Nations.



Mais c'est peu pour LOVIS d'élever
dans ses Places
Les Fils de tant de vieux & fidèles
Guerriers,
Qui dans les champs de Mars, en
marchant sur ses traces,
Ont fait des moissons de lauriers.
Pour leurs Filles il montre autant
de prévoyance
Dans l'asile sacré qu'il donne à l'in-
nocence
Contre tout ce qui la détruit;
Et par les soins pieux d'une illustre
Personne.

*Que le Sort outragea , que la Vertu
couronne*

Vn si beau dessein fut conduit.



*Dans un superbe enclos où la sagesse
habite ,*

*Où l'on suit des Vertus le sentier
épineux ,*

*D'un âge plein d'erreurs mon foible
Sexe évite*

Les égaremens dangereux.

*D'enfans infortunez cent Familles
chargées ,*

*Du soin de les pourvoir se trouvent
soulagées ,*

Quel secours contre un sort ingrat ?

*Par luy ce Heros paye en couronnant
leurs peines*

*Le sang dont leurs Ayeux ont épuisé
leurs veines*

Pour la défense de l'Etat.



Ainsi dans les jardins l'on voit de
jeunes Plantes ,
Qu'on ne peut conserver que par des
soins divers ,
Vivre & croistre à l'abry des ardeurs
violentes ,
Et de la rigueur des Hyvers.
Par une habile main sans cesse cul-
tivées ,
Et d'une eau vive & pure au besoin
abreuvées ,
Elles fleurissent dans leurs temps :
Tandis qu'à la mercy des saisons
orageuses
Les autres au milieu des campagnes
pierreuses
Se flétrissent dès leur Printemps.



Mais quel brillant éclair vient de
frapper ma vue !

D 5

82. MERCURE

*Qui m'appelle ? qu'entens-je ? &
qu'est-ce que ie voy ?*

*Mon cœur est transponié d'une ioye
inconnue ,*

*Quels sont ces presages pour moy ?
Ne m'annoncent - ils point que je
verray la cheute*

*Des celebres Rivaux avec qui je dis-
pute*

*L'honneur de la lice où je cours ?
Que de gloire & quel prix ! si le
Ciel me l'envoye ,*

*Le Portrait de LOUIS à mes regards
en proye*

PRIERE POUR LE ROY.

A H ! Se gneur , pour LOUIS ne
nous alarme plus ,
Content de nos soupirs n'en exige
point d'autres ;

*Mais pourquoy te laisser par des vœux
superflus ?*

*Tes interests icy sont joints avec les
nostres.*

*Que pour luy donc, Seigneur, ta
main daigne s'armer;
Conserve-nous long-temps un si di-
gne Monarque,
Tel que tu pris pour nous le soin de
le former;
Qu'on le puisse toujours reconnoître
à ta marque,
Soit qu'il se fasse craindre, ou qu'il
se fasse aimer.*

Je vous envoie une Chan-
son à deux couplets. Monsieur
Malo a fait les paroles du pre-
mier, & celui qui les a mises
en air, a fait celles du second,
auxquelles il a joint la diminu-
tion, ce que vous n'avez point
encore veu dans aucun des
Airs nouveaux que je vous ay
envoyez. Il vous est aisé de
voir par là que je vous parle de
cet illustre Maître en Musique

84 MERCURE

dont le Public a veu tant de
beaux Ouvrages , & qui veut
bien prendre soin à l'avenir de
me fournir tous les mois des
Airs , ou de sa composition , ou
de celle des plus habiles Mu-
ficiens que nous ayons.

AIR NOUVEAU.

LE plaisir de vous voir est un
plaisir extrême.
Mais il est dangereux de s'en laisser
charmer.

Vous sçavez trop vous faire ai-
mer ,

Et vous ignorez comme on aime.



Je sçay qu'en vous voyant on voit la
beauté mesme ,

Qu'un seul de vos regards suffit pour
enflâmer ;

Mais que sert-il de vous aimer ,

Si vous ignorez comme on aime ?

ine
un
ou
de
uis
qui
len
lu-
out
ins
ta-
lus
de
ze
l'i-



tant, & depuis ce temps il a
conferé avec les plus habiles
Rabins de l'Europe, pour tâ-
cher de s'éclaircir sur quelques
points qui luy faisoient peine,
& sur lesquels ses propres lu-
mieres, quoy que tres-fortes,
n'avoient pû le satisfaire. Il prit

84
do
be
bi
me
Ai
de
fic

I
A

Et vous ~~comme on aime~~



Je sçay qu'en vous voyant on voit la
beauté mesme ,

Qu'un seul de vos regards suffit pour
enflâmer ;

Mais que sert-il de vous aimer ,

Si vous ignorez comme on aime ?

Il s'est fait à Avignon une Conversion remarquable d'un Juif nommé Angelo Pace, ou Mordacai Schalom, natif de Sienne, & élevé à Pise depuis l'âge de dix ans. Ses Parens qui sont gens riches n'ayant rien voulu épargner pour son éducation, avoient employé toute ce qu'il y a de sçavans Rabins dans les Ecoles des Juifs d'Italie, pour le rendre un des plus doctes & des plus éclairez de cette Religion. Il y a quatorze ans ou environ qu'il quitta l'Italie, & depuis ce temps il a conféré avec les plus habiles Rabins de l'Europe, pour tâcher de s'éclaircir sur quelques points qui luy faisoient peine, & sur lesquels ses propres lumieres, quoy que tres-fortes, n'avoient pû le satisfaire. Il prit

enfin le dessein d'aller à Paris , & de traverser toute la France, pour voir si quelqu'un luy don-
neroit l'entier éclaircissement
de ses doutes , & ce fut dans
Avignon qu'il trouva le repos
d'esprit qu'il souhaitoit. Il y vit
des personnes éclairées qui le
tirerent de ses embarras , & le
convainquirent par raisons &
par doctrine. Il les pria de le
présenter à Monsieur l'Arche-
vesque , ne doutant pas qu'il
ne voulust bien prendre le soin
de le faire instruire , & de re-
gler la ceremonie de son Baptê-
me. Il avoit sujet d'en juger
ainsi. Ce Prelat , qui est d'une
des plus illustres Maisons de
Ferrare , & qui vient des Com-
tes de Montecatini , a toujours
fait profession de la pieté la plus
exemplaire. Il se voüa à Dieu

dés son bas âge , & prit l'habit de Chartreux dans la grande Chartreuse de Grenoble. Après y avoir demeuré quelque temps retiré du monde , ses rares qualitez le rendant necessaire au bien de tout l'Ordre , il fut choisi pour en remplir les places les plus considerables , & particulièrement celle de Procureur General de tout l'Ordre. En suite il fut fait Archevesque d'Avignon , & quoy que son caractere le dispense de l'austerité de la regle des Chartreux , il n'a rien voulu en relâcher , & observe dans toute sa rigueur l'abstinence perpetuelle des viandes. Il est d'une profonde capacité , & a des soins si vigilans pour tout son Diocèse , qu'on peut dire qu'il fait en ~~mesme~~ temps l'office & d'Evê-

que & de Curé, voulant estre appelé à tous les Malades de la Ville, sans mesme en excepter les plus pauvres. Il les console, leur donne sa Benediction Pastorale, & cette bonté luy gagne les cœurs de tous les Peuples. Ce digne Prelat n'eut pas plûtoſt ſceu le deſſein de celuy dont je vous parle, que ravy de voir de ſi belles diſpoſitiōs dans un jeune homme de vingt-quatre ans, d'un eſprit ſublime, d'un naturel fort doux, il le mit entre les mains de Monſieur Rouſſet, Preſtre d'Avignon; qui excelle en la connoiſſance de l'Hebreu & du Chaldéen, & qui ſçait à fond les Ceremonies de L'Egliſe, ſe reſervant de faire enſuite publiquement celle du Bapteſme de ce Neophite. Madame la Princeſſe

d'Harcourt qui est depuis quelque temps en ce Pays-là dans le Convent des Religieuses du premier Monastere de la Visitation , consentit à luy servir de Marraine. Vous sçavez , Madame , que cette Princesse , mariée à Monsieur le Prince d'Harcourt de la Maison de Lorraine , est de celle d'Ornano la plus illustre d'Italie , & qui descend de la Maison des Colonna , où il y a eu Ascanio & Jerosme Colonna qui ont rempli si dignement leur rang dans le Sacré College des Cardinaux , ainsi que plusieurs autres Cardinaux & Souverains Pontifes de cette mesme Maison. En 814. du temps que Charlemagne regnoit Hugues Colonna , à la persuation d'Estienne I V. chassa les Sarrazins du Royau-

me de Corse , & y fut proclamé Seigneur & Libérateur avec titre de Comte Souverain. Il y laissa un Fils qui se rendit fameux dans la Guerre , & qui fut orné des dépouilles de l'Empire. C'est de luy que la Maison de Messieurs d'Ornano tire son origine, & que Madame la Princesse d'Ornano Comtesse d'Harcourt, est descenduë.

Le choix du Parrain fit naître quelque embarras. On avoit prié Monsieur le Vice-Legat de le vouloir estre, mais il pouvoit survenir des difficultez dans le temps de la ceremonie du Baptesme entre ce Prélat, & Monsieur l'Archevesque d'Avignon , qui ne se trouvent presque jamais en un mesme lieu à cause de la préseance. Le Pere Louis d'Amena, Religieux

de l'étroite Observance de S. François, Auditeur de Monsieur l'Archevesque, & l'un des plus sçavans hommes de ce Siecle, regla toutes choses d'une maniere si judicieuse, qu'il ne pouvoit estre fait aucun préjudice aux pretentions de l'un ny de l'autre. Ainsi le 17. Aoust fut choisi pour estre le jour de cette Ceremonie. Monsieur le Vice-Legat qui s'est distingué dans toutes les occasions qui s'en sont offertes, voulut marquer son vray caractere en celle-cy, non seulement comme Vicaire Apostolique, Vicelegat, Gouverneur, & Intendant General en cet Etat pour Sa Sainteté, mais encore comme une personne qui s'est toujours soutenue par sa qualité, & par son propre merite. Il ordonna

que l'Eglise des Cordeliers , l'une des plus grandes & des plus belles qui soient en France , & que Monsieur l'Archevesque avoit choisie pour y baptiser ce Neophyte , fust toute tenduë de ses plus magnifiques Tapisseries , & que l'on parast somptueusement l'Autel. Il fit garder la place au devant de cette Eglise par trois Compagnies de son Infanterie , & la porte par une autre de sa Garde Suisse. Ce Prelat, qui s'appelle Balthasar Cenci , est un des plus accomplis Prelats qui servent l'Eglise. Sa pieté , sa douceur , & son sublime sçavoir le font admirer de tout le monde. Sa naissance ne le rend pas moins considerable. Il est d'une Maison qui a donné plusieurs Cardinaux au Sacré Col-

lege, & dans laquelle le Pape Jean X. créé l'an 912. fait un tres-bel ornement. Il estoit Romain, & tint le Saint Siege seize ans, pendant lesquels il gouverna avec force. Il chassa les Sarrazins de l'Estat Ecclesiastique, & mourut l'an 928. après avoir couronné l'Empereur Berenger. Honoré III. qui fut créé Pape à Peruse l'an 1216. homme genereux, pieux & sçavant, gouverna & deffendit l'Eglise pendant plus de dix ans, dans le temps que les Sarrazins l'attaquoient avec plus de violence. Il couronna deux Empereurs, & confirma les ordres des quatre Mendians.

Le Dimanche 17. Aoust estant arrivé, Monsieur l'Archevesque d'Avignon qui fait toutes les fonctions de son cara-

ère avec éclat , partit de son
 Palais Archiepiscopal sur les
 quatre heures , accompagné de
 Monsieur l'Abbé de Cabanes ,
 Prevost de sa Metropolitaine ,
 & de tout ce qu'il y a de person-
 nes distinguées dans son Clergé
 qui est fort nombreux , & alla
 aux Cordeliers. On l'y revestit
 de ses habits Pontificaux , & a-
 près qu'on eut chanté en Musi-
 que les Pseaumes marquez dans
 le Rituel pour servir de prepa-
 ration à cette Ceremonie , il
 descendit de son Trône pour
 aller à la porte de l'Eglise , où
 elle devoit être commencée. Il
 y arriva en mesme temps que
 s'y rendit Monsieur le Vice-
 Legat , accompagné de ses Of-
 ficiers tant d'épée que de Ro-
 be , & de toute la Noblesse ,
 précédé par sa Garde Suisse , &

suivy par celle de ses Gardes à cheval, de Chevaux Legers, outre une vingtaine de Carrosses, & douze Estafiers. Dans le mesme temps parut Madame la Princesse d'Harcourt en Chaise, precedée de douze Valets de Pieds. Elle estoit suivie de dix ou douze Carrosses où estoient les Dames les plus qualifiées de la Ville. Monsieur le Marquis de Brancas qui a l'honneur d'appartenir à Madame la Princesse d'Harcourt sa Belle-fille, luy donna toujours la main, & Mesdames les Marquises de Cereste, de Rochefort & de Brancas, aussi-bien que Mademoiselle de Brancas l'accompagnerent. Toutes choses estant ainsi disposées, Monsieur l'Archevesque commença la ceremonie par les Exorcismes.

hors la porte del'Eglise où Monsieur le Vice-Legat & Madame la Princesse d'Harcourt luy presenterent le Neophite. Il estoit vestu tres - proprement d'une moire de soye blanche, avec les boutons & les agrémens de mesme. Il avoit un Castor blanc, & tout le reste de l'assortissement estoit de cette mesme couleur. M.l'Archevesque ayant demandé au Parrain & à la Marraine le nom qu'il vouloient qu'on luy donna, après plusieurs complimens de part & d'autre, Madame la Princesse d'Harcourt pria M. le Vicelegat, qu'on le nommast Balthasar Alfonse. Le premier de ces deux noms est celuy de ce Prelat, & le second, celuy de Monsieur le Prince d'Harcourt, Fils de cette Princesse. Après cela Monsieur l'Archevesque

chevesque nomma toujours celui que l'on baptisoit Balthasar-Alphonse. Tant que dura la Ceremonie, douze Valets de Pied tinrent chacun un grand flambeau de cire blanche allumé, & plus de cent Musiciens avec des Violons, des Hautbois, & plusieurs autres Instrumens, chanterent divers Motets de la Composition de Monsieur Petit, Maître de Chapelle de l'Eglise Metropolitaine d'Avignon. Après le Baptisme on chanta un *Te Deum*, & les Violons de la Ville mélez avec ceux de Monsieur Gautier, Maître de l'Academie Royale de Musique établie à Marseille, jouèrent différentes Pieces qui charmerent plus de douze mille personnes qui estoient presentes. La Feste fut

Octobre 1687.

E

terminée par une salve de la Mousqueterie , & par la décharge de vingt-quatre Boëtes rangées dans la Place au devant de l'Eglise, le long du Canal de la Riviere de Sorgue.

Je m'acquiesce de ce que je vous promis la dernière fois , touchant les honneurs funebres rendus dans la Ville d'Arles à la memoire de Monsieur le Duc de S. Aignan , & comme la Relation en a esté faite par Monsieur Gifon , l'un des Academiens de l'Academie Royale établie en cette Ville - là , & qu'il ne doit pas estre permis de faire des changemens dans l'Ouvrage d'un homme de ce caractere, je vous l'envoie telle qu'elle m'a esté donnée. En voicy les termes.





LA Noblesse du sang n'aspirant que des sentimens fort élevez au dessus du vulgaire, on ne doit pas estre surpris que l'Academie Royale d'Arles, que Sa Majesté a déclaré par ses Patentes ne vouloir estre composé que de Gentils-hommes, par un privilege à ce Corps d'une singuliere distinction, se soit toujours extrêmement signalée dans toutes les occasions où le devoir l'a engagée de se montrer en public. Elle le fit en dernier lieu, d'une maniere si éclatante pour l'heureuse convalescence de Sa Majesté, qu'outre l'avantage qu'elle eut de gagner les devâs sur toutes les Cōpagnies de cette Province, qui se signalerent en cette occasion, elle assortie

si bien son dessein à la dignité du sujet, qu'on demeurera pleinement convaincu que tout ce que des Gens d'esprit & de qualité veulent entreprendre, porte un caractère bien différent à tout ce que les autres peuvent imaginer. Les curieux pourront en juger aujourd'hui par la magnificence avec laquelle Messieurs de l'Académie Royale ont tâché de rendre leurs devoirs funebres à la mémoire de Monsieur le Duc de S. Aignan leur Protecteur. A peine eurent-ils appris dans cette Compagnie la nouvelle de sa mort, par des Lettres qui furent écrites de Paris à Monsieur le Marquis de Robias-d'Estoublon, Secrétaire perpétuel, & à Monsieur Giffon son Substitut, Mr le Marquis de Château Renard

eur confrere , député de cette Compagnie , & d'ailleurs tres-estimé & chery de ce Duc , que l'Assemblée fut extraordinairement convoquée , pour regler tout ce qu'on auroit à faire en cette occasion pour donner au Public les marques les plus sensibles & les plus éclatantes de la douleur de l'estime, de la gratitude, & de la veneratiõ qui sont duës à la memoire de ce grand homme. Après plusieurs propositions ; il fut arresté que l'on iroit faire part à Monsieur l'Archevesque de la triste nouvelle que l'Academie venoit de recevoir , & qu'on répondroit par cette marque de respect , à toutes les bontez dont ce digne Prelat, aussi-bien que Monsieur son Coadjuteur, l'ont toujours honorée ; après quoy il fut re-

folu d'ordonner generalement des Prieres & des Sacrifices pour le repos de l'ame du Défunt dans toutes les Paroiffes & Communautéz Religieufes de la Ville. Cependant Meffieurs les Recteur & Officiers de la Compagnie des Penitens bleus, qui font de fondation Royale, poussez d'un zele & d'une honnefteté toute particuliere, vinrent offrir à Meffieurs de l'Academie leur Chapelle, leurs foins, & leurs services pour la Cere- monie funebre que l'on projet- toit d'une maniere fi engagean- te, qu'il auroit esté bien difficile de ne pas fe prevaloir d'une auffi heureufe difpofition, pour affortir avec toute la magnifi- cence poffible, les deffeins qu'on avoit formez pour honorer la memoire d'un fi grand Protec-

teur. Cette Chapelle (c'est ainsi qu'on appelle generale-ment toutes les Eglises où Messieurs les Penitens s'assemblent) est d'une propreté & d'une structure la plus reguliere que l'on puisse voir. Elle est percée au milieu de la voûte par un grand Dôme , environné de fenêtrages, qui repandent un agreable jour dans tout le reste de la Nef. Cette disposition du lieu parut d'abord si favorable à toutes les idées que l'on avoit conceuës d'un magnifique Mausolée , que l'on détermina de l'élever jusqu'au haut de ce Dôme , pour luy donner un ordre & une disposition à laquelle il pust servir de couronnement. On entre dans cette Eglise par une Antichapelle , qui s'étend en un long Portique jusqu'à la

maistresse porte qui ab' utit à la ruë. Il seroit difficile de représenter avec quel soins & qu'elle diligence on entreprit de parer cette Eglise d'une tenture de drap noir , depuis le haut de la Nef jusques au bas, de mesme que l'Antichapelle & le Portique. Tous les bancs qui les environnent en furent aussi couverts , de maniere qu'on ne sçauroit concevoir l'idée d'un plus pompeux & plus lugubre appareil, que celui de ce lieu. Mais comme on avoit resolu de mettre en usage tous les assortimens qui pourroient en augmenter la magnificence, on fit appliquer contre cette Tapisserie noire de grands Squelettes de relief peints en griffailles, plantez sur des pedestaux proportionnez à la hauteur des Fi-

gures qui estoient toutes de differentes attitudes , rangées autour de l'Eglise à deux toises & demie les unes des autres , & soutenant chacune quelque quartier de sepulcre sur la teste avec un bras élevé pour l'appuyer , sur lequel on lisoit en forme d'inscription quelques paroles ou Sentences convenables au sujet de cette Ceremonie. Deux bandes de velours noir s'étendoient au dessus de ces Colosses , tout autour de l'Eglise , de l'Antichapelle & du Portique , ornées d'un double rang de riches Ecussons de la Maison de l'illustre Défunt , & d'autres remplis de toutes ses Alliances , rangez alternativement avec celui de l'Ac. Royale qui est chargé de deux Lauriers verdoyans , plantez sur un ter-

tre au naturel , entre-lassant leurs branches , & surmontez d'un Soleil rayonnant , avec cette Devise , *foventur eodem*. Dans la seconde bande de velours on avoit placé d'espace à autre , avec les armes de nostre illustre Protecteur , des testes de mort couronnées à la ducale , des Devises & des Emblèmes avec des Ossemens passez en fautoir , entremêlez de tous les symboles les plus convenables à la grandeur de ce Heros. Le reste paroissoit parfemé d'une infinité de larmes d'argent d'une disposition tres-recherchée , & d'un effet admirable. On voyoit ensuite tout autour de la Tapisserie une tres-grande quantité de belle Devises , d'Emblèmes , & de Hieroglyphes , que l'on avoit disposées à pouvoir

être lûës & admirées fans peine de tous les Curieux & les Sçavans. Le Portrait au naturel de Monsieur le Duc de S. Aignan, qui est un chef-d'œuvre de la plus sçavante Peinture, & un glorieux present dont Monsieur Giffon, de l'Academie Royale, se vit honoré à Paris des propres mains de ce Duc, fut exposé au milieu de l'Eglise, à l'opposite du Bureau que l'on avoit destiné pour la Sceance de Messieurs de l'Academie. Sa riche bordure dorée, couvertes d'un crespé noir tout plissé & pratiqué par les bouts en festons, sembloit estre soutenuë dans ses quatre coins, par quatre petits Amours pleurans qui envisageoient le Mausolée, & embrassoient une Urne fumante. Vis-à-vis de ce Portrait, on voyoit parmy les

Emblèmes & les Devises qu'on y avoit placées, un grand Tableau aussi environné d'un crêpe plissé en bordure, représentant l'Academie Royale, par des Figures, des Hieroglyphes, & des symboles tres-curieux & tres-recherchez, par un assemblage de Vers retrogrades, & de tant de differentes beautez, qu'il semble que cet Ouvrage, que le Pere Hyacinte Recolet a dedié à l'Academie, est le dernier effort de l'esprit humain. Il y a disposé les Armes de chaque Academicien, avec une Devise tirée des Pieces qui les composent, au haut desquelles celles de Monsieur le Duc de S. Aignan sont supportées par Mars & par Minerve, qui semblent vouloir les apprendre au Temple de la

Gloire, qu'on y voit représenté d'un dessein & d'un pinceau tres-delicat.

Comme je me suis proposé de donner une idée generale de la disposition du lieu avant que de venir au détail des autres assortimens de cette pompe, je vous diray que les trois grandes Portes par où il falloit passer avant que d'entrer à l'Eglise, avoient chacune leurs Ornemens particuliers. Celle de la rue estoit garnie d'un drap noir, qui formoit tres regulierement toutes les beautez de son Architecture. Son fronton & son couronnement estoient soutenus à la place des Pilastres par deux gros Colosses ou Squelettes dessechez, portant sur la teste des bases de colonnes brisées, sur lesquelles on avoit

110 M E R C U R E
écrit ce Vers Latin en gros caractère.

*Ultima tela necis Heroum gloria
vincit.*

Les Armes de Monsieur le Duc de Saint Aignan dans un grand ovale, ornées du Manteau Ducal & des Ordres du Roy, & environnées d'un grand crespé, estoient placées au haut de la porte, sur un tapis de velours noir, tout parsemé de chiffres de son nom & de larmes d'argent. De cette porte on arrivoit par un long Portique tout drapé de noir, & enrichy d'Escussions, à celle de l'Antichapelle, qui estoit à peu près de la mesme parure & de la même disposition; la veüe de l'une & de l'autre est terminée par un Autel qu'on avoit couvert d'un grand velours noir traversé

d'une croix de satin blanc, cantonnée de quatre Ecussions de Monsieur le Duc Protecteur. On avoit mis six gros chandeliers d'argent sur l'Autel, garnis de flambeaux, & orné d'Ecussions. A la droite de l'Antichapelle, on voyoit la porte de l'Eglise toute revestue d'un drap noir comme les autres, mais beaucoup mieux ornée par des lez de velours, étendus à l'endroit des Pilastres, sur lesquels on avoit appliqué deux grands Squeletes supportant des bazes où on lisoit cet autre Vers,

*Vivitur ingenio , cetera mortis
erunt.*

Le grand Tableau du symbole de l'Academie, que nous avons déjà designé, estoit sur le haut de cette porte, avec un grand

crespe noir qui en couvroit la bordure dorée, & trois Ecussons du défunt. Protecteur estoient rangez près de ce Tableau; deux à costé, & l'autre au dessus. Deux grands bras d'ébene supportant de gros flambeaux, estoient aux deux extremités de cette porte, de laquelle on découvroit à plein tous les assortimens de l'Eglise où le Service devoit estre fait, & l'Eloge funebre prononcé, & au milieu de laquelle on avoit dressé le superbe Mausolée dont je vous ay parlé, & dont je me suis réservé de vous faire icy une description separée du reste.

Il estoit élevé sous le Dôme de l'Eglise sur un carré en theatre, de trois toises de longueur, & d'une & demie de hauteur, qui formoit une estrade élevée.

sur quatre degrez , le tout
tendu d'un drap noir traî-
nant ; sa figure estoit carrée
& d'un double rang de co-
lomes torfes. Quatre gran-
des portes ornées de toutes
les beautez de l'Architecture
soutenoient au dessus de leur
frise une voûte en Imperiale,
qui terminoit en pointe de
Diamant par un Piramidion,
sur lequel on voyoit en relief
un Genie ou Amour éploré ,
qui portoit sur sa teste une
urne brûlante à l'antique, &
dans l'une de ses mains un
Vase lacrimatoire, & un pha-
re allumé. Aux deux costez
des portes de ce Mausolée ,
y avoit à la place des pilastres
quatre grandes Figures de re-
lief soutenuës sur des piede-
staux proportionnez à leur hau.

teur au delà de nature, sur la base desquels on avoit gravé en lettres d'or quatre Epitaphes pour Monsieur le Duc de S. Aignan, en quatre Langues différentes qu'il entendoit & parloit parfaitement. Ces Figures estoient comme quatre Vestales pleurantes sous des habits lugubres, tenant d'une main un mouchoir devant les yeux, & de l'autre une Torche ou Flambeau Mortuaire. On pretendoit par là faire connoître le deuil & la tristesse des quatre principales Academies de France, qui ont paru si cheres à cet illustre Duc, & qui avoient lieu de le regarder, ou comme Membre, ou comme Amy, ou comme Protecteur & Chef de leurs

Corps , telles que celles de Paris , d'Arles , de Soissons , & d'Angers ; quoy que peu de personnes ignorent le rang qu'il s'estoit acquis dans toutes celles de l'Europe , & sur tout en Italie , & en Angleterre. Ces mesmes Figures avoient aussi rapport aux quatre principaux Emplois , ou Titres éminens qu'il a possédez dans le monde ; sçavoir de Duc & Pair de France , de premier Gentilhomme de la Chambre du Roy , de Chevalier de ses Ordres , & d'Academicien & Protecteur parfait ; c'est-à-dire , que la Noblesse , la Valeur , l'Honneur & les Lettres avoient également contribué à le faire devenir l'admiration des Braves , le modele des

Courtisans , le "charme des Spirituels , & l'Amour des Sçavans de son Siecle. Sous cette Chapelle ardente, & sur cette Estrade , on voyoit la Representation Mortuaire couverte d'un grand Poële de Velours noir traversé d'une large Croix de moire d'argent , & orné de quatre Ecussions aux Armes & aux Alliances du Défunt. Une grande Couronne Ducale de vermeil , voilée d'un crepe noir , estoit posée sur un Carreau de Velours noir huppé d'or , au pied de ce Tombeau , avec tous les autres symboles convenables à ses emplois & à ses Charges. La premiere face de ce Mausolée estoit enrichie de quantité de Tro-

-phées qui environnoient le grand Ecusson de ses Armes, à seize quartiers de ses Aliances, dont les principales sont, Hussion, Clermont, Poitiers, Babou, Gaudin, Robertet, Gaillard, Longieumeau, la Grange, la Marche, Rochechoüard, Autri, Crenant, Brigüeil, la Jaille, Halluin, Creve-cœur, &c. & sur le tout, *face d'argent & de Sinople à six Merletes de sable sur l'argent*; 3. 2. & 1. qui est de Beauvilliers. La seconde face estoit ornée de la Médaille en Camayeu de cet illustre Duc, avec quelques Devises sur sa Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy. Je vais vous les rapporter icy, quoy que

pour éviter la longueur je laisse la plupart des autres, dont beaucoup ayant été faites par Mr. le Marquis de Robias, par Mr le Marquis d'Estoublon son Fils, & par M. l'Abbé Fleche de l'Academie Royale, sont d'une beauté, d'une recherche & d'une regularité presque inimitables. Dans l'une de ses Devises paroissoit la belle Etoile aux premiers rayons du Soleil levant avec ce mot, *A son Lever.*

La mesme Etoile aux rayons du Soleil couchant faisoit le Corps de la seconde Devise, avec ces mots, *A son Coucher.*

La troisième représentoit la Planette de Jupiter avec les quatre petites Etoi-

les , qu'on appelle les Satellites , & ces paroles pour ame , *Ces quatre ne le quittent point* , ce qui faisoit allusion à l'employ des quatre Gentilshommes de la Chambre. On representoit aussi la pleine Lune , avec ces mots ; *C'est des Quartiers le plus brillant* , pour faire comprendre que lors que Monsieur le Duc de Saint Aignan estoit en Quartier , toutes les Fêtes de la Cour en paroissoient & plus galantes, & plus spirituelles. Sur la troisième face du Mausolée On voyoit les Armoiries de ce même Duc sans écartelure , avec le grand Manteau Ducal & le Collier des Ordres du Roy , dans des Couronnes de Laurier , de Gramen ; de Chesne, Murales, &

Valleres. On y avoit marqué en des Ovaes qui bordoient ces Ecussions , les Profils en Camayeu de différentes couleurs , avec les noms fameux de Vaudevranches , de Dole , de Corbie , de Landrecy , d'Eymeries , de Barlemont , de Maubeuge , de Chinay , d'Yvoy , de Gravelines , de Cosme , de Sink , de Sainte Menehoud , de Steimbrun , de Chasteau - porcien , de Montmedy , & autres Places qui ont servy de Theatre à la valeur & à la gloire de nostre Heros , & chaque action où il s'est signalé avoit donné lieu à de tres-belles Devises , qui mettoient sa bravoure & son courage dans leur plus beau jour. La quatrième face de ce Mausolée estoit

estoit enrichie d'un tres-beau Cartouche , où l'on avoit dépeint la Devise de l'Academie Royale. Ce Cartouche estoit rehaussé d'or & d'argent , environné du symbole de toutes les Academies Etrangères , avec lesquelles cet illustre Duc étoit en commerce d'esprit & d'amitié ; comme si elles venoient faire fumer leur encens au pied de son tombeau.

Celle des *Intronati* de Sieu-ne , qui est la plus ancienne que nous connoissions , estoit représentée par son symbole, qui est une Calebasse remplie de Sel ; avec ce mot. *Meliora latent.*

Celle des *Humoristes* de Rome , a une pluye formée des vapeurs qui s'élèvent de
Octobre 1687. F

la Mer, & le mot, *Redit agmine dulci.*

Les *Gelati* de Bologne, marquent des arbres dépouillez de verdure durant l'Hyver, avec ce mot, *Nec longum tempus.*

Celle des *Nascoli* de Milan est figurée par un Soleil dans les brouillards, & ce mot, *Nec diu.*

La *Crusca* de Florence, à un Bluteau à passer la Farine, avec ces mots, *Il più bel fior ne coglie.*

Les *Obscurs* de Luques representez par un tas de charbons, & ce mot, *Coruscant accens.*

Les *Ardents* de Naples, par un Autel antique, avec la Victime & le feu; le mot est, *Non aliunde.*

Les *Adormentati* de Genes

ont un Réveil , & ce mot ,
Sopitos suscitatur.

La Fuscina de Mefine ,
une Forge & son enclume ,
& ces mots , *Formas vertit in
omnes,*

Les *Olympiques* de Vicence,
le Cirque accompagné de ce
mot , *Hoc opus, hic labor.*

Les *Immobiles* d'Alexandrie,
le Globe de la Terre avec ce
mot , *Immota, nec iners.*

On voyoit au bas de cette
face un grand Ovale ou l'O-
belisque & la Venus d'Arles
estoit représentées comme
des pieces considerables qui
ont donné lieu à cet illustre
Protecteur de faire valoir au-
prés de Sa Majesté , & la fi-
delité de nostre Ville , & le
zele de son Academie Roya-

le. Il y avoit au bas de la Tapisserie du Mausolée , une ceinture de velours noir , chargée des Armes de M. de S. Aignan du symbole de l'Academie Royale , & de quantité de Devises historiques de sa vie alternativement rangées. On y voyoit représenté un grand Miroir avec ce mot d'Horace , *Quid decent, quid non.*

Un Aigle ayant les yeux attachez sur le Soleil , avec ces mots Espagnols , *A tan puros esplenderes,*

Par de si purs rayons qui ne seroit touché ?

Ce qui exprimoit son zèle & son attachement pour le Roy.

Un Cadran au Soleil avec ce mot d'Horace. *Certa fides.*

Toujours à son devoir également fidelle.

Deux grands Palmiers penchez l'un vers l'autre, quoy que separez par un bras de Mer, avec ces mots, *Poco pueden las distancias,*

Dans leur éloignement de cœur ils sont unis,

pour marquer l'Alliance des deux Academies, la Françoisse & la Royale d'Arles, contractée par les soins de ce Duc.

Vn grand Chefne dont le tronc est entr'ouvert, & ses branches droite & fortes avec ce mot, *Vecchiaya, virtuosa, vigorosa.* L'Academie Royale avoit fait cette Devise, pour signifier la belle vieillesse de son illustre Protecteur.

Vne main, ou dextrochere,

empoignant fortement une épée , & laissant tomber en mesme temps une quantité d'especes ou pieces d'or, avec ce Vers tiré des Poësies du Tasse,

*S'astinge al ferro, & si dilata
al oro*

On avoit aussi peint sur ce qui restoit de vuide dans les quatre faces du Mousolée les Devises que ce Duc avoit portées & inventées en diverses Fêtes de la Cour.

Au grand Carrousel de 1662. il fit voir que les plus adroits ne gaignoient jamais rien avec luy, puis qu'il leur enlevoit presque toujours le prix; il portoit pour Devise un Laurier, qui est l'arbre consacre au Soleil, avec ce mot, *Sol.*

Au fameux Carrousel de la Quadrille des Romains, dans lequel le Roy qui en estoit le Chef portoit un Soleil pour sa Devise, M. le Duc de S. Aignan fit admirer son adresse, de mesme qu'aux Festes de Versailles en l'année 1664. où il prit pour Devise un Timbre d'Horloge, avec ces mots Espagnols, *De mis golpes me ruido.*

Il fut fait Maréchal du Camp de ses Courses, & il y remporta le prix contre feu M. le Marquis de Soyecour. Il en disputa un autre avec Sa Majesté, & s'estima le plus heureux des hommes, de n'avoir pû estre vaincu que par le plus grand Roy de la Terre. Il fut l'ame des deux derniers Carroufels, par l'or-

donnance, & le dessein qu'il en fit ; il en fut aussi le Maréchal & le Juge, & dans cette premiere, qualité il porta pour Devise un gros Diamant taillé à facettes, avec ces mots, *Da ogni parte fiammeggia*, & pour assortir l'autre, on fit de tres beaux Vers en sa faveur, qui peignoient parfaitement bien le caractère de sa vie & de ses qualitez éminentes.

L'Academie Royale pour marquer la peine qu'elle aura à se consoler de la perte d'un si digne Protecteur, avoit peint un grand Palmier, qui met un tres-long temps à venir & à porter son fruit, avec ces mots, *Post sacula crescit*.

*Le Ciel dans ce Heros tant de ver-
tus assemble,*

*Qu'on peut dire de luy comme
on dit du Palmier,*

*Il faut un siecle tout entier
Pour en faire un qui luy res-
semble,*

Enfin , pour signifier le
deuil des deux Academies,
on avoit representé une Fo-
rest de Lauriers , parmy les-
quels il y en avoit un qui pa-
roissoit sec & abattu , sur-
montez d'un Soleil rayon-
nant, auquel ils adressoient
ces paroles.

*Vivere ni jubeas, fraternâ mor-
te perimus.*

Sans le Soleil qu'il nous faut suivre

Luy, de qui dépend nostre sort,

Nous'cesserons bien-tost de vivre,

Car comment survivre à sa mort?

F S

Il y avoit autour de ce Mausolée quarante gros flambeaux pour assortir le nombre de Messieurs de l'Academie Françoise dont Monsieur le Duc de S. Aignan estoit un illustre membre, & trente autres sur le tour de la premiere marche, qui portoient les Ecussions des trente Academiciens de l'Academie Royale. Les autres marches de l'Estrade estoient chargées d'une infinité de Chandeliers d'argent, garnis de grosses bougies, & tout le reste du Mausolée estoit éclairé d'un bout à l'autre d'une maniere si bien entendue, qu'on ne scauroit se représenter la magnificence de cet appareil, à moins que de l'avoir vu. Le grand Autel

estoit voilé d'un velours noir traversé d'une large croix de satin blanc. On avoit placé au milieu le grand Crucifix d'argent qui sert d'étendard aux Processions solennelles que font Messieurs les Penitens ; une tres-grande quantité de Plaques d'argent en augmentoient la parure de chaque costé. Il y avoit six gros Chandeliers aussi d'argent sur l'Autel, avec six flambeaux chargez d'autant d'Escussions du Défunt, & l'on avoit posté sur les deux Credences qui sont aux costez de l'Autel, deux Anges de relief, habillez en Dalmatique, dont l'un tenoit d'une main une épée flamboyante, & de l'autre une couronne de Laurier entremêlée d'étoiles d'or,

avec ces mots tirez de l'Histoire des Rois. *Pro Domino, Deo Exercituum.* Le second tenoit d'une main un Livre ouvert, dans lequel on lisoit ces paroles du mesme Livre des Rois, *Deus scientiarum Dominus est*, & de l'autre main il tenoit une couronne de Laurier, aussi parsemée d'étoiles, au bas de laquelle on avoit écrit en Lettres d'or le mot de l'Academie Françoise, A L'IMMORTALITE'. On avoit disposé du costé de l'Autel une grande Table couverte d'un tapis de velours noir houppe & frangé d'argent, & sur cette Table estoient tous les assortimens necessaires aux Offrandes, Absolutions, Encensemens, & Aspersions qui devoient

estre faites en cette Ceremonie.

Le jour en avoit esté arrêté au Mercredy 20. du mois d'Aoust , & dès le soir precedent, elle fut annoncée par le son de toutes les Cloches de l'Eglise Cathedrale , qui sonnerent à volée pendant une partie de la nuit, & tout le lendemain matin , jusqu'après le Service achevé. Cependant ce mesme jour Messieurs les Penitens bleus , qui vouloient signaler en leur particulier leur zele par leurs prières autant que par leurs soins , allerent dès le grand matin chanter l'Office des Morts dans cette Chapelle , pour le repos de l'ame de M. le Duc de Saint Aignan, & fur les huit heures Messieurs de

l'Academie Royale , tous en habit de deuil , s'y rendirent ensemble , avec des témoignages sensibles de la douleur dont ils estoient penez. Ils firent inviter à cette Ceremonie lugubre Messieurs les Consuls, qui s'y rendirent aussi en habit noir, & en chaperon , accompagnez d'une foule de Noblesse , & après qu'on les eut postez dans la place d'honneur à costé du Mausolée , Messieurs de l'Academie se rangerent de l'autre à leur opposite , les uns & les autres dans des bancs faits en Prié.- Dieu , garnis d'un drap noir trainant , & couverts par dessus d'un grand velours noir , avec des carreaux de mesme. On avoit rangé la Musique au fond

de l'Eglise, dans une Tribune vis à vis de l'Autel, d'où elle estoit entenduë sans trouble & sans embarras, en une occasion où l'affluence du monde sembloit devoir faire craindre un fort grand desordre. Ce fut Monsieur l'Abbé de Quiqueran qui fit le Service. Il eut pour ses Assistans plusieurs autres Abbé de qualité, qui firent paroistre de l'empressement à rechercher cet employ. Messieurs les Consuls se presenterent à l'Offrande, & après eux M. le Chevalier de Romieu, Directeur, & M. le Marquis de Robias d'Estoublon, Secrétaire de la Compagnie, qui a signalé également en cette occasion son grand cœur, son esprit & son zèle, pour honorer la memoi-

re de ce Protecteur. La Messe estant achevée , M. l'Abbé Officiant , & ses Assistans en chape, vinrent faire les Prières, Encensemens, & Absolutions accoutumées autour de la Representation , avec des ceremonies proportionnées au rang du Défunt , & pendant ce temps , la Musique & les Instrumens ne cessèrent de faire retentir les Airs les plus lugubres. Après les dernières Aspersions qui furent faites ensuite par Mrs^{es} les Consuls & par tous les Academiciens, la Compagnie se retira ; pour revenir au même endroit sur les quatre heures , pour entendre l'Eloge funebre qui devoit achever la Ceremonie. L'employ de ce Discours a-

voit esté donné à Monsieur de Manville, Avocat general au Presidial de cette Ville, parfait Academicien, & doué d'une éloquence, d'une grace & d'une force d'esprit presque inimitable. Aussi sa reputation attira une si grande foule de Sçavans & de Curieux; aussi bien que de Dames les plus qualifiées de la Ville, que quelque soin qu'on eust pris pour éviter l'affluence, elle y fut aussi extraordinaire, que le plaisir qu'on se proposoit à entendre un si agreable Orateur, parut un moyen assuré pour faire supporter sans peine les incommoditez de la chaleur, & de la foule. Cette prevention en faveur de M. de Manville ne fut pas la seule cause de ce

grand concours. On sçavoit que l'ouverture de cette Seance devoit estre faite par Monsieur le Chevalier de Romieu. Directeur de l'Academie. C'est un Gentilhomme d'un goust aussi delicat que l'on en puisse trouver pour les Ouvrages d'esprit, & qui avec la justesse de son discernement, a une maniere de parler en public qui porte le caractere d'un homme de qualité, & celuy d'un parfait Orateur. Dès que Messieurs les Consuls furent placez dans des fauteüils revêtus de deüil, à l'opposite du Bureau de l'Academie, couvert d'un grand tapis de drap noir, au milieu duquel on avoit mis un grand fauteüil, & deux autres aux

deux costez revestus de même , l'un pour Monsieur le Marquis de Robias-d'Estoublon , Secrétaire , & l'autre , pour Monsieur de Manville , & que les autres Académiciens se furent rangez de chaque costé sur de semblables fauteuils , Monsieur le Chevalier de Romieu commença son Discours, & le finit avec toute l'approbation qu'il pouvoit attendre d'un Auditoire aussi éclairé , & aussi équitable que celui-là. Ce fut un ingénieux racourcy des motifs qu'avoit l'Académie d'honorer en ce jour la mémoire de Monsieur le Duc de S. Aignan son Protecteur, & il désigna avec tant d'adresse les plus beaux endroits de sa vie, que son Eloge auroit paru par-

faitement assorty, s'il n'eust voulu procurer à la Compagnie le plaisir de le faire entendre avec plus d'étendue de la bouche de Monsieur de Manville, à qui il s'adressa pour le supplier de le prononcer. L'attention de tout l'Auditoire fut si grande dès la première ouverture qu'il en fit, qu'on demeura également suspendu par le récit des merveilles de nostre Heros, & par la force des expressions avec lesquelles Mr de Manville les dépeignit. Aussi receut-il tous les applaudissemens qui estoient deus à la delicatesse de son genie, & à son éloquence.

Voilà, Madame, ce que Monsieur Giffon a écrit de cette lugubre Ceremonie, à

laquelle je n'ay rien à ajoûter, finon que pendant que Monsieur de Manville prononçoit l'Eloge de Monsieur le Duc de Saint Aignan , il s'éleva tout à coup un orage , ou plutôt un combat si impetueux de tous les vents , que les Bastimens en parurent ébranlez. L'air en fut tout obscurcy, & en mesme temps le Tonnerre entrant à la veuë de tout ce monde assemblé, par une fenestre qu'on avoit laissée ouverte au haut du Dôme à cause de la chaleur, traversa l'Eglise pour aller fraper un jeune homme de vingt-trois ans, par une autre fenestre qui estoit à costé de la Tribune où l'on avoit placé la Musique. Vous pouvez juger quel trouble causa dans

tout l'Auditoire une mort si
 surprenante. Les Payens qui
 n'élevoient leurs Heros dans
 les Cieux qu'à travers les é-
 clairs, & les Tonnerres, n'au-
 roient pas manqué de pren-
 dre un accident de cette na-
 ture dans une semblable oc-
 casion, pour un indice assu-
 ré de l'Apothéose qu'ils au-
 roient prétendu faire, mais
 la superstition ne s'accorde
 point avec le Christianisme,
 & nous sommes convaincus
 que l'on ne peut arriver au
 Ciel que par les routes de la
 piété & de la vertu. Ce sont
 celles que Monsieur le Duc
 de S. Aignan a toujours sui-
 vies, ayant donné jusqu'à son
 dernier moment des marques
 édifiantes d'une parfaite re-
 signation aux ordres de Dieu.

C'est ce qui a donné lieu à
Madame de Saliez, Viguiere
d'Albi, de faire ce Madrigal
sur sa mort.

*Du brave S. Aignan ne pleurez
plus le sort,
Muses, ce Duc sans vous rend sa
gloire immortelle ;
Mais vous, qui connoissez & sa vie
& sa mort,
Dites-nous seulement laquelle est
la plus belle.*

M. le Marquis de Robias,
dont vous venez d'entendre
parler dans cette Relation ;
a fait sur ce mesme sujet les
Vers que vous allez lire.

*Tout le Parnasse est invité
A la triste solemnité
Que feront à ce Duc les Filles de
Mémoire,
Apollon y presidera,
Et c'est au Temple de la Gloire
Que le Service s'en fera.*

Voicy une Epitaphe pour
ce Duc, faite par Mademoi-
selle de Chance.

*Sous ce superbe Monument
Repose de la Cour, un illustre or-
nement*

*Ce Heros est mort plein de gloire.
Il fut Protecteur des beaux Arts,
Et joignit au mestier de Mars
Celuy de Filles de Memoire.*

*Ce grand Homme pouvoit mourir,
Mais son nom ne pouvoit perir.*

Mrs de l'Academie Roya-
le d'Arles eurent à peine a-
chevé de rendre ces dévoirs
funebres à ce Duc, que pour
satisfaire à leur inclination
& à leurs Statuts, ils se virent
obligez de faire un autre
Service solennel pour ho-
norer la memoire de Messire
Bertrand de Meyrand, Mar-
quis d'Ubaye & de Vacheres,
jeune

jeune Gentilhomme de 29. ans, & l'un des plus accomplis de la Province pour le corps & pour l'esprit. Ses grandes qualitez accompagnées de beaucoup de pieté, lui avoient attiré une telle estime, qu'il estoit également l'admiration des Gens de bien & des Sçavans. Il fut fait premier Consul, & Gouverneur de la Ville d'Arles l'année dernière, & il fit connoître dans cet employ l'étendue de son zele pour le bien de sa Patrie, & son intelligence aux affaires. Le talent admirable qu'il avoit de parler en public avec une grace & une force d'esprit extraordinaire, obligea M^{rs} de l'Académie Royale, à se servir de luy en plusieurs

Octobre 1687. G

occasions éclatantes , comme ils firent dans la députation des quatre Academiciens qui allerent ratifier à Nismes l'Alliance des deux Academies , en quoy il attira tous les applaudissemens qu'il pouvoit attendre. Il mourut le 13. Aoust dernier , d'une cruelle maladie qu'il avoit contractée par trop d'application à servir les Pauvres de l'Hôpital , dont il estoit le premier Receveur. Ce fut dans l'Eglise des Recolets d'Arles, où son Corps est inhumé , que Messieurs de l'Academie resolurent de faire faire un Service le 21. du même mois. Dans le Presbitere qui est fort large & separé de la Nef par une Balustrade que l'on avoit abatuë , estoit dressée

une Representation mortuaire sur une Estrade à deux marches, couverte d'un Poële de velours cramoisy, barré d'une grande Croix blanche qui est un assortiment funebre accordé par privilege à ceux de la Famille de Monsieur d'Ubaye. Il y avoit sur les marches de cette Balustrade quantité de Chandeliers d'argent, garnis de grosses bougies, avec les Ecussons du Défunt & de l'Academie, accompagnés de plusieurs Devises. Tout le reste du Presbiterie estoit couvert de drap noir, jusqu'au delà de l'endroit où Mrs de l'Academie avoient disposé leurs Places. Douze gros Flambeaux sur des Gueridons noirs environnoient la Representa-

tion. Cependant les Académiciens s'étant mis de chaque costé dans de grands Fauteuils revêtus de noir qu'on avoit rangez au dehors du Presbitere; le service & les autres Ceremonies que l'on pratique dans une pareille occasion, n'eurent pas esté plutôt achevées, que Mr le Chevalier de Romieu prononça avec un succès digne de luy l'Eloge funebre du Défunt, après quoi le Père Restaurand, Docteur de Sorbonne, Predicateur ordinaire de Madame la Duchesse de Toscane, & cy-devant Provincial de l'Ordre des grands Augustins, témoigna qu'il seroit bien aise de faire éclater aux yeux de Mrs de l'Académie Royale, les senti-

mens qu'il avoit pour eux ,
& pour l'Illustre Confrere
dont ils regretoient la perte,
ce qu'il fit par un Eloge La-
tin , ou la force de son genie
ne brilla pas moins que son
érudition.

Messire Joseph d'Agoult
Baron d'Olières , a esté nom-
mé par le Roy pour remplir
la place de Messire Charles de
Glandeves Premier Senéchal
de Sisteron, mort depuis quel-
ques années dans un Voya-
ge de la Terre - Sainte ;
& sur les Provisions dont
Sa Majesté l'honora au mois
d'Avril , il s'est fait recevoir
aux Cours de Parlement , des
Comptes , & aux Bureau des
Trésoriers de cette Province
en la Ville d'Aix. Quoi que
les Archives de cette Maison,

ainsi que plusieurs graves Historiens justifient qu'elle est une des plus anciennes & des plus illustres de Provence, ce que je vais vous en dire ne sera pas tant pour vous faire connoître la Genealogie d'Agout que pour vous apprendre des choses aussi agreables & aussi curieuses qu'on en puisse lire ailleurs. Ce fut vers l'an neuf cens que cette Famille issuë des Princes de Saxe du costé paternel, & de ceux de Poméranie du maternel, vint d'Allemagne en Provence, où elle a fait son séjour ordinaire depuis ce temps-là. On luy donne un commencement qui à quelque conformité avec celui de Romulus, & voicy ce qu'en publient

Antoine du Pinet , Nostradamus , Pithon , & une ancienne Chronique écrite par l'Evesque de Steen en Saxe , Hugues de Thrie Prince de Saxe , estant devenu passionnément amoureux de la Princesse Valdulgue , Fille d'Vneil Roy de Pomeranie , en obtint des faveurs secretes sur une promesse de mariage. Elle se trouva grosse peu de temps après , & la Reyne sa Mere l'ayant decouvert , la fit enfermer dans un Château , pour cacher sa honte , & pour la punir de son peu de retenue. Le terme de l'accouchement estant venu , cette Princesse mit un Fils au monde , & dans la crainte qu'elle eut que sa Mere ne le fist enlever , & ne luy ostât la

connoissance de ce qu'elle en auroit fait, elle voulut qu'on executast l'ordre qu'elle avoit donné à sa Gouvernante de le faire prendre par un Berger, dont la Femme le devoit nourrir secretement. Il fut pourveu de tout ce qui luy estoit necessaire & dans le temps qu'on le descendoit des fenestres de la Chambre de la Princesse dans le Fossé, une Louve qui passa par là le ravit d'entre les mains du Berger, & l'ayant emporté dans sa Tanriere, elle l'allaita parmy ses Louveteaux. Il arriva quelque temps après, que le Roy estant allé à la Chasse, découvrit la mesme Louve. Il poussa son cheval à toute bride jusques à l'entrée de sa Tanriere. Elle y fut tuée, &

l'on y trouva l'Enfant aussi
 sain & aussi frais que s'il eust
 esté mis entre les mains de la
 Nourrice la plus vigilante.
 Le bruit de cette aventure
 s'étant répandu , le Berger
 parla de ce qui luy estoit ar-
 rivé , & la verité ayant esté
 reconnüe , le Roy ordonna
 que le mariage entre sa Fille
 Valdugue & le Prince Hu-
 gues de Thrie , seroit célébré
 avec toute la magnificence
 possible. Il fit ensuite bapti-
 ser l'Enfant , auquel on don-
 na le nom de *WOLF* qui si-
 gnifie *Loup* en Allemand , &
 en perpetuelle memoire d'u-
 ne si heureuse naissance , on
 bastit par ses ordres un fort
 beau Chasteau appelé *Goul-
 nan*. La Princesse Valdugue
 ne vescu pas long-temps a-

prés qu'elle eut esté mariée ,
 & Hugues de Thrie son Mary
 ayant épouse en secondes
 Noces la Fille de l'Empereur
 de Constantinople , laissa
 plusieurs Enfans de son se-
 cond mariage. Vvolf deve-
 nu grand , se maria avec l'In-
 fante Sydrac , Fille du Roy
 de Russie , & prit le Loup
 pour ses Armes à la place de
 celles de Saxe. On l'a blason-
 né depuis de cette maniere ,
 sçavoir , Porte d'or au Loup
 ravissant d'azur , armé & lam-
 passé de gueules , l'Ecu char-
 gé d'une Couronne Ducale
 avec cette Devise au dessus ,
Garde que dire , entouré de
 deux Palmes de Sinople , &
 au dessous de l'Ecu ce Vers
 pentametre.

Sanguinis attricem non perdet esse lupam.

De ce mariage sortirent deux enfans mâles, Pons & Vvolf second du nom. Pons l'aîné suivit Conrad ; Roy de Bourgogne & d'Arles, & pour les grands services qu'il rendit contre les Sarrasins, qui avoient usurpé la meilleure partie de la Provence, il reccut de la liberalité de Conrad, la Ville de Marseille en Vicomté, dont luy & ses Descendans jouïssent souverainement, puis qu'ils se qualifioient, *par la grace de Dieu Vicomte de Marseille.* à quoy il ajouta la Baronnie d'Olières, Trets, Pourcieux, Mimet, Roucet, le Castelard, Toulon, Yeres, Sixfourts, &

le tout sous le nom de G 6.

quantité d'autres Places qui furent au nombre de quatre-vingt acquises ou par le don des Princes, ou par la dot des Femmes de leurs Descendans.

C'est de ce Pons que sont issus les Seigneurs Barons d'Olières, qui depuis l'an 924. ont possédé la Ville de Marseille jusques à Raymond d'Agout, qui la vendit aux Recteurs, & ceux-cy la réunirent à la Coutonnie en 1206.

Depuis ce premier Vicomte jusqu'à M^{re} Joseph d'Agout, à présent Baron d'Olières, & encore Seigneur de quelques-unes de ces Places, on justifie qu'il y a eu plus de vingt-deux generations.

Volf second du nom, appelé autrement *Agout le Loup*, Cadet de Pons, vint en Provence peu de temps après.

son Frere , avec Beroal de Saxe son Cousin , qui se saisit de la Savoye , qu'on nommoit alors la Morienne , & ce Volf I-I. prit la Terre de Sault, érigée depuis en Comté avec sa Vallée , de laquelle il jouit aussi en toute Souveraineté , ainsi qu'il luy fut permis par l'Empereur Henry II. qui en 1004. le créa Maréchal du sacré Empire , comme il est justifié par la donation en lettres d'or conservée dans les Archives de Sault. A l'exemple de Beroal qui quitta le nom de Saxe pour prendre celui de Comte de Savoye , Volf fit bastir Goult en cette Province , & laissa le nom de Thrie pour prendre celui d'Agoult , que tous ceux de ces deux bran-

ches ont toujours gardé. La
 Terre de Sault, qui n'estoit
 alors que Baronnie, fut éri-
 gée en Comté par Charles IX.
 en 1561. avec confirmation de
 tous ses anciens privileges.
 Plusieurs Enfans de cette Fa-
 mille, pendant qu'ils estoient
 Vicomtes de Marseille, ont
 esté, les uns Archevesques
 d'Aix & d'Arles, les autres
 Evêques de Marseille, Sis-
 teron, Carpentras, & Abbez
 de S. Victor, à laquelle Ab-
 baye, & à celle de Mont-ma-
 jor d'Arles, ils ont donné la
 plus grande partie des Prieu-
 rez qu'elle possèdent. Le Pa-
 pe Goto, nommé Clement V.
 estoit de cette Famille, qui
 est la premiere en rang des
 vingt-huit Illustres de Pro-
 vence, auxquelles le Roy Re-

né donna des Sobriquets.
 Nostra Damus qui les rap-
 porte marque pour celle-cy.
Hospitalité & bonté d'Agout,
 Elle a aussi donné un Grand-
 Maître de Malthe.

Le Mardy 9. du mois passé,
 tous les Religieux Profes de
 l'Abbaye de Grandmont, qui
 seuls entre tous ceux de cet
 Ordre, ont droit d'élire leur
 Abbé & General, s'assemble-
 rent dans le Chapitre de cette
 Abbaye au nombre de soi-
 xante-neuf, avec une permis-
 sion du Roy par écrit, & en
 présence de M. de Saint
 Comtais, Intendant en Limo-
 sin, & Commissaire de Sa
 Majesté pour assister à cette
 élection, qui se fit par scru-
 tins en moins de deux heu-
 res, Henry de la Marche de

Jarnac, Religieux Prestre de
 cette Abbaye, & Prieur titu-
 laire de Grandmont en Ber-
 cé, ayant eu cinquante-trois
 suffrages, le Prieur de Grand-
 mont, President du Chapi-
 tre, le proclama aussi-tost
 Abbé, Chef & General de
 tout l'Ordre, lamais election
 n'a esté faite si paisiblement,
 ny si generalement approu-
 vée. Le Roy y donna son
 agrément le 22. du mesme
 mois, par une Lettre qu'il fit
 l'honneur d'écrire à tous les
 Religieux Profez de cette
 Abbaye. Le 26. ce General
 eut celuy de saluër Sa Maje-
 sté, à laquelle il fut pre-
 senté par M. le Maréchal de
 Humiere, dont il a l'avan-
 tage d'estre parent. Le Roy,
 après luy avoir marqué qu'il

estoit fort satisfait & de sa conduite & de son élection, l'exhorta d'entretenir le bon ordre parmy ses Religieux, & se recommanda à ses prieres. Ce General est un homme qui a beaucoup de merite, de pieté de capacité, & de naissance. Il se fit Religieux à Grandmont en 1661. & depuis ce temps-là il a toujours vescu avec une regularité très-édifiante. En 1681. feu Messire Alexandre Fremont, Abbé de Grandmont, & General, qui mourut le 10. Juillet dernier, l'établit Supérieur à Grandmont en Bercé, & ce Prieuré estant demeuré vacant deux ans après, le même Abbé, à qui pour lors la collation en appartenoit, l'on pourveur. De-

puis qu'il en est Prieur , il a réparé les bastimens qui tomboient en ruine , & a remis le bon ordre dans cette Maison. Henry de la Marche de Iarnac , nouveau General, est Fils de Claude de la Marche, Seigneur de Iarnac & de Fins , Gentilhomme d'une tres - ancienne Noblesse de Poitou, & de François Cham- borant : Fille de feu Monsieur de Claviere, & sœur de celuy qui a esté Gouverneur de Philisbourg. Ils vivent encore l'un & l'autre , quoy qu'il y ait soixante & trois ans qu'ils soient mariez. Ils ont eu dix-neuf Enfans , dont il reste encore cinq Garçons & cinq Filles. Le plus jeune a trente-cinq ans. L'Aîné, qu'on appelle le Baron de

Fins, après avoir fait dix-huit Campagnes , s'est retiré du service , & a épousé une Niece de feu Monsieur de Sainte Maure , Gouverneur du Havre. Il commanda aussi une Compagnie de Noblesse dans le dernier Ban qui en a esté fait. Le second , qui est Chevalier de Malthe , après avoir fait ses Caravanes , & servy Volontaire dans les Armées du Roy , fait la seconde Campagne dans le Bataillon de Malthe qui est dans la Morée , au service des Venitiens , où il sert d'Aide de Camp. Il y en avoit un autre , aussi Chevalier de Malthe , qui estant allé en Candie avec les Officiers Reformez , en attendant qu'on eust équipé une Galere dont Sa Majesté luy avoit

donné le commandement , fut tué le même jour que l'on perdit Monsieur de Beaufort. Le troisiéme , qui n'est point encore marié , commença à porter le Mousquet à l'âge de dix - ans , dans la Citadelle de Marseille , sous feu Mr de Tuignon son Oncle qui y commandoit. Il servit ensuite de Sous-Lieutenant , & de Lieutenant d'Infanterie dans le Regiment de Souches en Flandre , & se trouva à l'attaque d'Ardebourg , où il eut le bras cassé en deux endroits , dont il est encore estropié. L'année suivante allant rejoindre son Regiment que l'on envoyoit en garnison dans le fort de Schens. Il passa à Mastric dans le temps que l'on faisoit l'ouverture de

la Tranchée. Il la voulut voir & il y receut un coup de Mousquet, dont la bale, après luy avoir fracassé toute la machoire, coula le long du gosier dans l'estomac, où elle est encore. Elle lui a fait deux playes dont il ne guerira jamais, une à la gorge & l'autre par le dedans de l'estomac. Les deux autres Garçons ont quitté le monde. Il y en a un Abbé de Grandmon, & General de tout l'Ordre, comme je viens de le dire, & l'autre qui est Religieux Profés dans cette même Abbaye, & fort distingué par son mérite, est presentement Prieur de S. Hilaire de Grandmont en Bercé. Il y a quatre Filles Religieuses de l'Ordre de Fontevrault,

& une cinquième mariée. Cette Famille est fort estimée, & a des Alliances avec la plupart des grandes Maisons du Royaume. J'ai oublié de vous dire que l'Ordre de S. Estienne de Grandmont est tout François, & qu'on y reçoit aucun Etranger. Il y a quarante-deux Maisons dans cet Ordre, trente-huit d'Hommes, & quatre de Femmes. Les seuls Religieux du Chef de l'Ordre, c'est-à-dire, de la première Maison de l'Ordre, élisent le General. Le nomme au Prieurez de toutes les Maisons à la reserve des quatre premiers qui vaquent après l'élection du General. C'est à luy que la nomination en appartient, Je vous envoie une Mer

daille frappé depuis peu de temps. La face droite représente le Prince Charles de Lorraine, & le revers fait voir que l'on a fait la Medaille à l'occasion des Conquestes de Hongrie.

On écrit d'Aix en Provence que la Mere Superieure du Monastere de la Visitation de Sainte Marie, ayant receut avis de la mort de Madame la Duchesse de Modene, par Madame de Vencl, Sous-Gouvernante des Enfans de France, elle & ses Religieuses ont fait faire dans leur Eglise un service solennel, pour le repos de son Ame, avec tout l'éclat que l'on peut donner à une pompe funebre. Elles ont voulu s'aquitter par là de ce qu'el-

les doivent à la mémoire d'une Princesse qui leur a marqué son affection par ses bien-faits , tant en divers dons , qu'en un present de plus de dix mille écus qu'elle fit employer à l'Autel de marbre , & a d'autres ornemens de leur Eglise. Elle avoit fait plusieurs fois retraite avec Madame sa Mere dans leur Monastere , d'où elle tira sept Religieuses pour la fondation qu'elle a faite dans la Ville de Modene , qui est un établissement digne de sa pieté & de sa magnificence. Le Parlement se trouva en Corps à ce Service , aussi-bien que Mrs du Chapitre de la Cathedrale , & la Messe à laquelle une excellente Musique

que répondit , fut célébrée par M. l'Abbé de Barreme , Conseiller au Parlement , & Grand Vicaire de M. l'Archevesque d'Aix en son absence. Le Chœur de l'Eglise , la Nef & le frontispice du Portail estoient tendus de drap noir avec un lez de velours tout autour , sur lequel estoient des Ecussions aux Armes de Modene , de Martinossi , & de Mazarin. Il y avoit une Representation magnifique , & une espee de Mausolée couvert de velours noir , avec quatre Ecussions en broderie d'or , & au sommet on avoit posé un Carreau de toile d'argent qui supportoit une riche Couronne Ducale , le tout couvert d'un Crespe trainant.

Octobre 1687.

H

Madame de Venel avoit esté
Gouvernante de Madame la
Duchesse de Modene.

J'ay à vous apprendre la
mort de Dame Marie-Mar-
guerite Gouffier de Roüanez,
arrivée le mois passé. Elle
estoit Religieuse de l'Ab-
baye de Malnouë , & est
morte aux Filles - Dieu de
Paris. Son humilité estoit
telle , qu'elle luy a fait refu-
ser les plus belles Abbayes
du Royaume , qui luy ont
esté offertes. Vous ne ferez
pas surprise qu'on ait fort
souvent jetté les yeux sur
elle , quand il en a vaqué
quelqu'une de considerable ,
puis qu'outre que sa pieté
& sa vertu l'en rendoient
tres-digne , elle estoit Sœur
de feuë Madame la Duchesse

de la Feuillade, de l'ancienne Maison de Gouffier. Le rang qu'elle tient parmy les plus illustres de France, de la plupart desquelles je vous ay donné une assez exacte Genealogie, m'engage à vous la faire connoistre.

En l'année 846. Charles le Chauve, Empereur & Roy de France, reconnut par Lettres patentes, qu'Egobart Gouffier estoit descendu par masses des Gouffier, Ducs Souverains d'Aquitaine. Il eut un Fils de son mesme nom, qui fut Pere de Bouchart Gouffier, Comte Palatin de Melum, & Maistre de la Chambre du Roy, comme les Lettres le portent, & de Gombaut Gouffier, Archevesque de Bordeaux. Yvon Gouffier

Fils de Bouchart, & frere de Vallerand Gouffier , Comte de Melun , estoit Sous Camerier du Roy. En 1033. il épousa Iudith , fille du Vicomte de Chateaudun. Herbert gouffier , fils d'Yvon , & frere d'Arfude gouffier , Comte de Foix , fut marié à Berthe , fille du Comte de Melun. Guillaume Gouffier , Fils d'Herbert , estant mort en la Guerre de la Terre-Sainte l'an 1146. laissa Voyon Gouffier , qui fut premier Chambellan du Roy , & frere d'Aguerrand Gouffier, Abbé de S. Victor de Paris , & qui d'Alix , fille du Comte de Perche , eut Barthelemy Gouffier. Celuy-cy, qui estoit frere de Pierre Gouffier , Evesque de Meaux , & de Hu-

gues Abbé de Marmoutier ,
 épousa Marie de Lusignan
 en 1191. & il en eut Raoul
 Gouffier , qui épousa la fille
 de Jean Trinquam , Prince
 Souverain de Beziers , &
 Robert Gouffier , Evêque de
 Nantes & Patriarche de Je-
 rusalem. Jean Gouffier fils
 de Raoul, fut grand Pannetier
 de France, & Pere de Geoffroy
 Gouffier , qui en 1303. épousa
 Blanche de Chargines , & de
 Regnault Gouffier , Abbé de
 Saint Iouin. Jean Gouffier II.
 du nom , fils de Geoffroy , &
 frere de Thibaut Gouffier ,
 Grand Maréchal de France ,
 & premier Ecuyer du Roy ,
 frere aussi d'Yvon Gouffier ,
 Chevalier de l'Ordre Teuto-
 nique, & de Madeleine Gouf-
 fier, Abbessse de Poissy , épou-

sa Agathe de la Jaille, & fut tué à la Bataille de Poitiers. Emery Gouffier son Fils, premier Chambellan du Roy en 1411. eut pour Frere Philippe Gouffier, Chevalier de la Toison d'or. Guillaume Gouffier II. du nom, Fils d'Emery, Sieur de Boisy, de Bonnivet, &c. Grand Chambellan du Roy Charles VII. & premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de Languedoc, Senéchal de Saintonge, épousa Loüise d'Amboise, Sœur de Georges Cardinal, & il en eut Pierre, tué à la Bataille de Marignan, Loüise Religieuse à Poissy, & Madeleine mariée à René le Roy Sieur de Chavigny. Il prit une seconde Alliance avec Philippe de

Montmorency , Veuve de Charles de Melun Sieur de Nantoüillet; & de ce mariage fortirent Artus , qui épousa Heleine d'Hongest , Dame de Magny , Fille de Jacques & de Marie de Moüy , Guillaume Sieur de Bonnivet , Amiral de France , Gouverneur de Picardie & de Dauphiné, tué à la Bataille de Pavie; Adrien , qui en 1493. fut Evêque de Coutance , quoy qu'âgé seulement de quatorze ans , à cause de sa haute naissance , ainsi que portent les Bulles , puis Evêque d'Albi , ensuite Cardinal du titre de Sainte Sabine , Legat à latere en France, & Abbé de S. Nicolas d'Angers & de Fécam; Pierre , qui après le decés de son Frere Aimar , fut Abbé

de Saint Denis & de Cluny ;
Charlotte , Femme de René
de Cossé Sr de Brissac , Grand
Pannetier & grand Faucon-
nier de France , & Anne, ma-
riée à Raoul de Vernon , Sr
de Montreüil Bonin. Ce Guil-
laume Gouffier fut gouver-
neur de Louis XI. & il avoit
tellement gagné les bonnes
graces du Roy Charles VII.
qu'il fut accusé de s'estre
fait aimer par magie. Il fut
remis dans ses honneurs &
ses dignitez , par Lettres du
3. Septembre 1467. Artus
Gouffier son aîné , fut gou-
verneur de François I. grand
Maistre & grand Chambel-
lan de France, Bailly de Ver-
mandois , & gouverneur de
Dauphiné. Il mourut à Mont-
pellier, Plenipotentiaire pour

faire la Paix entre le Roy son
 Maistre , & Charles - Quint.
 guillaume de Croüy-Che-
 vres , negocioit pour ce der-
 niers , dont il avoit esté aussi
 gouverneur. Claude Gouf-
 fier , Fils d'Artus , & Frere
 d'Helene Gouffier; mariée en
 premiere Noces à Louis de
 Vendosme , Prince de Cha-
 banois , Vidame de Chartres.
 & en secondes à François
 de Clermont , Sieur de Dra-
 ves , fut grand Ecuyer de
 France , & premier Duc de
 Roüanez. Il mourut dans un
 âge fort avancé après s'estre
 marié cinq fois ; la premiere
 avec Jacqueline de la Tre-
 mouille , Dame de Chateau-
 renard , dont il eut Claude.
 Femme de Leonor de Cha-
 bor Comte de Charny , grand

Ecuyer de France; la seconde à Françoise de Bretagne fille de René , Comte de Ponthievre , & il en eut Gilbert, Duc de Roüanez , qui épousa Ieanne de Cossé, seconde fille du Marechal de Brissac , Artus mort sans posterité , & Claude , aîné des Comtes de Caravas , la troisième à Marie de Gagnon , fille de Iean , Sieur de Saint Bohaire, dont il eut Charles ; Chevalier de Malthe, Louïs qui fut Baron de S. Loup , Paul, Sire de Poufages, & Claude mort sans alliance; la quatrième, à Claude de Beaune , Fille de Iacques , Baron de Samblancay , General des Finances de François I. & la cinquième avec Antoinette de la Tour-

Landry , Dame d'Honneur de la Reyne Catherine de Medicis, Fille de Jean, Comte de Châteauroux, & d'Anne Chabot. Louïs Gouffier , Duc de Roüanez , fils de Gilbert , fut Gouverneur de Poitiers , & épousa Claude-Eleonor de Lorraine , Dame de Beaumesnil, fille de Charles de Lorraine I. du nom , Duc d'Elbeuf. Il eut pour Enfans Henry Gouffier, Marquis de Boisy , qui mourut avant son Pere , ayant esté tué au Combat de S. Iberquerque en 1639. Louïs Gouffier, Ecclesiastique , Artus , Marie Marguerite , femme d'André de Chastillon , Marquis d'Argenton , de la Maison des Princes de Champagne , & de Blois , & Charles , Com-

te de Gonnor , qui mourut en 1671. laissant de Madeleine d'Abesac , Fille de Gabriel , Marquis de la Douzo , Loüis-Charles Leornor, Marquis de Cursé, & Loüis Chevalier du Gonnor , Henri Gouffier, Marquis de Boisy, épousa Anne-Marie Hennequin, & il en eut Artus II. Marguerite Henriette, Abbessé de la Trinité de Caën , & ensuite de Beaulieu , près de Compiègne , Marie-Marguerite, Religieuses de Malnouë , & Charlotte , à laquelle Artus son Frere , cy-devant Gouverneur de Poitou , s'étant fait Ecclesiastique, a cédé le Duché de Roüanez avec tous ses autres biens. Elle fut mariée le 9. Avril 1667. à François d'Aubusson, Duc de

la Feuillade, Pair & Maréchal de France, & mourut il y a quelques années.

Le 13. du mois passée, jour auquel on celebre la Feste de Saint Amé, Archevesque de Sens, il y eut en cette Ville là une grande solemnité pour la Reception d'une Relique considerable de ce Saint Prélat, envoyée à l'Eglise de Sens par Mrs les Doyen & Chanoines de l'Eglise Collegiale de S. Amé de Douay en Flandre, qui sont les dépositaires de son Corps. Mr l'Archevesque de Sens, pour marquer son zele envers un Saint dont il occupe le Siege, ordonna une Procession generale du Clergé Seculier & Regulier, à laquelle assistèrent tous les Corps de la

Ville. La Relique y fut portée, & ensuite on l'exposa dans la Cathedrale à la veneration des Fielles, après quoy la Messe fut celebrée avec toutes les ceremonies que l'on observe dans les grandes Festes.

Je vous donne rarement des nouvelles des Indes, mais au moins je puis vous assurer que quand je vous en envoie, elles sont toujours tres- veritables, puisque je prens soin de les copier moy- mesme sur l'original des Lettres qui sont venuës de ce Pays-là. C'est ce que j'ay encore fait par ces fragmens, auxquels je ne change rien. Ainsi vous ne devez point mettre ce qu'ils contiennent au nombre de ces

nouvelles, qui à force de passer de bouche en bouche, sont toutes défigurées.

A Pondichery ce 20. Octobre 1686.

Les Indes ne sont plus les Indes, & les choses y sont tellement changées, que les personnes qui y sont & ont le plus de connoissance & d'experience, ont bien de la peine à se tirer d'affaires. L'on ne sçait de quel costé se tourner pour faire valoir son argent, car les Voyages qui donnoient autrefois cent pour cent de profit; à peine aujourd'huy en donnent-ils dix. Le Roy de Perse n'est pas curieux comme l'estoient ses Predecesseurs, & il ne songe qu'à grossir son tresor. Le Mogol est obligé à tant de dépense, que l'on peut dire qu'il est pauvre avec tous ses grands revenuss. Il fait mesme tout ce qu'il peut pour persuader à tout le

monde qu'il a un grand mépris pour tout ce qui sert à entretenir le luxe. Les Princes ses Enfans & les grands de son Empire suivent son exemple, & n'ont pas assez de bien pour satisfaire leur curiosité. Le Roy de Golconde ne se soutient qu'avec peine, & n'est pas peu embarrassé à trouver de l'argent pour fournir au grand Tribut que le Mogol exige de luy, & pour vous marquer que ce que je vous dis approche assez de la vérité, c'est que le jeune Tavernier & Zaara qui ne manquent ny d'adresse ny d'intrigues, n'ont jamais pu vendre les belles pieces de Joüailleries qu'ils avoient apportées avec eux. Ils les ont montrées dans toutes les Cours de l'Orient, chacun les a admirées, mais pour le prix, ils n'ont jamais pu en trouver un qui approchast de leurs esperances.

Vous aurez veu dans quelques-

unes de mes precedentes, que le Mogol avoit fait assiéger la Ville de Visiapour par un des Princes ses Fils, & qu'il avoit esté obligé d'en lever le Siege. Cet Empereur l'a envoyé assiéger pour la seconde fois. Il y est venu en personne, & a enfin obligé le Roy de Visiapour, jeune Prince de dix-huit ou vingt ans qui s'y estoit enfermé, de luy rendre cette Capitale de ses Etats, à composition. Il est entre les mains du Mogol qui le traite, à ce qu'on dit, assez bien. La prise de Visiapour a donné fin au Royaume du mesme nom qui a fleury pendant deux ou trois Siecles, & qui estoit encore il y a quinze ou vingt ans redoutable à ses Voisins. Il est connu dans plusieurs Auteurs sous le nom du Royaume de Bisnagar. Le Mogol après cette expedition s'est mis en marche; l'on croit que s'est pour venir à Golconde. Le Roy n'y sçauroit tenir s'il est atta-

qué, il acceptera toutes les conditions que l'on vaudra luy prescrire, & la costé de Coromandel estant de la dépendance de ces deux Royaumes de Visiapour & de Golconde, le Mogol se rendra Maistre de tout si ce Prince conduit luy-mesme son Armée. Sommagy Raya qui avoit succédé au fameux Sivagy son Pere, a esté tué par une conspiration des principaux de ses Sujets. D'autres disent que ç'a esté par un de ses Officiers qui a voulu se vanger de quelque galanterie que ce Prince avoit avec sa femme. Ram Raia Frere du dernier mort, a esté élevé au Trône, & comme il est fort jeune & sans experience, on craint bien que le Mogol ne le chasse de ses Etats.

Le bruit court que les Hollandois sont fort inquietez dans l'Isle de Java, & qu'un certain Fugitif de

Batavia y a assemblé quatre ou cinq mille hommes avec lesquels il fait de grands desordres. L'on ajoute que le Conseil de cette Compagnie ayant envoyé une Ambassade au Mataram, qui se nomme Empereur de l'Isle de Java, quoy qu'il soit depuis quelques années tributaire de la Compagnie Hollandoise; l'Ambassadeur qui estoit dans son Palais avec 76. Européens, ayant apperceu le Fugitif dont je viens de vous parler, & l'ayant voulu arrester, cet homme qui estoit bien suivy, & qui avoit prevenu le coup, fit main-basse sur l'Ambassadeur & sur sa suite. Vous aurez déjà esté informé que les Hollandois s'estoient emparez de la Ville de Masulipatan. Ils avoient de grandes pretentions contre le Roy de Golconde; mais l'on a esté étonné qu'ils se sont tout à coup accommodés moyennant six-vingt mille pagodes.

on six cens cinquante mille livres payables en cinq ans. L'on croit que le soulèvement arrivé en l'Isle de Java , les a contraint de souscrire à cet accommodement qui ne leur est pas avantageux , afin de pouvoir réunir leurs forces, qui auroient esté sans cela trop dispersées.

Je vous manday par ma Lettre du 30. Septembre dernier, que les Anglois avoient envoyé des Navires armez en Guerre à Bengale pour tirer satisfaction des avanies que les Officiers du Mogol ont faites à leur Compagnies. Nous n'avons pû bien sçavoir jusqu'à present quel succès a eu cette expedition, nous avons seulement appris qu'ils ont plusieurs Navires à Bengale, parmy lesquels il y en a quatre de 60. à 76. pieces de Canon ; que leur Milice monte à douze ou quinze cens hommes; qu'ils ont battu les Mores en une rencon-

tre, & que leur dessein est de fortifier l'Isle d'Angely, ou celle de Sagar qui sont dans le Gange. L'on écrit de Surate que les Anglois en estoient sortis, & qu'ils devoient se retirer à Bombaye qui leur appartient; il y a apparence que ç'a esté pour ne se pas exposer aux insultes qu'on auroit pû leur faire à cause de la guerre qu'ils font à Bengale. Ils ont publié qu'ils ne se retiroient que pour se parer des injustices que le Gouverneur leur faisoit tous les iours, & qu'ils vouloient satisfaire leurs Creanciers.

Il a passé depuis un mois & demy par Pondichery un Pilote & trois Matelots Anglois, qui nous ont dit qu'ils avoient esté pris à la Baye de Saint Augustin à l'Oüest de Madagascar, par un Corsaire François qui avoit déjà pris un Navire Hollandois; qu'ils s'estoient battus contre

ce Corsaire , & que leur Capitaine & quelques autres Officiers avoient esté tuez ; qu'il avoit ensuite esté courir la coste d'Arabie & la coste de Malabar , où il leur avoit donné une Chaloupe avec laquelle ils avoient gagné Ceylan , & ensuite la coste de Coromandel. Leur Navire appartenoit à des Marchands des Barbades , & ils venoient à Madagascar pour y traiter des Noirs. L'on croit que ce Corsaire a armé à Saint Domingue , & que son équipage est de Frisbustiers de diverses Nations ramassées. Deux autres Corsaires ont paru dans la Mer Rouge , où ils prirent à la fin du mois d'Aoust dernier quelques Navires de Surate , sur deux desquels ils trouverent quatre cens mille écus en argent ou marchandises. Cela a ietté la terreur parmy les Marchands de cette riche Ville , & fort allarmé les Of-

ficiers du Mogol qui pretendoient rendre les trois Nations, Françoisse, Angloise, & Hollandoise, qui ont leur Loge à Surate, responsables de ces prises. On avoit fait courir le bruit que ces derniers Pirates étoient Anglois, mais un Hollandois qui passa il y a quelques jours icy, nous dit qu'ils estoient Danois.

Les pluies ont manqué depuis deux ans en ces quartiers, ce qui a causé une telle famine, que je ne croy pas que l'Histoire fasse mention d'une pareille. L'on pretend qu'il est mort depuis Golconda jusques icy plus de la moitié des Peuples. Madras qui appartient aux Anglois, & qui est à trois journées au Nord de ce Comptoir, estoit la Ville la plus florissante & la plus nombreuse en Habitans de cette coste; elle est à present presque deserte. L'on nous a écrit qu'il y avoit des jours où il étoit

mort cent cinquante personnes. Les Peres & les Meres ont vendu leurs Enfans presque pour rien, & plusieurs personnes ont achepté des Esclaves pour un Ecu. Ce qu'il y a de plus facheux, est que nous ne pouvons esperer de pluyes que l'Hiver prochain.

Il me seroit difficile de vous exprimer combien les nouveaux Convertis se fortifient tous les iours dans la nouvelle croyance qu'ils ont embrassée. On devoit estre persuadé que cela arriveroit à ceux qui voudroient écouter, puis qu'il n'y a que l'obstination à fermer l'oreille, & les yeux à la verité, qui empesche de la découvrir. Les nouveaux Réunis de la Ville de Niort en Poitou, ont écouté, & ils ont cru, & cela fait voir qu'on ne peut entendre parler la verité sans la

la reconnoistre. Ils estoient au nombre de quatre mille , qui doivent au Roy , & au Pere le Blanc , Cordelier de la Province de Touraine , les lumieres qu'ils ont receuës. Ils ont fait connoistre par un Placet à Monsieur l'Archevesque de Paris , qu'ils avoient esté édifiez de la conduite de ce Pere , & instruits par ses Sermons pendant l'Avent & le Careme dernier ; ce qui les engageoit à le supplier d'obtenir du Roy qu'il retournast auprès d'eux , afin que dans les principales Festes de l'année , il achevast de leur découvrir le veritable sens de l'Ecriture-Sainte , & des Misteres sacrez , & qu'en leur expliquant les ceremonies de l'Eglise , & de l'Office divin , il pust les porter à la penitence & à la sanctification des mœurs , & donner à leurs consciences le repos qu'ils cherchent. Monsieur Augier de la Teraudiere leur a dressé ce Placet, & a esté député icy pour en solliciter la réponse. C'est un homme d'un merite distingué , dont je vous ay parlé dans plusieurs de mes Lettres, & qui a déjà esté quatre fois Maire de la

Octobre 1687.

I

Ville de Niort. Sa pieté est sincere , & son zele desinteressé , ce qu'il a fait connoître dans le temps des Conversions , ayant travaillé à celle de près de vingt mille personnes. Comme le Roy ne cherche que le salut des ames de ses Sujets , & qu'il ne luy importe par qui ils reçoivent les lumieres dont ils ont besoin , ce Monarque a accordé à ces heureux Réunis , le Pere qu'ils luy ont fait demander , & parce qu'estant Vicaire de son Ordre au grand Convent de Paris , cet Employ sembloit l'y devoir arrester , Sa Majesté a ordonné qu'on luy en conservast les droits & les privileges , pendant qu'un autre en feroit les fonctions , n'estant pas juste que dans le temps qu'il serviroit le public , il fust destitué d'un honneur qu'il s'est attiré par son merite.

Je vous ay promis le détail de ce qui s'est passé icy pendant le séjour que les Envoyez de Tripoli y ont fait , & je n'ay garde de manquer à ma parole , puis qu'on ne voit point d'évenemens pareils sous les Regnes precedens. Je ne vous repete point ce que Monsieur

le Maréchal d'Estrées fit il y a deux ans devant Tunis. Je vous diray seulement, qu'en consequence du Traité qui y fut conclu, le Dey, Divan, & Milice de Tripoli, ont envoyé deux des principaux d'entre eux, nommez *Khalil Aga*, Lieutenant du Bacha, & *Heiser Aga*, Officier de Marine, pour venir offrir au Roy en maniere d'Hommage & de Tribut, au nom de ces trois Puissances de leur Estat, des Animaux des plus curieux de leur Pays, & marquer par là à Sa Majesté leur parfaite soumission. Ces Envoyez arriverent à Toulon le 3. de May dernier, & y débarquerent avec huit personnes de leur suite, & *Chelibi Halil*, Fils du premier Envoyé. Les Animaux qu'ils amenoient, estoient deux Dromadaires, six Chevaux, & des Autruches. Il y en avoit encore de différentes especes, & fort extraordinaires. Ces Envoyez furent receus à Toulon de la part du Roy par Monsieur de Vauvré, Intendant de la Marine, & défrayez aux dépens de Sa Majesté pendant quarante jours qu'ils y sejournerent, pour se reposer, &

donner temps à ces Animaux de se rétablir , parce qu'ils avoient beaucoup souffert sur la Mer. Ce long séjour leur laissa le temps de voir le Port , les Vaisseaux du Roy , les Arcenaux , & après avoir considéré l'ordre merveilleux avec lequel tout s'y exécute , ils dirent *que chacun s'y appliquoit en particulier , comme s'il n'avoit point d'autre intention que celle d'employer tout son temps & toute son industrie pour le service du plus grand , & du meilleur Maître du monde.* Quelque bon traitement qu'on leur pust faire pendant ces 40. jours, ils leur parurét fort longs, par l'impatience qu'ils avoient de voir *Il gran Papas* , (c'est ainsi qu'ils nommoient le Roy) estant prévenus , disoient-ils , qu'ils ne verroient rien de si beau dans leur Voyage. Ils partirent enfin par ordre de la Cour , accompagnés de Monsieur Magny , Officier de Sa Majesté , employé dans la Marine au Département de Toulon , qui fut nommé pour les conduire , & du Sieur Antonio Boyer , Maltois , qui leur devoit servir d'Interprete dans la route.

Ils passèrent à Aix en Provence , où ils furent visitez des principaux Officiers du Parlement , & d'une grande partie des Personnes de qualité de cette Ville - là. Ils receurent les mesmes honneurs dans les principales Villes de leur passage , & sur tout à Montelimart, à Valence, & à Lyon. Ils sejournerent plusieurs jours dans cette dernière Ville , tant pour satisfaire leur curiosité , & en voir les beautez , que pour donner lieu à leur équipage de se rafraîchir. On marqua aussi beaucoup d'empressement de les voir à Châlons sur Saone & à Auxerre , & l'accueil qu'on leur fit dans tous les lieux de leur route , leur fit dire que c'estoit un heureux pronostic de la bonne reception que le Roy leur feroit. Le 11. d'Aoust ils arriverent à Charenton , d'où Monsieur Magny partit pour aller rendre compte à Monsieur de Seignelay de ce qui s'estoit passé. Ce Ministre le fit retourner auprès de Envoyez , pour y attendre les ordres du Roy. Ils y demurerent treize jours , pendant lesquels plusieurs personnes de qualité de

Paris les allerent voir. Le 22. Monsieur Magny receut ordre de les conduire à Versailles. Il les y mena le lendemain, & le jour suivant Monsieur de Seignelay les presenta à Sa Majesté, dans le temps qu'Elle sortoit de la Messe. Le premier Envoyé fit son Compliment en Langue Turque, & Monsieur Dipy l'interpreta en ces termes. *Grand Monarque de la Terre. Les Envoyez du Dei, Divan, & Milice de Tripoly viennent pour presenter à Vostre Majesté, des Chevaux, des Dromadaires, & d'autres Animaux de leur Pays, comme un hommage, & un tribut qu'ils offrent à Vostre Majesté, & ils s'en retourneront tres-contens de l'honneur qu'ils ont eu d'avoir paru devant le plus grand Roy du monde.*

L'accueil qu'ils receurent de ce grand Monarque, leur fit connoistre qu'il estoit content des marques qu'ils luy donnoient de leurs soumissions, & de leurs respects. Sa Majesté vit ensuite les Animaux qu'ils avoient amenez. Un More âgé de 18. ans d'une taille extraordinaire par sa hauteur, & par sa grosseur, monta sur un Dro-



madamaire enharnaché à la mode du
Pays, & il le fit galoper de toute sa
force autour de la Court. Après cette
Cavalcade qui donna quelque plaisir
au Roy & à tous ceux qui estoient
presens, ce Negre descendit de son
Dromadaire, & comme il avoit re-
marqué dans Sa Majesté cet air enga-
geant qui luy attire tous les cœurs,
il crut que s'il prenoit la liberté de
luy baiser la main, ce Prince auroit la
bonté d'excuser sa hardiesse. Il eut cet
honneur, & baïsa ensuite la main de
Monseigneur le Dauphin, & de Mon-
seigneur le Duc de Bourgogne, aussi-
bien que celle de tous les Princes &
Seigneurs, qui avoient l'Ordre du
Saint Esprit, dans la pensée qu'il
eut que ceux qui avoient un Cordon
bleu, devoient estre les premieres
personnes de la Cour. Le Roy estant
rentré, ces Envoyez se retirerent,
remplis d'admiration pour ce Monar-
que, & comblez de ses bontez, & du
bon accueil de toute la Cour. Ils re-
vinrent deux jours après à Paris pour
y recevoir les Ordres du Roy, & y

voir toutes les choses qui font remarquer sa grandeur & sa puissance , ainsi que le genie , & l'adresse des François. Messieurs Dipy , & magny prirent le soin de leur montrer tout ce qu'il y a de plus curieux dans cette Capitale du Royaume , & ils le prirent d'une maniere qui fit connoître leur zele pour la gloire de Sa Majesté , & pour celle de la France. Ils les menerent au Louvre, où ces Envoyez virent les Appartemens anciens , & nouveaux , le Cabinet des Peintures , & la Galerie d'Apollon. Je ne vous décris point tous ces lieux là , pour ne vous rien repeter , de ce qui est dans mes quatre Volumes de l'Ambassade de Siam en France. Ils passerent ensuite dans la Galerie basse du Louvre , où le Roy loge les plus illustres de chaque Art , & ils entrerent chez Monsieur Turet , fameux dans toute l'Europe pour la bonté de ses Pendules. Ils en examinerent un grand nombre , & le plaisir qu'ils prirent à entendre parler cet Illustre , fut cause , qu'ils demurerent chez luy pendant plus d'une heu-

re. Ils monterent ensuite dans la Galerie haute, dont la longueur les surprit d'autant plus, que l'œil n'en peut découvrir le bout. Ils entrèrent de là dans les grands Appartemens du Chateau des Thuilleries, que je vous ay déjà décrit, & de là dans la Salle des Machines, ou les Balcons, Galeries, & Plafonds dorez, après ce qu'ils avoient vû dans l'un & l'autre Chateau, les surprit de telle sorte, qu'ils dirent *que l'on devoit estre en France le plus commun de tous les Métaux.* Ils dirent aussi *qu'après tout ce qu'ils avoient vû, ils estoient persuadés que le Roy n'avoit qu'à souhaiter une chose pour la voir aussi-tost exécutée;* & ils ajoutèrent, *que la douceur & l'air affable de ce grand Monarque meritoient l'Empire de toute la Terre.* Au sortir des Thuilleries ils allerent à l'Academie Royale de Peinture, & de Sculpture, où ils furent reçûs par Monsieur le Hongre, fameux Sculpteur qui faisoit alors la fonction de Recteur de cette Academie. Il seroit impossible de vous marquer icy tout ce qu'ils dirent à l'avantage du Roy, & de la Nation. Ils

examinèrent tous les Ouvrages de Peinture, & de Sculpture les uns après les autres, & dirent ensuite, *Qu'ils ne doutoient point que tout ne fust possible aux François, hors le secret de ne point mourir.* Ils virent encore ce jour-là la Place des Victoires, & ils se firent expliquer toutes les Inscriptions, & les Bas-reliefs, & furent surpris d'apprendre la jonction des deux Mers dont ils n'avoient point encore entendu parler, ce qui les jeta dans un étonnement inconcevable. Ils donnerent de grandes louanges à Monsieur de la Feuillade, & dirent à Monsieur Dipy, qui leur servoit d'Interprete, *Qu'il n'y avoit que LOUIS LE GRAND qui pût véritablement faire le sujet de leur admiration, & ternir par ses hauts faits la mémoire du premier Alexandre, voulant faire entendre par là que le Roy estoit le second.* Lors qu'ils furent à l'Hostel Royal des Invalides, ils admirerent l'ordre que l'on y observe pour les Soldats bleffez au service de Sa Majesté, & le soin qu'ils virent quel'on y prend pour subvenir à tous leurs be-

soins , leur fit dire en propres termes ,
Que le Roy meritoit que tous ses Sujets sans balancer , fissent en tout rencontre un Sacrifice de leurs personnes pour Sa Majesté. Ils dirent à l'Hostel Royal des Manufactures des Gobelins , *que la grandeur du Roy paroissoit par tout , & que rien n'estoit impossible au genie , & à l'adresse des François.* Ils admirerent le Dôme du Val de Grace , & dirent de l'Observatoire , *que l'esprit des François , & leur dessein de se perfectionner , les portoit aux choses les plus élevées.* Ils ont vû la Comedie , & l'Opera avec un fort grand plaisir , & ont dit que ces Spectacles paroissent plutôt un enchantement qu'un effet de l'imagination des Hommes. L'estois à l'Opera avec eux , & en les entretenant , j'eus le plaisir de remarquer leur surprise. Ils me dirent que s'ils estoient dans une Place extrêmement fortifiée , & dont les Remparts fussent garnis de tout le Canon nécessaire pour sa deffense , ils seroient fiers de faire toute la resistance qu'on pourroit attendre d'eux ; mais que s'ils estoient attaquez par tous ceux qui com-

posoient l'Opera , avec le mesme équipage , & les mesmes charmes , ils ne se deffendroient point , & auroient au contraire beaucoup de plaisir à se rendre. Ils ont esté à Sceaux voir la Maison de M. le Marquis de Seignelay , où quoy qu'ils n'y fussent point attendus, & que par consequent il n'y eût point d'ordre de les regaler , les Officiers de ce Marquis ne laisserent pas de le faire. Ils connoissoient l'humeur magnifique de leur Maître , sur tout à l'égard des Etrangers , & ils crurent en devoir user de cette sorte. Je ne vous dis point les louanges qu'ils donnerent aux Eaux de cette belle Maison ; vous pouvez vous l'imaginer par la description que je vous en ay donnée. Le 5. Septembre Monsieur Magny ayant eu ordre de se rendre le lendemain à la Cour avec ces Envoyez , ils partirent le 6. de Paris , & passerent par Saint Cloud , pour y voir le Jardin de Monsieur. Mademoiselle qui y estoit alors, leur fit l'honneur de les recevoir , & de les faire conduire par les Offi-

ciers de son Altesse Royale , dans tous les endroits qu'elle jugea dignes de leur curiosité. On fit jouër toutes les Eaux , & ils retournerent à Versailles charmez des honnestetez de la Princesse , & de ce qu'ils avoient vû.

Le jour suivant , ils firent demander à Sa Majesté la permission de la voir dîner , & de visiter toutes les beautez de Versailles , tant dedans que dehors le Chasteau ; ce qui leur fut accordé. Ils commencerent par ce qu'ils souhaitoient le plus , & virent dîner le Roy , Ils regarderent avec une application extraordinaire , tout ce qui se passa pendant le dîner , & firent de profondes reverences toutes les fois que le Roy , Monseigneur , & Madame la Dauphine burent , mais seulement après qu'ils eurent bû. Je ne vous dis point l'étonnement que leur a causé tout ce qu'ils ont vû à Versailles , puis qu'il me seroit impossible de vous l'exprimer & que vous pouvez vous imaginer les surprises que doivent causer les beautez de ce Château. Avant qu'ils en partissent , Monsieur de Seignelay

leur donna à chacun de la part du Roy une chaîne d'or , & une Medaille avec le Portrait de Sa Majesté. On fit aussi des gratifications aux Officiers , & aux Domestiques de la suite des Envoyez , proportionnées à ce qu'ils estoient. Ils revinrent à Paris le 18. & le lendemain ils écrivirent à Monsieur de Seignelay la Lettre suivante , pour le remercier des bons offices qu'il leur avoit rendus auprès de Sa Majesté.

ILLVSTRISSIME SEIGNEVR ,

Dieu veuille par sa puissance suprême conserver l'Empereur des François , celui qui par sa valeur imperiale , ses forces invincibles , & ses tresors inépuisables , fait trembler toute l'Europe , quand il luy plaist , & qui par sa glorieuse protection peut faire le bonheur de tous les Etats ses voisins , qui seront des amis de Sa Majesté. Nous savons bien que nous sommes redeva-

bles au Dieu tres-haut, & à nostre
Protecteur auprès de luy de tout ce
qui nous arrive, aussi nous n'ignorons
pas, illustrissime Seigneur, les obli-
gations que nous vous avons des bons
offices que vous avez rendus à nostre
Patrie, & à nous en particulier,
auprès du Roy, dont nous vous as-
seurons que nous ne perdrons jamais
le souvenir. La grace que Sa Ma-
jesté a faite à Alsid Hhabir mon
Fils, de le gratifier de sa Medaille
enrichie d'une chaisne d'or, est une
autre faveur que vous luy avez
procurée, dont nous vous remercions
encore, ainsi que de ce que nostre
Secretaire & nos Serviteurs ont re-
ceu par vostre ordre du Sieur Ma-
gny. Nous vous supplions, instam-
ment, Illustrissime Seigneur, en nous
continuant vostre appuy auprès du
Roy, d'obtenir de Sa Majesté la li-
berté de six Turcs esclaves dans

ses Galeres, que nous luy avons demandez depuis long-temps, & de nous faire sçavoir la volonté de Sa Majesté à Toulon, par Monsieur son Intendant de la Marine. Après cela nous irons rendre témoignage au Dey, Divan, & Milice de Tripoli, de l'abondance des graces dont le plus grand & le plus puissant Monarque du monde nous a honorez, & des assistances, & protection que vous nous avez accordées auprès de Sa Majesté, pour laquelle nous & les nostres serons toujours remplis d'une grande admiration, & de tres-profonds respects & soumissions.
Les Envoyez de Tripoli.

KHLIL AGA.

HEISER AGA.

Depuis le 19. jusqu'au 24. qu'ils demeurèrent à Paris, ils acheterent plusieurs choses qu'ils n'ont pas en leur Pays, & qu'ils ont trouvé estre d'un usage fort commode. Ils partirent ac-

compagnez de M. Magny , & du Sieur Antonio Boyer Interprete , pour se rendre à Toulon , & s'y embarquer sur un des Vaisseaux du Roy , qui les doit conduire à Tripoli , où ils ne manqueront pas de rendre compte de l'heureux succès de leur Voyage.

Quoy qu'aucune affaire n'ait fait tant de bruit depuis fort long-temps , que celle du Docteur Michel Molinos, je ne croy pas vous en devoir dire beaucoup de choses. Il y a des Sectes si ridicules, que l'on n'y doit faire reflexion que pour en rire , & pour en détester les Auteurs. Le nombre de ces Sectes a esté si grand , qu'on rempliroit un volume de leur seul dénombrement. Cependant on a publié jusqu'au nom de la plupart. La maniere de vivre de Molinos pendant un grand nombre d'années , nous fait connoître que c'estoit un homme fort sensuel & fort addonnée aux Femmes. Il estoit Prêtre, & son caractere ne luy fournissoit pas les occasions de contenter ses desirs , qu'ont les personnes du monde. Il faut faire de la dépense & employer de

grands soins pour se faire aimer ; & quand on pourroit en venir à bout , il n'est pas toujours aisé d'obtenir des Femmes ce qu'on en souhaite. Molinos en vouloit à tout le Sexe , & sa convoitise le rendoit semblable au D. Juan de la Comedie du Festin de Pierre ; mais il n'en pouvoit jouër le personnage publiquement , & il voyoit bien que de la profession dont il estoit , il ne le pouvoit jouër heureusement en particulier. C'est ce qui luy fit prendre le dessein de se faire Auteur d'une Secte qu'il n'a inventée , que pour trouver moyen d'accorder à son temperament tout ce qu'il luy demandoit , & pour avoir non seulement de l'argent en abondance , mais toutes les choses nécessaires à la vie , sans qu'il eust besoin de les acheter. Il sçavoit que la libéralité est attachée aux Femmes devotes , sur tout lors qu'elles sont persuadées que ce qu'elles donnent doit estre employé pour leur salut , ou pour soulager celuy qui travaille à les faire entrer dans la voye de perfection. Molinos mit tous les soins à s'en-acquerir beau-

coup de ce caractère, & à se faire estimer des gens de bien, par tous les dehors trompeurs qui peuvent faire croire de la vertu dans ceux qui savent dissimuler aussi adroitement qu'il faisoit, se tenant certain que lors qu'on s'est une fois acquis de la réputation par ces fausses apparences, il n'est point d'impiété que l'on ne puisse commettre impunément. Toutes choses ayant été ainsi préparées, il commença à insinuer ses dogmes pernicioeux à ses Devotes. Ils avoient pour fondement, qu'il faut s'aneantir pour s'unir à Dieu, & demeurer ensuite en repos comme un corps mort. Sur ce principe, il prétendoit que ce premier acte négatif ayant annullé toutes les puissances de l'ame, aucun acte positif n'estoit méritoire, parce qu'il estoit contraire à l'aneantissement où l'on estoit; mais en excluant tout ce qu'il y a de bonnes œuvres, il donnoit une ouverture entière aux dereglemens les plus criminels, puis que l'ame n'y prenant aucune part, pour ne point sortir de son repos, demeureroit toujours unie à Dieu,

sans s'inquieter de ce que faisoit le corps. C'est de là que les Sectateurs avoient pris le nom de Quietistes. La nouveauté se fait écouter ordinairement, & comme elle attache, pour peu qu'elle plaise, on y preste encore l'oreille plus volontiers. Aussi tous les Novateurs qui veulent faire suivre leurs opinions, proposent toujours des choses beaucoup plus faciles que ce que la véritable Religion nous enseigne. Ces opinions surprennent d'abord, mais elles ne rebutent point, & dans le temps même qu'on les croit fausses, on souhaiteroit qu'elles fussent vraies, tant on se sent de disposition à les embrasser. Molinos estant tout-à-fait insinuant, n'a point douté que l'art qu'il avoit de persuader, ne fît recevoir ses Dogmes. Il a d'abord proposé le plaisir auquel la nature nous porte le plus; mais comme il n'auroit pas réussi par là, il a donné en même temps des raisons pour y faire voir de l'innocence, de sorte qu'on peut dire, qu'au lieu que dans chaque Religion le mal doit

estre severement défendu , toute la doctrine n'alloit qu'à prouver qu'on se devoit abandonner sans reserve aux appetits les plus sensuels , & qu'il n'y avoit aucun crime à faire ce qui nous est défendu par les Loix & par l'Eglise. La fausse & apparente sainteté de cet impie , les douces & attirantes amorces du plaisir , la foiblesse de certains esprits trop credules , le peu de sçavoir & la simplicité de beaucoup de Femmes , & enfin les insinuanes & engageantes manieres du Docteur , échaufé d'une passion qui donne du feu & de l'esprit pour persuader, ont fait croire à celles du Sexe qui se sont trouvées les plus fragiles que les Dogmes de ce Scelerat estoient assez bien fondez pour estre suivis. S'ils l'ont esté par quelques hommes, ce n'a esté que dans la veuë qu'ils ont eüe de pouvoir vivre avec leurs Devotes, comme Molinos vivoit avec les siennes. Ces commerces ont duré, mesme parmy ceux qui ont reconnu la fausseté des opinions de leur Seducteur. On ne doit pas en estre surpris ; le plaisir ne lasse point , la pe-

nitence est austere, & comme on ne peut abandonner l'un sans estre obligé d'embrasser l'autre, on a de la peine à s'y refoudre. Je ne vous dis rien de plus, parce qu'il n'est point permis d'entrer dans aucune des propositions de ce faux Docteur. Elle sont au nombre de soixante-huit, mais si ridicules, si contraires au bon sens, & tellement hors de toute vray-semblance, que quand la Religion ne s'y opposeroit pas, elles seroient rejetées de ceux qui voudroient vivre moralement bien. L'examen en ayant esté fait, après qu'on eut decouvert les erreurs pernicieuses qu'insinuoit Molinos, il y eut un Decret donné le leudy 28. Aoust, dans la Congregation generale de l'Inquisition Romaine & universelle, tenue dans le Palais Apostolique du Mont Quirinal, en presence de Sa Sainteté, & de Messieurs les Cardinaux, Inquisiteurs generaux, députez particulièrement du saint Siege, contre les Erreurs de l'Herésie. Ce Decret ayant esté donné en Langue Latine, je vous en envoie une Traduction litterale.

Le devoir de la vigilance Apostolique estant d'user de rigueur pour abolir la pernicieuse dépravation de l'Herésie, qui n'a eu que trop de force en plusieurs parties du monde au grand détriment des ames, afin que par l'autorité & par la prudence de celuy qui est assis dans la Chaire de Saint Pierre, la malice des Heretiques soit arrestée dans les premiers efforts qu'ils employent pour faire recevoir leurs faussetez, & que la lumiere des veritez Catholiques, brillant dans la sainte Eglise, la fasse voir purgée de toute l'exécution des faux Dogmes; sur ce que l'on a appris, qu'un certain Michel Molinos, Fils de perdition; avoit enseigné des Dogmes pervers, tant de bouche que par écrit, & qu'il les avoit reduits en pratique, lesquels preceptes de l'Oraison de Quietude estant contre la Doctrine & contre

l'usage receu par les Saints Peres, dès les premiers commencemens de l'Eglise naissante, détournoient les Fidelles de la vraye Religion, & de la pureté de la pieté Chrestienne, & les induisoient en de grandes & tres-honteuses erreurs; Nostre Saint Peré le Pape Innocent XI. qui ne cherche rien tant qu'à faire que les Ames des Fidelles dont Dieu luy a commis le soin, estant purgées du venin des opinions dangereuses, puissent arriver seurement au port souhaité de salut, après avoir entendu plusieurs fois dans une affaire de cette importance les eminens Cardinaux, Inquisiteurs Generaux dans toute la Republique Chrestienne, & plusieurs Docteurs de la Sacrée Theologie, & avoir pris leurs avis tant de vive voix que par écrit, & les avoir serieusement examinez; après avoir aussi imploré l'assistance du Saint Esprit,

Esprit , pour venir à la condamnation des 68. Propositions cy-après écrites du mesme Michel Molinos, auxquels elles ont esté reconnues pour siennes, & desquelles il a esté luy-mesme convaincu, & les a avouées, comme ayant esté dictées, écrites, communiquées, & crues par luy, sçavoir ; Les Propositions de Molinos sont employées en Langue Italienne après ces paroles, & le Decret est continué en ces termes suivant la traduction qu'on en a faite.

Lesquelles 68. Propositions, comme estant des propositions heretiques, suspectes, erronées, scandaleuses ; blasphématoires, seditieuses qui offensent les oreilles, & qui servent à relascher & à renverser la Discipline Chrestienne, ensemble tout ce qui a esté dit, écrit ou imprimé sur cette matiere. Nostre Saint Pere
Octobre 1687. K

condamne , deffend abolit , & oste le pouvoir à tous & à chacun d'en parler à l'avenir , ou d'autres choses semblables en quelque façon que ce puisse estre , d'en écrire , d'en disputer , d'y croire , de les retenir , enseigner ou reduire en pratique. Ceux qui contreviendront à cette Défense. Sa Sainteté les prive à perpetuité de toutes sortes de Dignitez ; degrez , honneurs , Benefices & Charges , les déclare inhabiles à toutes choses , & les lie de ce lien d'anatheme . duquel aucun autre que le Souverain Pontife Romain ne les puisse absoudre , si ce n'est à l'article de la mort. De plus , Sa Sainteté supprime & condamne tous les Livres , & toutes les Oeuvres du mesme Michel Molinos en quelque lieu & en quelque Langue qu'elles soient imprimées , comme aussi tous les manuscrits qu'on en peut avoir , & défend qu'aucun de quelque rang , condition , ou estat

qu'il soit , quand meême il seroit digne d'une distinction particuliere , ose les imprimer ou faire imprimer sous quelque pretexte ou en quelque Langue que ce puisse estre , soit dans les mesmes termes , soit en de semblables ou équivalents , soit sans nom , soit sous un nom feint ou étrangers ny les lire ou retenir chez soy Imprimez ou Manuscrits ; mais ordonne sous les mesmes peines cy-dessus marquées , de les porter incontinent , & les remettre aux Ordinaires des lieux ou Inquisiteurs de l'Herésie , lesquels Ordinaires ou Inquisiteurs , les brûleront ou les feront brûler aussitost. Signé , Alexander Speronius , Notaire de la sainte Inquisition Romaine & Universelle.

La Sentence renduë contre Molinos par la Congregation de l'Inquisition avoit esté prononcée le jour pre-

cedent , & comme elle portoit entre autres choses qu'il feroit Abjuration publique de toutes les Propositions condamnées dans ses Ecrits, il fut amené en Carrosse le troisiéme de Septembre à l'Eglise des Dominiquains , où le Sacré College estoit assemblé. Il y avoit aussi plusieurs Princes , Princesses , & Dames de la premiere qualité , sans compter un nombre infiny de personnes de toutes sortes d'estats. On avoit préparé un Echaffaut afin qu'il fust vû de toute l'assemblée , & que son Procés qu'on y devoit lire tout entier , fust mieux entendu. On l'y fit monter. Il n'estoit vêtu que de sa seule Soultane , & avoit les mains liées. Le Barigel l'accompagnoit , & un Sbirre luy ayant mis son Manteau , & donné un Cierge allumé , il salua les Cardinaux , avec un visage qui ne marquoit aucune alteration. La Lecture du Procés dura deux heures. Elle fut faite par quatre Dominiquains , qui se reposoient de quart-d'heure en quart-d'heure , chacun recommençant à lire à son tour , & il demeura

debout pendant tout ce temps. Le grand nombre de crimes & d'impietez dont ce Procès estoit remply, & que le Coupable avoit avoué, fut cause qu'on entendit retentir dans toute l'Eglise, *le feu, le feu, brûlez-le vif*. Il fit ensuite abjuration des Propositions condamnées, & la souscrivit, toujours avec la mesme assurance. Sa Sentence luy fut luë après cela. Elle portoit une Prison étroite, formelle, & perpetuelle, sans esperance de remission; qu'il seroit; obligé de se confesser quatre fois l'année, sçavoir à Pasques, à la Pentecoste, à la Feste de tous les Saints & à Noël, & qu'il reciteroit tous les jours le Symbole des Apostres, & la troisieme partie du Rosaire. Le President Commissaire de l'Inquisition luy donna l'absolution, & luy mit un Scapulaire jaune avec une Croix rouge devant & derriere. Cet habit est appelé. *Penitence*, & Molinos sera obligé de le porter jusques à sa mort. Toute cette fonction dura trois heures & demie, & il fut mené à une heure de nuit au Palais de l'In-

quisition dans un Carrosse fermé & environné de Gardes. Plus de mille personnes le suivirent en criant toujours , *le feu , le feu , qu'on le brûle vif.* Il dit sans s'ébranler de ces cris , *il faut les laisser dire , voicy un jour de Feste pour eux.* En passant le Pont Saint Ange , si la Soldatesque ne fust accourüe il couroit risque , au lieu du feu , d'expier ses crimes dans l'eau. Estant arrivé au Palais , à peine luy eut-on delié les mains , qu'il prit un Eventail , & se fit du vent pour se rafraischir , salüant d'une maniere libre , & riante tous ceux qui estoient dans la Salle. Il connoissoit ses impietez & ses erreurs , & ceux qui établissent des Sectes , ayant la plupart des motifs d'ambition , d'intérest , ou de plaisir , & trop d'esprit pour y croire , il avoit dit à ses Sectateurs , persuadé de la punition dont il estoit digne , *qu'ils eussent courage , & qu'ils tinssent ferme dans sa Doctrine , parce qu'il devoit estre fait Prisonnier du saint Office , & y souffrir le martyre.* Quoy qu'il crust en échaper , il avoit la politique pour par-

ler de cette sorte. En témoignant mépriser la mort, qu'il feignoit de croire seure, il vouloit persuader qu'il n'en feignoit rien qui ne fût à suivre, & sans doute on a fait voir beaucoup de prudence, en ne le condamnant point à mourir, parce que ses Partisans auroient pû dire qu'il seroit mort Martyr, & le prendre pour un Prophete, à cause qu'il l'avoit dit aux uns, & écrit aux autres. Ce pardon a encore produit un autre effet qu'on en attendoit, & qui achevera de détruire entierement cette Secte. C'est que Molinos commence à se repentir tout de bon, & que lors que ceux qu'il a attirez dans son party seront persuadez de la sincerité de sa Conversion, ils acheveront d'estre détrompez, si pourtant il y en a quelques-uns qui ne le soient pas encore tout-à-fait. Ce fameux Heresiarque est un Prestre d'Arragon, âgé de soixante ans, d'une taille moins que mediocre, & d'un visage qui marque de la gayeté. Il est fort gras par la vie sensuelle qu'il a menée. Il y avoit 22. ans qu'il répandoit sa doctrine à Ro-

me, où il estoit estimé & reveré de tout le monde , & mesme tenu pour un grand Saint. Il avoit dans ses Discours, un si grand art de persuader, qu'il venoit à bout de tous ceux qu'il entreprenoit de séduire, changeant de figure, & donnant des couleurs à ses faux Dogmes, selon la qualité des personnes. Il a reconnu qu'il y avoit douze ans qu'il ne s'estoit confessé, & il ne laissoit pas de dire la Messe. Il avoit tout ce qu'on peut desirer, tant en argent qu'en autres choses. On luy a trouvé trois à quatre mille pistoles, & douze à treize mille Lettres, par lesquelles on a connu le nombre & la qualité de ses Sectateurs.

Je vous tiens parole touchant les nouvelles de Siam, que je vous promis le mois passé, & vous envoie deux Extraits de Lettres rombez entre mes mains sur la mesme affaire. Le premier vient d'un lieu qui n'est éloigné que de trois ou quatre journées de Siam ; & l'autre est tiré d'une Lettre venuë de Siam mesme. Vous les trouverez differens en quelques endroits, mais vous

ne devez pas vous en étonner. Nous voyons souvent que plusieurs personnes qui ont eux-mêmes vû ce qu'ils racontent, le rapportent différemment. Quoy qu'il en soit, à quelques doutes près, vous ne laisserez pas de connoître la vérité du fait dont il s'agit. Si l'on pouvoit aisément avoir des éclaircissements de six mille lieues, je vous en voyerois une Relation plus régulière. Ce qui suit l'est pourtant assez pour mériter d'estre lû.

On a envoyé de Siam à Paris un détail de la Conspiration qu'un Prince Macassary a faite, & comme je croy qu'elle tombera entre vos mains, je ne vous en écris point toutes les particularitez. Je vous diray seulement que ce Prince estoit Frere, ou proche Parent du Roy qui gouvernoit l'Isle de Macassar lors que les Hollandois s'en rendirent les Maîtres, & qu'il vint chercher azile à Siam, où je l'ay vû, & où il vivoit en personne privée. La Con-

K S

spiration ayant esté découverte, le Roy de Siam envoya offrir la grace à tous ceux qui y avoient trempé, & ils ne voulurent point l'accepter. On resolut de les forcer dans leur Camp, qui est à un quart de lieuë de la Ville Capitale. On envoya des Troupes pour cela. Il n'y avoit que deux cens Macassars, quelques-uns disent mesme beaucoup moins; mais comme ce sont de gens qui ne reculent jamais quand ils ont mangé leur Amphion ou Opium, & qu'ils se sont determinez à mourir, on ne peut les exterminer qu'avec peine, & après avoir perdu beaucoup de monde. Plusieurs Anglois particuliers, & Serviteurs du Roy se trouverent dās l'action. Les Officiers de la Compagnie & quelques autres François voulurent estre de la partie. L'on fit la premiere descète dans le Camp des Macassars en petit nombre & sans ordre. L'on

fut repoussé & obligé de regagner les Balons ou Chaloupes, Quatre François y furent tuez ou noyez. Quelques Anglois perirent de mesme. L'on se rallia, & l'on y retourna avec plus de monde & plus de precaution qu'auparavant. Les Macassars se batirent en desesperer; mais leur Prince ayant esté tué d'un coup de Mousquet par un François, la plupart demurerent sur la place, & les autres furent fait prisonniers. J'ay entendu dire à des personnes qui s'étoient trouvées en plusieurs Combats, qu'ils n'avoient jamais veu de gens si furieux que ceux là. Monsieur du Hautmesnil emmene avec luy les deux Fils de ce Prince Macassar. On les envoie au Roy. Je croy que ce sont les Peres Jesuites qui sont chargez de les presenter.

Voicy l'autre Extrait qui est beaucoup plus considerable.

K 6

Il y a environ vingt-sept ans que les Hollandois s'estant rendus Maistres du pays de Macassar, qui est a la pointe de l'Isle Celebes, le Roy de Macassar fut obligé de se retirer chez le Roy de Tambi, où il fut fort bien receu, mais estant naturellement fort remuant, il ne put s'empescher de cabaler contre ce Roy, qui estoit son bienfaicteur. La chose aiant esté decouverte, on le fit mourir. Son Fils alla se jeter aux pieds du Roy de Tambi, auquel il representa que n'ayant point eu de part à la mauvaise conduite de son Pere, il esperoit de sa clemance qu'il n'en auroit point à son suplice. En effet le Roy de Tambi donna à ce jeune Prince Macassar, non seulement la permission de se retirer où il voudroit avec environ deux cent cinquante Macassars qu'il avoit avec luy, mais encore il leur fournit un Baskiment

pour aller dans les Estats du Roy de Siam qui leur donna un Camp auprès de la Ville, pour y faire commodément leur residence, de mesme que plusieurs autres Nations qui ont des Camps autour de Siam. Ce Prince Macassar, fort Zélé Mahometan, ayant cru découvrir depuis environ trois ans que le Roy de Siam songeoit à quitter le Paganisme, en donna aussi-tost avis au Roy de Perse, qui envoya un Ambassadeur à Sa Majesté Siamoise pour l'exhorter à embrasser l'Alcoran. Cet Ambassadeur arriva à Tennasserin lors que Monsieur le Chevalier de Chaumont partoit de Siam pour retourner en France; & y ayant appris la bonne reception que le Roy de Siam luy avoit faite, il crut que ce Prince avoit embrassé l'Evangile, parce que dans l'Orient, lors que les Rois ont changé de Religion, ils ont tou-

jours pris la Chrestienne, ou celle de Mahomet, selon que ceux qui se sont presentez les premiers, pour les prier d'embrasser leur Religion, estoient Chrestiens ou Mahometans. Ainsi cet Ambassadeur Persan ne doutant pas qu'à son retour en Perse on ne luy fit couper le cou, parce qu'en effet contre les ordres du Roy son Maistre il avoit beaucoup plus tardé qu'il ne devoit, s'égorgea luy-mesme à Tennasserim. Cette nouvelle qui affligea le Prince Macassar, ne luy osta pas l'envie de conspirer contre la vie du Roy de Siam, & de prendre des mesures pour venir à bout de son dessein, qui devoit s'excuter le 15. Aoust de l'année dernière. Il voulut en donner avis à un grand Seigneur qui estoit à Louvo avec le Roy, qu'il ne quittoit point à cause de ses

Charges , & luy écrivit un Billet par un Macassar affidé , qui estant entré dans le Palais , y fut rencontré par Monsieur Constance , devenu alors Barcalon par la mort de celui qui possédoit cette Charge. Monsieur Constance ayant demandé à ce Macassar qu'il reconnut , ce qu'il venoit faire à Louvo , & s'il ne sçavoit pas qu'aucun Etranger ne devoit entrer dans la Maison du Roy sans en avoir demandé la permission , il le trouva chancelant , ce qui luy fit soupçonner quelque chose , & l'obligea d'ordonner qu'on le fôuetast , pour avoir ose entrer chez le Roy sans le consentement du grand Barcalon. Lors qu'on voulut luy oster sa Pagne , le Billet du Prince Macassar , qui estoit en chiffre , tomba de la poche que les Siamois portent au devant de cet habillement. On essaya en vain de le déchiffrer , ce

qui fit résoudre sur le champ d'en mettre le Porteur à la question, pour luy faire avouer la verité, ce qu'il fit après qu'on luy eut promis de luy pardonner. Lors qu'on eut appris que les mesures avoient esté prises pour le 15. Aoust, & que le grand Seigneur qui estoit alors en Cour, s'estoit mis de la partie, le Roy de Siam s'abandonna entièrement à Monsieur Constance pour faire ce qu'il jugeroit à propos. Comme M. Constance est humain, il envoya querir ce Seigneur, & luy ayant fait connoistre que tout estoit découvert, il luy conseilla d'avoir recours à la clemence du Roy, auprès duquel il promit de le servir, à condition qu'il avoueroit toutes choses, ce qu'il fit avec franchise; après quoy Monsieur Constance partit toute la nuit de Louvo pour se rendre à Siam, d'où il alla au Camp des Ma-

Macassars, où ayant fait entendre à leur Prince que sa Conspiration étoit découverte, & qu'il n'y avoit point d'autre party à prendre pour luy, que d'avoir recours à la clemence du Roy, ce Prince loin de l'écouter, éclata en injures contre la conduite du Roy de Siam, qu'il traita de chien pour avoir preferé l'Evangile à l'Alcoran. Cela fit résoudre Monsieur Constance de retourner dans la Ville, où il assembla ce qu'il put d'amis, pour venir assieger le Camp des Macassars, & pour y prendre leur Prince; mais ayant débarqué avec une vingtaine de ses amis, dont il connoissoit le courage & le zele pour luy, les Siamois qui estoient dans les Balons pour le soutenir, se retirerent & emmenoiert les Balons, lors que Monsieur Constance s'estant jetté à l'eau pour les faire revenir, en vint à bout fort

heureusement. Le Prince Macassar les voyant venir , se presenta avec deux cens des siens la lance à la main pour les repousser. Monsieur Constance estoit alors avec ses Troupes sur une pointe de terre dont le Camp des Macassars estoit commandé; leur Prince estoit prest de le percer , lors que Monsieur Veret, Chef du Comptoir de la compagnie Françoisse , s'avança , & retirant Monsieur Constance d'un si grand peril , tira un coup de fusil dans l'épaule droite du Prince Macassar, qui en mourut peu après , ce qui obligea ses gens de se rendre. On en fit mourir les plus coupables , & les autres furent condamnez à porter de la terre le reste de leur vie. Les deux Fils de ce Prince malheureux sont partis pour France , dans le Navire nommé le Coche , commandé par Monsieur de Hautmesnil.

Cet Article de Siam m'engage à vous dire que l'on a eu des nouvelles des Ambassadeurs de ce Royaume là qui estoient en France. Un coup de vent qui avoit incommodé leur petite Flote , lors qu'ils estoient au Cap , de Finistierre , & qui les avoit tourmentez pendant neuf jours , en separa une Flûte , qui arriva le 4. Juin sous le Fort du Cap de bonne Esperance. Elle dit qu'elle attendoit son Amiral. Ce mot d'Amiral fut présupposer une Flote considerable , & les Hollandois ayant pris l'alarme deffendirent à cette Flute de mouïller sous le Fort ; en sorte qu'elle fut obligée de demeurer deux jours sous les Voiles , après quoy elle fut réjointe par les autres Bastimens au nombre de six qui composoient cette Flote. Les Hollandois ayant esté éclaircis de ce que c'estoit , ne voulurent d'abord permettre de descendre , qu'aux Ambassadeurs , aux Commandans , & à cinquante des plus malades ; mais enfin les choses s'accommoderent ; il fut arresté que tout l'Equipage & toutes les Troupes descendroient , à con-

dition que les premiers cinquante qui auroient mis pied-à-terre s'en retourneroient après un certain temps , & qu'il en reviendrait cinquante autres , & ainsi de tout le reste jusqu'à ce qu'ils fussent tous descendus. Cela dura jusqu'au 27. du même mois , que toute cette Flote fit voile pour Siam. Tant qu'a duré le débarquement , les Hollandois ont fait bonne garde dans tout le Cap , & nos gens se sont fort rafraîchis , & ont eu beaucoup de plaisir à en visiter les beaux Jardins. On a appris ces nouvelles par la Fregate, nommée *la Maligne* , qui est partie du Cap pour retourner en France , dans le même temps que le reste de la Flote en est partie pour Siam. Ce retour avoit été résolu dès que l'on partit de Brest. Les Bastimens destinez à faire le Voyage de Siam , ne s'estant pas trouvé suffisans , pour porter tous les Balots , & tous les vivres, on en ajouta un qui eut ordre de revenir quand la Flote seroit arrivée au Cap , & cela , parce que la plus grande partie des vivres devant alors être consumée , la Fregate que

L'on avoit ajoutée ne pourroit plus estre necessaire. On a sceu que pendant tout le cours de ce Voiage , les Iesuites ont eu grand soin de faire faire beaucoup d'exercices de pieté , à quoi leurs exhortations & leurs bons exemples n'ont pas peu contribué.

Je viens à la suite des affaires de Hongrie , dont je vous ay toujours parlé long-temps après les autres; mais aussi toujours avec beaucoup de sincerité , & de verité. La Relation que ie vous en donnay le mois passé a surpris beaucoup de gens. On n'avoit point vu de détail si juste , ny qui donnast une si parfaite idée de ce qui s'étoit passé dans la Bataille d'Harfa. Je puis en parler ainsi puisque la gloire ne m'en est pas due. Cette Bataille paroissoit un coup du Ciel , ayant été gagnée par une Armée beaucoup moins nombreuse que celle des Othomans , & qui avoit esté affoiblie pour avoir eu trop de courage en allant les affronter jusques dans leurs retranchemens. Le mauvais succès qu'elle y eut , & les pertes qu'elle y fit devoient faire apprehender de

facheuses suites pour le reste de la campagne. On peut même dire qu'elles paroissent presque inévitable, & c'est ce qui rend cette Bataille d'autant plus glorieuse à M. l'Electeur de Baviere, & au Prince Charles de Lorraine. Le Triomphe estoit considerable, mais comme il ne fut suivy d'aucun des grands succès, que ces sortes d'evenemens ont accoutumé de produire, on connut l'importance dont il estoit non par les progrès qu'il devoit causer, mais par ceux qu'il empeschoit que les Ennemis ne fissent. Les Troupes Chrétiennes, qui a l'ouverture de la Campagne s'étoient trouvées moins nombreuses, avoient été affoiblies sans que les Turcs l'eussent esté. Bude n'estoit pas encore entierement réparé, & s'ils eussent eu autant de courage que les Chrestiens, ils pouvoient s'ouvrir un passage pour en aler former le Siege. Au lieu de le faire, ils se sont laissé battre par des Troupes beaucoup inferieures aux leurs, & ces mesmes Troupes que le gain de la Bataille avoit fort diminuées, n'estant plus as-

fez fortes pour se hazarder à rien entreprendre, il paroïssoit que les choses devoient demeurer en cet estat, lorsque le Ciel à permis que pour faire tirer aux Chrétiens quelques avantages de la Victoire qu'ils venoient de remporter, la perte que les Turcs avoient faite ait causé de la dissention parmi eux. Le grand Visir & les Bachas sont entrez en defiance les uns des autres & chacun pour mettre sa teste à couvert n'ayant pensé qu'à excuser sa conduite, ils ont moins songé aux avantages de l'Empire Turc qu'à leurs propres interests. L'abandonnement d'Essec & la prise de Vvalpo sont les effets de cette division. Quoy que cette dernière Place ait attendu le Canon, on peut dire qu'elle s'est renduë sans se deffendre, puis qu'elle a ouvert ses portes si tost qu'elle sceu qu'on avoit abandonné la premiere. La Garnison d'Essec qui estoit de plus de trois mille hommes tant dans le Chasteau que dans la Ville, ayant eu avis de la marche des Chrestiens, en prit une si grande terreur, qu'elle sortit de la Place

le 29. du mois passée, avec une précipitation qui lui fit oublier de mettre le feu aux Mines que l'on avoit préparées, après la perte de la Bataille d'Harfa, suivant ce qu'on avoit résolu dans un Conseil, où il avoit esté arrêté que la Garnison d'Essec se retireroit, après en avoir fait sauter les Fortifications. Depuis cette bataille donnée, le mauvais tems en avoit retabli les affaires des Turcs, & ruiné les troupes Chrestiennes, & sans la division qui s'est augmentée parmi eux, il y a sujet de croire que les choses auroient esté dans une égale balance le reste de la Campagne. La garnison d'Essec se pouvoit deffendre, mais voyant qu'il n'y avoit aucun secours à attendre de Troupes divisées, & dispersées; elle a cru que ce seroit inutilement qu'elle voudroit soutenir un Siège. Comme un succès en attire un autre, la prise d'Essec & de Vvalpo ayant fait connoître aux Transilvains le mauvais estat des affaires des Turcs, les empesche de s'opposer aux Quartiers d'Hiver, que les Imperiaux prendront cette année, dans leurs Terres.

On

On a fait une Carte tres-curieuse qui vient de paroistre au jour. Le Danube est une des belles Rivieres de l'Europe , & des plus navigables , de toutes celles qui ont un si long cours. Les Allemans à qui elle fait honneur , nous en ont donné plusieurs Cartes , outre des Descriptions assez curieuses ; mais pour rendre la chose approchante de la perfection , il estoit necessaire que les François s'en mêlassent. C'est ce que le Sieur de Fer a fait , en réunissant dans une seule Carte , tout ce que les Allemans & autres ont fait jusques à present sur ce sujet. La bordure de cette Carte , est composée des Plans, Profils , & vues de toutes les Places considerables , qui sont dessus, & aux environs de cette fameuse Riviere avec un abrégé de tout ce qui les regarde. Il y en a environ quarante que l'œil découvre en mesme temps ce qui rend cette Carte tres-agreable à la veüe , & propre à servir d'embellissement dans les Cabinets , & dans les Galeries , d'un utile ornement aux Maisons de Campagne. La Guerre d'aujourd'huy a fait que l'Auteur s'est

Octobre 1687.

L

attaché plus particulièrement au détail de la haute Hongrie qui se trouve dans la feuille du milieu. Cette Carte a pour titre , *Le Cours du Danube , & des Rivières qu'il s'y déchargent , où se trouvent les Frontieres des Empires d'Allemagne & de Turquie ;* & elle se vend chez le Sieur de Fer , dans l'Isle du Palais sur le Quay de l'Orloge à la Sphere Royale , & chez le S^r Guerout Libraire, Courneuve du Palais, au Dauphin. La grande Carte de Hongrie en quatre feuilles dont je vous parlay dans ma Lettre du mois de Juillet est achevée. Elle est intitulée , *Le Royaume de Hongrie , divisé en haute & basse Hongrie , avec l'Esclavonie , subdivisés en leurs Comtez.* C'est un Ouvrage du Pere Coronelly. Vous pouvez juger de sa bonté par le nom de son Autheur. Ceux que Monsieur le Cardinal d'Estrées luy a fait faire pour le Roy, ont tellement établi sa reputation, que tout ce que j'en dirois ne feroit rien pour sa gloire. Cette grande Carte de Hongrie se vend chez Monsieur Nolin ; qui demeurera au premier jour sur le Quay de l'Horloge

du Palais , & qui aura la mēme enseigne de *la Place des Victoires*, qu'il avoit à la ruë S. Jacques.

Il ne se fait point dans le Monde d'Assemblée plus considérable que celle de Ratisbonne à cause des Rois , & du grand nombre de Souverains & autres Princes qui y ont voix , ainsi que toutes les Villes du Rhin , & toutes celles de Suabe. On en a depuis peu donné une Planche qui a pour titre , *la grande Salle de Ratisbonne*, où se trouve tout l'Empire assemblé à l'ouverture d'une Diette , & lors que les Colleges des Electeurs , des Princes , & des Villes, veulent accorder leurs Conclusions particulieres pour en faire de generales sur les affaires qui s'y traitent. Cet Ouvrage est aussi curieux qu'agreable à la veüe. Il est gravé par le Sieur Liéboux , & on ne peut rien ajoûter à la beauté de la graveure. Il se vend chez le Sieur de Fer dont je viens de vous parler.

L'Art de Laver qui se vend à Paris chez le Sieur Guetout, & à Lyon chez le Sieur Amaulry , a esté si bien

L 2

reçu du Public , que l'impression est sur le point de finir. Ce succès est glorieux pour M. Gautier qui en est l'Auteur. Il a fait un autre Livre qui se debite chez les deux mêmes Libraires, & qui est intitulé , *Traité des Fortifications contenant la Démonstration & l'Examen de tout ce qui regarde l'Art de fortifier les Places tant regulieres , qu'irregulieres , suivant ce qui se pratique aujourd'huy , le tout d'une maniere abrégée , & fort aisée pour l'instruction de la Jeunesse.* Ce Volume contient 23. Figures , ce qui donne une parfaite & facile intelligence des choses dont on y traite.

Le Sieur Guerout , ainsi que le Sieur Amaury, vend aussi des *Essais de Morale & de Politique , où il est traité des Devoirs de l'Homme , considéré comme particulier , & comme vivant en Société , de l'Origine des Societez Civiles , de l'Authorité des Princes , & du devoir des Sujets.* Ce Livre est divisé en deux Parties , & fort estimé.

Vous avertirez vos Amis qui ont leu avec tant de plaisir. *Les Entretiens*

sur la Pluralité des Mondes que l'on vient d'en achever une seconde Edition , beaucoup plus correcte que la premiere , où l'on trouvera quelques augmentations semées dans le Corps du Livre , & un sixième Soir qui n'a point paru avec les cinq autres. Il contient de nouvelles Découvertes qui ont esté faites depuis peu de temps , & dont quelques-unes n'ont pas même encore esté publiées. Vous sçavez qu'on ne r'imprime jamais que les Livres qui ont une approbation generale ; aussi celuy-cy est-il de M. de Fontenelle.

Monsieur le Begue , Organiste du Roy , a composé un Livre des plus belles Pieces de Claveffin qui ayent encore paru , tant Allemandes , Gavotes , Menuets , Bourées , que Chaconnes , Sarabandes , & autres. Celles de vos Amies qui aiment le Claveffin , trouveront ce Livre chez Monsieur Noël , rue Simon le Franc , entre le Cygne & le Lion d'or. Le même Sieur Noël debite un Livre de Motets de sa façon , à une voix seule avec la Basse

continuë , & de petites symphonies pour l'Orgue ou pour la Viole.

Il me reste encore à vous parler d'un Ouvrage qui a pour titre , *Entretiens de Theandre & d'Ismenie , sur un ancien & fameux differend*. Il s'agit de faire voir les defauts qui se rencontrent dans l'homme , mais comme tout ce qu'il y a de foible en general , tire son origine de la difference des deux Sexes qui le composent , & qui faisant chacun une partie de ce tout , le rendent parfait ou défectueux , on fait connoître dans cet Ouvrage lequel y contribuë le plus. Ce Livre se vend chez le Sieur l'epie , rue S. Jacques , à l'Image S. Basile.

Le Journal des Sçavans , que l'on a discontinué depuis un an , doit recommencer à paroître après la Saint Martin. Cet Ouvrage ne sçauroit manquer d'estre parfait , puis qu'il sera composé par quatre personnes qui sçavët ensemble toutes les Sciences, dont les Livres qu'on mettra au jour peuvent estre remplis. Ce sont Monsieur le President

Cousin, Monsieur l'Abbé de la Roque, Monsieur Guillart, & M. Regis. Ce choix ayant esté fait par M. le Chancelier, on ne peut douter de leur mérite, ny de la justesse & de l'érudition des Ouvrages qu'ils donneront au Public.

Le mot de la premiere des deux Enigmes du dernier mois, estoit *l'Aiguille*, & il a esté trouvé par Messieurs Declufets de la Ionge de Perigueux, Lavaux Medecin, de la mesme Ville; Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy; Scugay; les beaux Enfans de la rue Bourlabé sans amour ny simplesse, les plus jeunes Commis au Greffe du Parlement; le Conquerant caché; le bon & tres charitable Ioseph de la Maison Royale de la Montagne: la charmante & spirituelle Françoise Italianisée; la Fille de l'Illustre Avocat, la Belle au Bavolet & son Fils, & la belle Iris de la Montagne Sainte Geneviève.

Le vray mot de la seconde Enigme estoit *la Montagne*, & il a esté trouvé, ainsi que celui de *l'Aiguille*, par Mes-

sieurs la Prairie Cairon, Professeur de Mathematique; C. Hutuge, demeurant à Mets; Monsieur de la Prosty, Lionnois, & par l'homme à l'esprit droit de la rue de l'Arbre-sec.

Je vous en envoie deux nouvelles l'une de Mademoiselle de Renouvelin, & l'autre de Monsieur Rault de Roüen.

ENIGME.

M *On Pere est noble, actif, violent & severe,
Il a beaucoup d'Enfans, & je n'ay
pas son nom;
D'un lieu fort élevé j'emprunte
mon surnom,
L'ay l'esprit bien faisant, & suis
pourtant amere.
On m'aime, on me recherche &
chacun veut m'avoir.
Car je fais fort bien mon devoir.
Je m'accommode à tous, tous me*

trouvent traitable ,
La Marquise me flatte , & la Bour-
geoise aussi ,
Je rafraîchis l'ardent , j'échauffe le
transi ,
On me tient où l'on veut , au lit com-
me à la table.
Je porte sans rougir un habit simple ,
un ,
Souvent sans vanité j'en porte un
plus garny
Mais ma bonté par là n'est pas tou-
jour connue ,
Et je sert plus quand je suis nue.

AUTRE ENIGME.

IE. suis dans mon humilité
Un assez rare objet & rempli de
beauté ;
Mon teint vif éclate à merveille ,
Le bouton d'une rose au temps du
Rénouveau.

L 5

250 M
Et le sein de
pareille,
N'eurent jama

Dans un sejo
Je fais tout mo
l'ombre
A moins qu
Pour de m
Des plus ag
Ne vienne ave
ces lieux

Alors en bon,
On me reçoit avec ceremonie.

Voicy un Air Pastoral qu'on estime fort icy. Vous connoistrez aisément en le chantant qu'il est d'un de nos plus Sçavans Maistres.

AIR NOUVEAU.

NOn, vous ne m'aimez plus,
Bergere,
Je ne le connois que trop bien.
A tous momens vous grondez votre chien.

*Des caresses qu'il me vient faire ;
Toujours vostre Troupeau va paistre
loin du mien.*

*Non, vous ne m'aimez plus Ber-
gere,*

Je ne le connois que trop bien.

Je n'ay rien à vous mander touchant les Modes nouvelles, sinon qu'on fait presentement à Sedan des draps rayez, appelez draps de France. Toute la Cour en a pris pour le Voyage de Fontainebleau, & comme elle s'est fait un plaisir de suivre l'exemple du Roy, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur, l'empressement d'en avoir a esté si grand, qu'il n'y en a pas en pour tous ceux qui en ont souhaité. On en fait de nouveaux, & la perfection s'acquerant par le travail, on a trouvé le moyen de les faire beaucoup meilleurs, & l'on espere en avoir bientôt assez pour satisfaire tous ceux qui en demandent. On porte peu à la Cour de ces poches coupées en tablier

de Maréchal, qui n'ont presque pas esté d'usage parmy ceux qui veulent avoir un air modeste, de sorte que peu de personnes ont quitté les quatre poches longues. On fait aussi des draps de France couleur de feu rayez de blanc, pour les femmes. Ils doivent être fort à la mode cet Hyver.

Monsieur de la Berthiere a esté choisi pour remplir auprès de Monsieur le Duc de Chartres, la place qu'occupoit feu M. de Saint Laurens. Ce poste a esté donné à son merite. C'est un homme qui n'a pas moins de valeur que de belles Lettres, & qui s'est fait autant distinguer par ses belles actions que par son merite.

Je me suis trompé en vous disant dans ma Lettre de Septembre, que Monsieur l'Abbé de Nesmond, nommé à l'Evesché de Montauban, estoit Fils de Monsieur de Nesmond, President au Mortier du Parlement de Paris. Il est son Parent, & Fils d'un President de Bordeaux, de ce mesme nom. On l'appelloit l'Abbé de Chezy.

Je vous ay dit dans la mesme Lettre,

que le Pere du Moulinet , mort depuis peu , estoit de Rouën. Je me suis encore trompé. Il estoit de Champagne , & a travaillé à l'Inventaire des Médailles du Roy , & à l'explication de quelques Medailles de France , dans la pensée d'en faire l'Histoire , mais il n'en a point fait l'Histoire Metallique. Il ne s'en est fait encore aucune , ancienne ny moderne par les Medailles , du moins qui soit suivie année par année , que celle de la Republique de Hollande , faite par M. l'Abbé Bizot. Il est vray qu'on a expliqué des Medailles Grecques & Romaines , tant Imperiale que Consulaires , mais on n'en a jamais fait d'Histoire par l'ordre des temps.

Les Vaisseaux du Roy continuent à donner la chasse à ceux d'Alger ; on leur en prend , & on leur en coule souvent à fond , & depuis la rupture , il ne s'est presque point passé de semaine , qu'on n'ait eu des nouvelles de quelque avantage remporté sur eux. Ces avantages ont causé la Conversion du Frere de leur Vice - Amiral , nommé le

Cavary , qui se voyant blessé mor-
tellement & prisonnier , fit avant sa
mort abjuration du Mahometisme , &
*dit que la débauche luy avoit fait em-
brasser la Religion, & le party qu'il avoit
pris.* Cette nouvelle plut beaucoup au
Roy, qui prefereroit le salut d'une ame,
à la prise de beaucoup de Vaisseaux.
Les Tunesiens ayant esté sollicitez par
le Divan d'Alger de rompre avec les
François , n'y ont pas voulu consentir.
Les Algeriens ne se sont point saisis
du Bastion de France , comme on
l'avoit publié , & n'ont point inquieté
les Pescieurs de Coral. Ils se trouvent
fort embarrassez, & fort surpris quand
ils pensent que depuis deux ans, ils ont
pris un tres-grand nombre de Vaisseaux
aux Hollandois , sans que les Hollan-
dois leur en ayent pû prendre un seul,
& qu'en moins de six semaines , les
François leur ont pris ou coulé à fond
huit ou dix de leurs meilleurs Vais-
seaux de Guerre.

Les Nouvelles de Paris doivent
estre presentement steriles , la Cour en
est plus éloignée qu'à l'ordinaire; nous

sommes en pleines Vacances ; ceux qui ont des Terres à la Campagne n'en sont pas encore de retour , & ceux qui ont des Maisons aux environs de Paris continuent à s'y divertir. Cependant il vient d'arriver une chose qui fait connoître qu'en quelque saison que ce soit, Paris est toujours la Ville du monde la plus peuplée. Les Comédiens François jouent une Piece nouvelle intitulée , *le Chevalier à la Mode*, & cette Piece ayant extrêmement plû a ceux qui la virent la premiere fois , les Assemblées ont esté si nombreuses à toutes les Representations suivantes , qu'il a souvent esté difficile d'y trouver place, de sorte qu'il auroit esté impossible de voir plus de beau monde ensemble en plein Carnaval. Cet Ouvrage ne doit son succès qu'à son seul merite. On joue rarement des Pieces nouvelles dans cette Saison , parce qu'on ne la croit pas avantageuse & celles qu'on y joue , quand cela arrive , sont regardées comme des Pieces que l'on risque , dont on n'attend pas les grands succès , qui sont presque infaillibles en

plein Hiver , pour peu que les Ouvrages soient bons. On peut dire que ce n'est pas la seule chose qui se devoit opposer au succès de la Comedie , dont je vous parle. Il n'y avoit à Paris que la moitié de la Troupe , & le Public croit quelquefois que le merite des Acteurs qu'il a accoutumé de voir détruit celui des autres , cependant chacun a le sien. Il est mort de grands Hommes dans toutes sortes de Professions depuis le commencement des Siecles, & il s'en retrouve toujours. Je n'entreray point dans le détail du sujet du Chevalier à la Mode parce qu'on le va mettre sous la presse , que je vous l'envoyeray si-tost qu'il sera imprimé ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que l'on y voit des Peintures vives, & naturelles de beaucoup de choses qui se passent tous les jours dans le monde , & qui pourroient faire devenir beaucoup de gens sages si l'homme pouvoit prendre assez d'empire sur luy pour se corriger. Cette Comedie a esté accommodée au Theatre par Monsieur

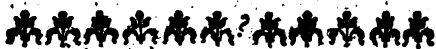
Dancourt, l'un des Comédiens du Roy. Il a déjà donné plusieurs petits Ouvrages au Public, qui les a toujours receus favorablement. *La Désolation des Iouïsses* est de luy. C'est un *Impromptu* qu'il fit dans le temps que l'on défendit le Jeu, & qui a extrêmement diverty tous ceux qui l'ont veu. Le Voyage de Fontainebleau en a interrompu les Representations, mais on les reprendra incessamment après le retour. Ainsi le Theatre François, dans le commencement de cet Hiver, sera alternativement occupé par deux nouveautez du mesme Auteur. On imprime aussi cette petite Piece, & je vous l'envoyeray avec le Chevalier à la Mode.

Je vous parleray le mois prochain des nouvelles & grandes Conquestes des Venitiens, & suis vostre, &c.

A Paris ce 31. Octobre 1687.



ME



T A B L E.

P Relude.	1
Eloge du Roy , prononcé par le Pere Chésnon Iesuite,	3
Devises.	19
Madrigal.	33
Feste du Roy célébrée à Peri- gueux.	34
Ce que le Roy a fait en faveur des Catholiques de la grande Arme- nie.	36
De la Patience & du Vice qui luy est contraire , Ouvrage de Monsieur de Fontenelle , qui a remporté le prix de Prose , de l'Academie Françoise.	45
Ode de Mademoiselle des Houtieres, sur le soin que le Roy prend de l'éducation de la Noblesse , qui a	

T A B L E.

<i>remporté le Prix des Vers, de la même Academie.</i>	74
<i>Grande Ceremonie faite à Avignon, au Baptême d'un Juif.</i>	85
<i>Honneurs funebres rendus par Messieurs de l'Accademie Royale d'Arles, à la memoire de M. le Duc de S. Aignan.</i>	99
<i>Autre service fait par les soins de la mesme Academie.</i>	144
<i>M. d'Agoult, Baron d'Olieres, est nommé par le Roy premier Senéchal de Sisteron.</i>	149
<i>Election d'un Abbé General de l'Ordre de Grandmont.</i>	159
<i>Service fait à Aix pour Madame la Duchesse de Modene.</i>	167
<i>Mort de Dame Marie-Marguerite Gouffier.</i>	170
<i>Feste celebrée à Sens.</i>	181
<i>Nouvelles de divers endroits des Indes.</i>	183
<i>Zele des nouveaux Convertis de</i>	

Niort , pour tout ce qui regarde la Religion Catholique.	192
Journal de tout ce qui s'est passé pen- dant le séjour que les Envoyez de Tripoli ont fait en France.	194
Détail de tout ce qui s'est passé tou- chant le Docteur Molinos.	109
Nouvelles de Siam.	235
Nouvelles de Hongrie.	237
Cartes nouvelles.	235
Livres nouveaux.	243
Enigmes.	428
Modes nouvelles.	250
M. de la Berthiere est nommé Pre- cepteur de Monsieur le Duc de Chartres.	252
Nouvelles d'Alger.	253
Comedies nouvelles.	254
Nouvelles Conquestes des Veni- tiens.	255

Fin de la Table.

